

# Les cahiers de l'Interfédé

## **Une formation ! Et après ?**

Radioscopie des stagiaires en Entreprises de Formation par le Travail  
et en Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle.

2008-2010



n°5

> Février 2012

par Abdelfattah TOUZRI





# Table des matières

Introduction .....	5	4.5. La distribution des stagiaires à Liège .....	44
1. L'offre de formation .....	7	4.6. La distribution des stagiaires au Luxembourg .....	45
1.1 Répartition des heures comptabilisées .....	8	4.7. La distribution des stagiaires à Mons .....	45
1.2. L'augmentation de la moyenne d'heures de formation par stagiaire .....	13	4.8. La distribution des stagiaires à Namur .....	46
2. Les stagiaires .....	17	4.9. La distribution des stagiaires à Tournai .....	46
2.1. Répartition des stagiaires sur les sous-régions .....	17	4.10. La distribution des stagiaires à Verviers .....	47
2.2. L'évolution du nombre de stagiaires selon les filières .....	19	5. Une formation ! Et après ? .....	49
2.3. La distribution selon le genre .....	22	5.1. Les sorties en rapport avec le type d'organisme .....	50
2.4. Les nationalités .....	24	5.2. Types de sortie en rapport avec les filières de formation suivies .....	52
2.5. Statut de stagiaires à l'entrée en formation .....	25	5.3. Accès à l'emploi en rapport avec le genre .....	57
2.6. La distribution selon l'âge .....	26	5.4. L'accès à l'emploi en rapport avec le statut à l'entrée en formation .....	59
3. La distribution des stagiaires en rapport avec les conditions d'accès à la formation : niveau d'études et durée d'inoccupation .....	29	5.5 L'accès à l'emploi en rapport avec la durée d'inoccupation et le niveau d'études . . . .	60
3.1. Durée d'inoccupation .....	29	6. La problématique de l'interruption .....	65
3.2. La distribution selon le niveau d'études .....	31	6.1. L'interruption en rapport avec les filières de formation .....	66
3.3. Le croisement des données relatives aux niveaux d'études et à la durée d'inoccupation .....	34	6.2. L'interruption en rapport avec le niveau d'études .....	67
3.4. Les dérogations .....	37	6.3. Taux d'interruption en rapport avec la durée d'inoccupation .....	68
4. La distribution des stagiaires par filière et par sous-région .....	41	6.4. L'interruption en rapport avec le statut à l'entrée .....	69
4.1. La distribution des stagiaires en Brabant wallon .....	42	6.5. La question de l'interruption en rapport avec les filières de formation suivies . . . .	70
4.2. La distribution des stagiaires à Charleroi .....	43	6.6. A quel moment dans le processus de formation l'interruption se produit-elle ? . . . .	71
4.3. La distribution des stagiaires à Huy .....	43	7. Conclusions .....	75
4.4. La distribution des stagiaires à La Louvière .....	44		



# Introduction

Afin de mieux connaître le profil des bénéficiaires des offres de formation des EFT et OISP actifs en Région wallonne et dans le but de mieux appréhender les différents types et motifs de sortie de la formation, l'Interfédé a recueilli annuellement, depuis 2007, les informations administratives relatives aux stagiaires en EFT et OISP. Ce processus de recueil de données désigne une action communément appelée « **Radioscopie des stagiaires** ».

Plus qu'un simple bilan statistique qui permet de mieux connaître le volume global des heures de formation prestées par le secteur ou la distribution de ces heures en rapport avec les filières de formation, **le présent rapport s'interroge sur le lien entre le profil des stagiaires, les filières de formation suivies et les types de sortie de la formation.**

En effet, **deux objectifs majeurs** sont assignés à cette démarche :

Le premier objectif est d'analyser ces données afin **d'appréhender l'évolution du profil des bénéficiaires** et de connaître leur distribution selon les variables relatives à la durée d'inoccupation, le genre, le niveau d'études et le statut à l'entrée en formation ainsi que la nationalité. Cette distribution est à appréhender en rapport avec la répartition territoriale et les filières de formation suivies.

Le deuxième objectif est d'**analyser les types de sortie de la formation.** Par mode de sortie, nous désignons la situation à laquelle le stagiaire aboutit à l'issue de sa formation (poursuite d'une autre formation, accès à l'emploi, etc...). Le but est d'appréhender les rapports entre caractéristiques inhérentes au stagiaire concernant son profil, la filière de formation suivie et la distribution territoriale de l'offre de formation.

Cette radioscopie permet également de mieux connaître l'évolution des flux des stagiaires dans le secteur durant ces dernières années.

**Ainsi, l'analyse des informations obtenues permet de s'interroger sur les effets des politiques d'activation, sur les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires de l'offre de formation des EFT et OISP et sur la suite de leur parcours. Elle nous aide également à comprendre l'évolution des trajectoires des stagiaires avant, pendant et après la formation.** Les dispositifs d'activation ont connu, faut-il le rappeler, une forte montée en puissance ces dernières années. Cela ne peut-être sans conséquences sur l'évolution du profil des stagiaires et sur les types de sortie de la formation. Il est aussi légitime de s'interroger sur des liens probables entre ces politiques et les taux d'interruption pour une population amenée à se former « sous la contrainte ».

Par ailleurs, les données sur la poursuite d'autres formations par les stagiaires sortants, pourraient être révélatrices de l'existence –ou pas– de certaines formes de passerelles qui s'établissent entre les acteurs de la formation. Elles pourraient aussi véhiculer certaines informations sur les trajectoires des stagiaires en termes de succession des actions de formations.

Il faut néanmoins souligner que la poursuite d'autres formations peut constituer une des formes de l'insertion recherchée. Nous privilégions ainsi une conception qui considère la notion de l'insertion bien plus qu'un simple accès à l'emploi. Dans cette vision, la notion d'insertion est élargie aux opportunités d'émancipation, de construire et de réaliser un projet personnel à portée sociale. L'insertion renvoie ainsi à une multiplicité de projets

poursuivis par les stagiaires sortants. Bien plus qu'un accès à l'emploi, la poursuite d'une formation, la recherche active d'emploi et d'autres types de projets illustrent les voies multiples de sortie de la formation et de l'insertion.

La méthode de recueil de données employée consiste en l'exploitation de données administratives déclarées dans un tableau statistique établi par l'administration de la Région wallonne que les centres sont tenus de remplir annuellement. Les données obtenues nous ont été communiquées généralement par les autorités administratives compétentes de façon détaillée. Nous avons regroupé les différentes variables selon certaines catégories qui seraient appropriées à notre démarche et à notre interrogation sur le profil des stagiaires, les filières de formation et les motifs de sortie. Cette démarche de catégorisation est dictée par la nécessité de chercher les tendances globales et de faciliter la lecture et la présentation de données très dispersées.

Ce rapport s'articulera autour de trois chapitres : le premier et le deuxième chapitres présenteront une analyse rapide des heures de formation selon les filières et les sous-régions. Le troisième et le quatrième chapitres porteront sur l'analyse du profil des stagiaires, selon les variables retenues en rapport avec les filières suivies et les sous-régions. Ensuite le cinquième chapitre analysera les types de sortie de la formation en rapport avec le profil des stagiaires et les filières de formation suivies. Le dernier chapitre portera une attention particulière à la question de l'interruption des parcours de formation par certains stagiaires.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les données présentées dans ce rapport sont fournies dans le seul but analytique poursuivi dans ce rapport. L'exploitation de la grande base de données qui a été construite dans le cadre de la cette radioscopie offre plusieurs possibilités d'analyse et de questionnement. Dès lors, d'autres requêtes et investigations sont possibles -à la demande- en s'adressant à l'auteur de ce rapport.

# 1. L'offre de formation

L'offre de formation des EFT et OISP qui se décline en 280 labellisations différentes met en exergue la richesse et la diversité des modules de formation proposés par le secteur. Mais cet inventaire des offres montre aussi qu'il pourrait y avoir un problème de lisibilité des offres de formation.

Afin de faciliter la lisibilité des données statistiques, nous avons retenu 11 catégories de formation qui regroupent des filières plus ou moins homogènes. Les catégories de formation retenues et les filières correspondantes sont définies de la façon suivante :

- **alpha et programmes de base ;**
  - *programmes de base,*
  - *alphabétisation ;*
- **développement personnel ;**
- **arts, secteur socioculturel et communication ;**
  - *techniques audiovisuelles et média,*
  - *musique et art de spectacles,*
  - *journalisme et reportage,*
  - *artisanat ;*
- **langues<sup>2</sup> ;**
  - *langues et cultures étrangères,*
  - *langue maternelle ;*
- **métiers du bureau et secrétariat ;**
  - *gestion et administration,*
  - *secrétariat et travail de bureau,*
  - *sciences informatiques,*
  - *utilisation de l'ordinateur ;*
- **métiers du commerce, tourisme et transport ;**
  - *vente,*
  - *tourisme et loisirs,*
  - *services de transport,*
  - *textile & vêtement ;*
- **activités manufacturières, électromécanique et matériaux ;**
  - *électronique et automatisation,*
  - *électricité et énergie,*
  - *véhicules à moteur,*
  - *mécanique et travail du métal,*
  - *matériaux: bois, papier... ;*
- **Horeca et alimentation ;**
  - *traitement des produits alimentaires,*
  - *hôtellerie et restauration ;*
- **bâtiment ;**

<sup>2</sup> Les deux filières « langues » sont parfois considérées de façon distincte et, ce pour dissocier l'apprentissage des langues étrangères de l'apprentissage du français pour les non-francophones, appelé communément Français Langue Etrangère (FLE).

- **métiers verts et de l'environnement ;**
  - *production agricole et animale,*
  - *horticulture,*
  - *sylviculture,*
  - *protection de l'environnement ;*
- **services à la personne et à domicile ;**
  - *soins infirmiers,*
  - *enfance et service à la jeunesse,*
  - *services à domicile.*

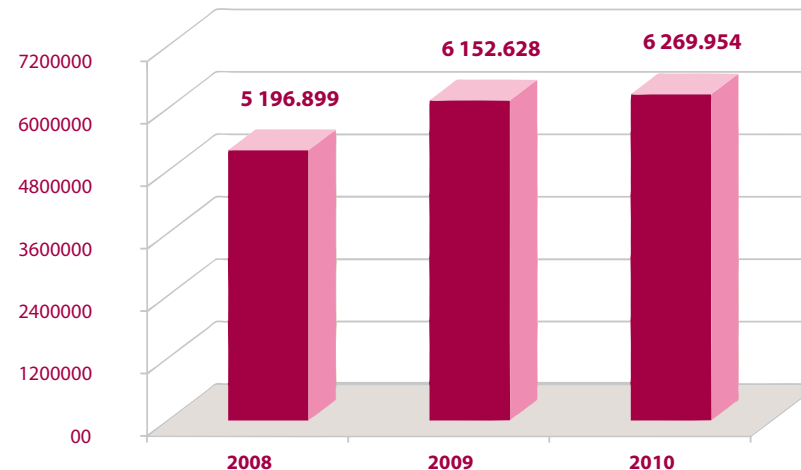
Ce découpage en « catégories » vise à agréger des données parfois disparates. Il sera suivi, dans certains cas, par un autre découpage en fonction de trois « types » de filières, à savoir :

- › les filières qui destinent les stagiaires à l'apprentissage des métiers ;
- › les filières d'alphabétisation et des savoirs de base ;
- › les filières d'orientation et du développement personnel.

## 1.1 Répartition des heures comptabilisées

Le secteur des EFT et OISP réalise d'une année à l'autre un nombre croissant d'heures de formation. L'augmentation la plus marquante est observée en 2009 par rapport à 2008 avec près d'un million d'heures en plus. En 2010, le secteur a réalisé près de 6.270.000 heures de formation, soit environ 100.000 heures en plus qu'en 2009, les heures conventionnées entre Lire et Ecrire et le Forem incluses.<sup>3</sup>

### ► Heures



<sup>3</sup> La convention particulière liant le Forem et Lire et Ecrire Wallonie prévoit un dispositif particulier et complémentaire visant à accroître l'offre de formation destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés particulières à cet égard. Environ 190.000 heures sont prévues dans le cadre de ce financement particulier.



Si nous observons la répartition de ces heures entre EFT et OISP, nous constatons que les EFT réalisent chaque année, depuis 2008, de 38 à 39% de ces heures. En 2010, la part de 38% d'heures réalisées par les EFT correspond à plus de 2.370.000 heures pour plus d'un quart des stagiaires du secteur.

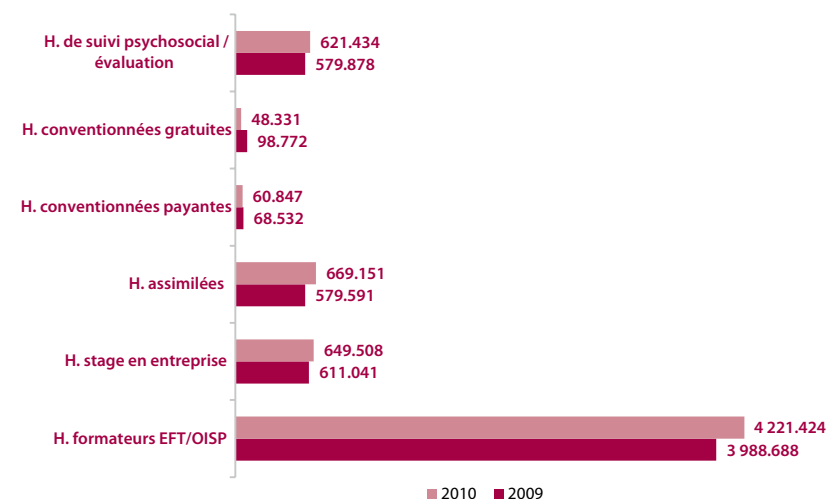
► **Tableau 1 : Répartition des heures et des stagiaires selon le type d'organisme**

	2008		2009		2010	
	Heures en %	Stagiaires	Heures en %	Stagiaires	Heures en %	Stagiaires
<b>EFT</b>	39,3%	25,7%	39,1%	25,7%	37,8%	26,1%
<b>OISP</b>	60,7%	74,3%	60,9%	74,3%	62,2%	73,9%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>	<b>16.346</b>	<b>100%</b>	<b>16.866</b>	<b>100%</b>	<b>16.852</b>

En observant la répartition des heures réalisées en fonction des prestataires (formateurs EFT et OISP ; conventionnées gratuites ou payantes) ou en fonction de leur nature (assimilées, stages, suivi psychosocial ou évaluation) nous constatons que les heures réalisées par les formateurs des EFT et OISP représentent près de 70% des heures comptabilisées. Par heures assimilées, nous désignons des heures prestées par les EFT et OISP mais qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des montants attribués aux centres à titre de subsides au prorata des heures prestées.

Globalement, nous constatons que les heures assimilées ont légèrement dépassé la barre de 10% en 2010, tout comme les heures de suivi psychosocial. Entre 2009 et 2010, nous observons également que toutes les catégories d'heures enregistrent une légère augmentation sauf les heures réalisées dans le cadre d'une convention (payante ou gratuite).

► **Distribution des heures de formation 2009/2010**

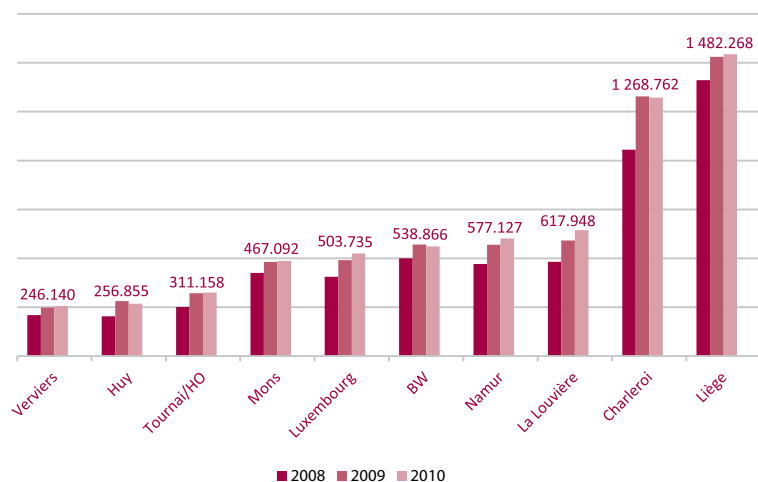


Entre 2008 et 2010, la courbe relative à l'évolution des heures de formation a suivi un rythme ascendant comparable entre les différentes sous-régions. Nous notons néanmoins un léger tassement des heures réalisées à Huy et à Charleroi. Dans cette dernière sous-région, cela pourrait s'expliquer par la disparition de certains centres de formation.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> A ce titre, nous notons la dissolution de l'OISP « Autrement » et de « Cap Jeunesse ». Ces deux centres sont agréés pour environ 61.000 heures.

En 2010, ce sont les « sous-régions » de Liège (avec près d'1.500.000 heures) et de Charleroi (avec plus d'1.250.000 heures) qui réalisent la majeure partie des heures du secteur.

### ► Evolution du nombre d'heures par sous-région



L'augmentation du nombre d'heures constatée dans plusieurs sous-régions est également valable pour l'ensemble des filières de formation. Si nous observons l'évolution par filière, nous constatons que plusieurs filières ont connu une certaine augmentation du nombre d'heures au fil des trois dernières années comme le montre le graphe suivant :

### ► Nombre d'heures de formation par filière

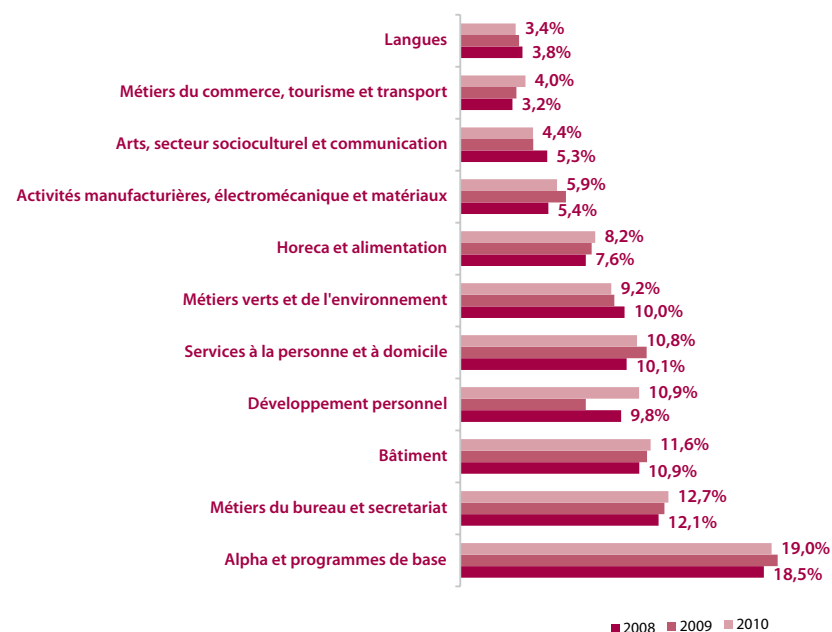


La filière d'alphabétisation et de remise à niveau a connu une relative augmentation en avoisinant en 2010 un million et 200.000 heures. Mais la filière du développement personnel a connu la hausse la plus marquante par rapport à 2009 en passant d'environ 500.000 heures en 2008 à plus de 683.000 heures en 2010, soit en passant de 8% à 11% de l'ensemble des heures. A un degré moindre, la filière du bâtiment a aussi connu une relative augmentation.

Toutefois, il faut noter que certaines filières ont enregistré une légère baisse en 2010 par rapport à 2009 (langues, activités manufacturières, services aux personnes et à domicile, métiers du bureau).

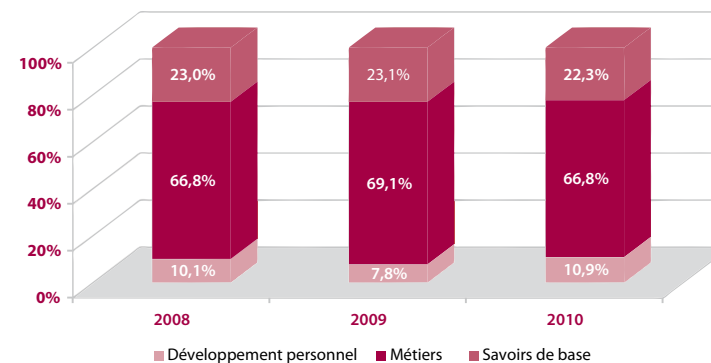
Globalement, quand nous observons la distribution des heures par filière, les filières de formation de base (alpha, langues, développement personnel) concentrent la majeure partie des heures comme le montre le graphe suivant.

### ► Evolution de la part d'heures par filière



Depuis quelques mois, une tendance à répartir les filières de formation en trois familles commence à apparaître. Ces trois familles regrouperont les filières selon qu'elles sont des filières « professionnelles » qui mènent vers des métiers ou des filières « d'orientation et de développement personnel » ou de « savoirs de base ». Nous avons donc cherché à connaître la répartition des heures de formation réalisées par le secteur en fonction de ces regroupements.

### ► Répartition des heures selon le type de filière



Cette répartition, présentée dans le graphe ci-dessus, montre que les filières professionnelles (métiers) représentent la majeure partie des heures réalisées ces trois dernières années. Avec une faible variation selon les années, ces filières représentent de 67 à 69% des heures réalisées.

La distribution des filières selon le type d'organisme montre que ce schéma dessinant trois familles de filières (développement personnel et orientation, savoirs de base, métiers) correspond relativement à une forme de « division de travail » entre EFT et OISP. En effet, les deux premières familles de filières sont principalement déployées au sein des OISP. En revanche, les filières « métiers » sont variablement portées, à la fois, par les EFT et les OISP comme le montre le tableau ci-dessous.

► **Tableau 2 :**  
**La distribution des heures selon les filières et le type d'organisme**

	2008		2009		2010	
	EFT	OISP	EFT	OISP	EFT	OISP
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	87,5%	12,5%	83,0%	17,0%	81,3%	18,7%
Alpha et programmes de base	0%	100%	0%	100%	0%	100%
Arts, secteur socioculturel et communication	19,2%	80,8%	17,8%	82,2%	14,6%	85,4%
Bâtiment	88,9%	11,1%	86,8%	13,2%	83,0%	17,0%
Développement personnel	0,0%	100%	0%	100%	0%	100%
Horeca et alimentation	95,9%	4,1%	94,0%	6,0%	93,3%	6,7%
Langues	0%	100%	0%	100%	0%	100%
Métiers du bureau et secrétariat	9,5%	90,5%	6,3%	93,7%	6,8%	93,2%
Métiers du commerce, tourisme et transport	39,1%	60,9%	29,9%	70,1%	26,4%	73,6%
Métiers verts et de l'environnement	88,2%	11,8%	88,3%	11,7%	88,3%	11,7%
Services à la personne et à domicile	47,8%	52,2%	48,6%	51,4%	46,8%	53,2%
Inconnu	15,6%	84,4%	0%	100%		
<b>Total général</b>	<b>39,3%</b>	<b>60,7%</b>	<b>39,1%</b>	<b>60,9%</b>	<b>37,8%</b>	<b>62,2%</b>

Ce tableau montre que, globalement, la fluctuation d'une année à une autre reste relative. Les OISP sont faiblement présents dans certaines filières « métiers » comme les activités manufacturières, l'électromécanique et les matériaux, le bâtiment, l'Horeca et l'alimentation, les métiers verts et de l'environnement. Quant à la filière des services aux personnes et à domicile, elle semble être partagée presque de façon paritaire entre les EFT et OISP. Ainsi, nous pourrions constater que certains métiers pénètrent graduellement le monde des OISP alors que les formations de base et le développement personnel restent des filières spécifiques aux OISP.

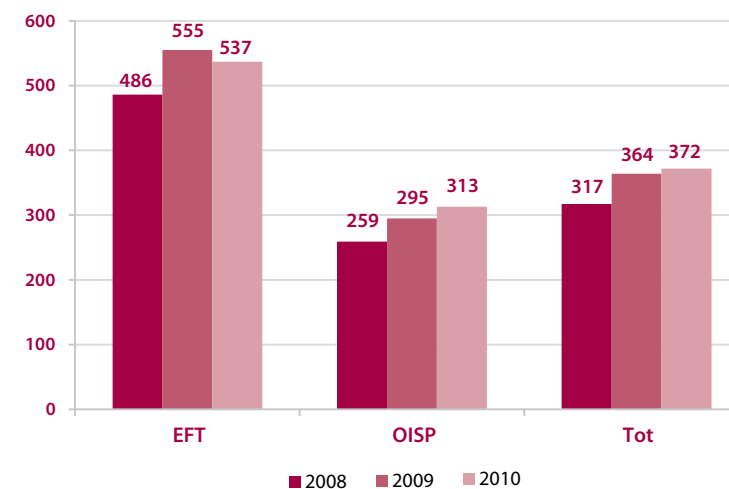
Par ailleurs, certaines filières « métiers » sont fortement déployées par les OISP telles que le secteur des « arts, le secteur socioculturel et la communication », les « métiers du bureau et du secrétariat » ainsi que les « métiers du commerce, le tourisme et le transport ».

Ces constatations montrent la limite des idées reçues sur les spécialisations respectives des EFT et des OISP.

## 1.2. L'augmentation de la moyenne d'heures de formation par stagiaire

La moyenne d'heures de formation par stagiaire a connu des rythmes différents d'augmentation entre 2008 et 2010 et selon le type d'organisme.<sup>5</sup> Nous constatons que les stagiaires en OISP ont gagné 54 heures en l'espace de trois ans. Les stagiaires en EFT ont gagné presque autant d'heures depuis 2008, soit une augmentation de 51 heures en moyenne. Toutefois, dans les EFT, nous enregistrons un léger tassement en 2010 par rapport à 2009. Globalement, l'augmentation de la moyenne d'heures pourrait être mise en perspective avec le nombre croissant de stagiaires de faible qualification scolaire accueillis par les EFT et OISP.<sup>6</sup> Cette augmentation du nombre de stagiaires faiblement scolarisés sera examinée plus loin dans ce document.

### ► Evolution de la moyenne d'heures par stagiaire

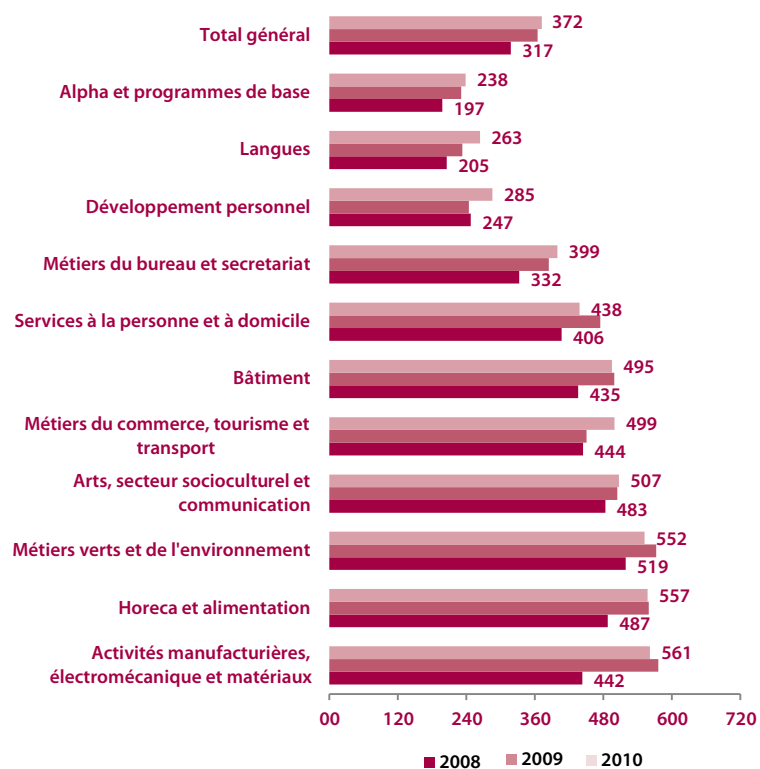


<sup>5</sup> Il faut rappeler, toutefois, que trois centres ont été dissous en 2010.

<sup>6</sup> L'hypothèse liant l'augmentation de la moyenne d'heures de formation et la faible qualification des stagiaires repose sur un postulat qui consiste à dire que le faible niveau de scolarité des stagiaires nécessite l'allongement de la durée et l'augmentation des heures de formation pour une meilleure remise à niveau.

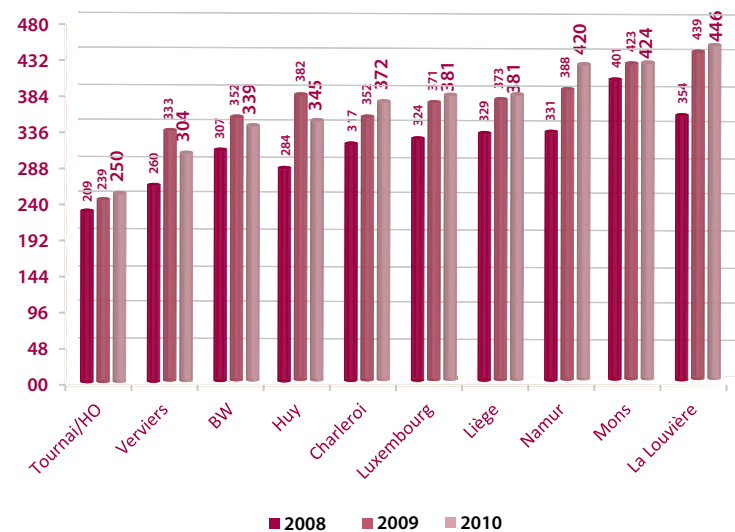
Si nous regardons la moyenne d'heures par filière, nous constatons que les filières d'apprentissage des métiers (Horeca, électro, électromécanique et matériaux, métiers verts...) enregistrent des moyennes nettement plus élevées que les filières de formation de base. Les plus faibles moyennes sont observées dans les filières d'alphabétisation, des langues et du développement personnel.

### ► Evolution de la moyenne d'heures par filière



Quant à l'évolution de cette moyenne par sous-région, nous constatons que la moyenne la plus élevée est enregistrée à La Louvière. Elle s'élève à 446 heures dans cette sous-région. Si l'on prend en considération la moyenne générale d'heures en EFT et OISP qui s'élève à 372 heures, nous observerons que 5 des sous-régions (La Louvière, Mons, Namur, Liège et Luxembourg) enregistrent des taux supérieurs à cette moyenne. En revanche, Tournai enregistre la moyenne la moins élevée, sensiblement inférieure à la moyenne régionale, soit 250 heures. La forte proportion d'heures de formation en filière d'alphabétisation et de savoirs de base -qui enregistre par ailleurs la plus faible moyenne d'heures par filière- pourrait être présentée comme l'un des facteurs ayant tiré la moyenne d'heures vers le bas dans cette sous-région. Le graphe suivant montre la distribution de la moyenne d'heures selon la sous-région.

### ► Evolution de la moyenne d'heures par stagiaire et par sous-région



Globalement, à travers ce graphe, nous pouvons constater que la distribution de la moyenne d'heures par sous-région montre qu'il y a une tendance structurelle dans la répartition de la moyenne d'heures selon les sous-régions.

## REPÈRES

### L'offre de formation :

- › Le secteur des EFT et OISP réalise un nombre croissant d'heures de formation. En 2010, le secteur a réalisé près de 6.270.000 heures. L'augmentation la plus marquante est observée en 2009 par rapport à 2008 avec près d'un million d'heures en plus.
- › Les EFT réalisent chaque année -depuis 2008- de 38 à 39% des heures réalisées par le secteur au profit d'un quart des stagiaires du secteur.
- › Les heures assimilées ont légèrement dépassé la barre de 10% en 2010, tout comme les heures de suivi psychosocial.
- › Entre 2008 et 2010, la courbe relative à l'évolution des heures de formation a suivi un rythme ascendant comparable entre les différentes sous-régions et ce malgré quelques légers tassements notamment à Huy et à Charleroi.
- › Plusieurs filières ont connu une certaine augmentation du nombre d'heures au fil des trois dernières années (la filière du développement personnel a connu la hausse la plus marquante par rapport à 2009 et -à un degré moindre- la filière du bâtiment).
- › En revanche, certaines filières ont enregistré une légère baisse en 2010.
- › Les filières professionnelles (métiers) représentent la majeure partie des heures réalisées ces trois dernières années. Elles connaissent une faible variation selon les années. Ces filières représentent de 67 à 69% des heures réalisées.
- › La moyenne d'heures de formation par stagiaire a connu une relative augmentation ces trois dernières années. Toutefois, dans les EFT, nous enregistrons un léger tassement en 2010 par rapport à 2009.
- › Les filières d'apprentissage des métiers (Horeca, électromécanique et matériaux, métiers verts...) enregistrent des moyennes d'heures sensiblement plus élevées que les filières de « savoirs de base ».

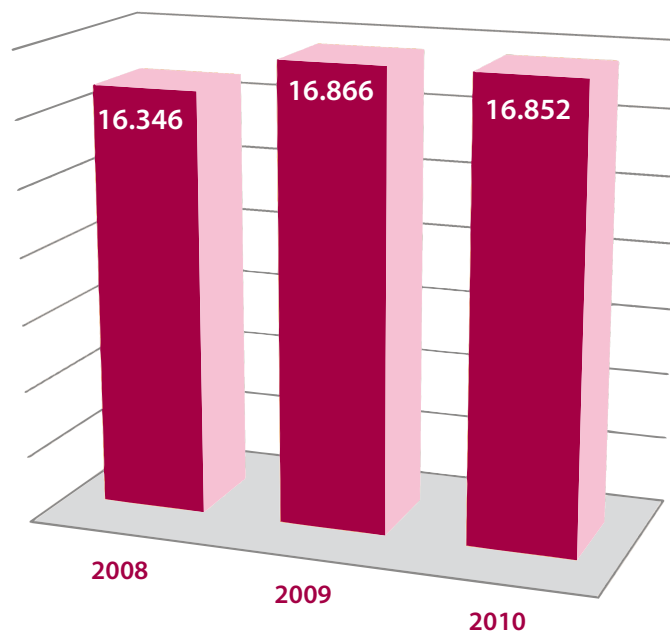




## 2. Les stagiaires

La relative augmentation du nombre d'heures entre 2009 et 2010 discuté plus haut a été accompagnée d'une stabilisation du nombre des stagiaires. Mais cette stabilisation confirme la tendance à l'augmentation enregistrée en 2009 par rapport à 2008.

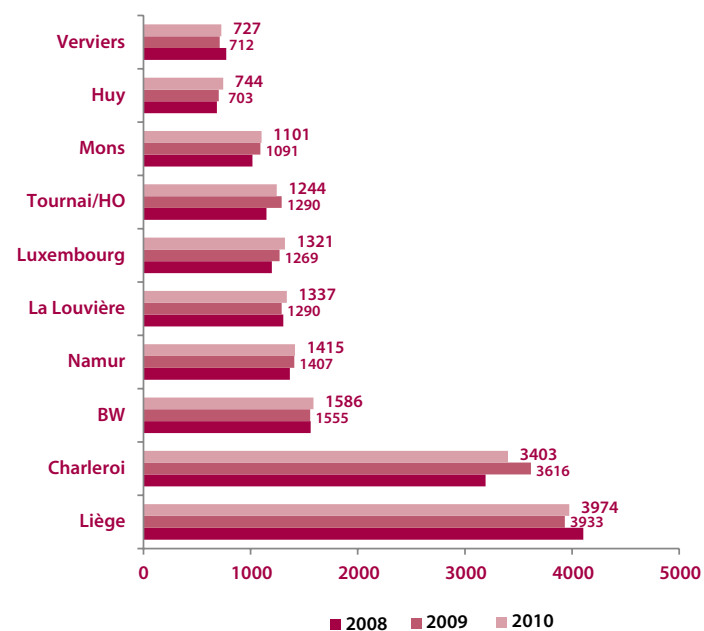
### ► Nombre de stagiaires



### 2.1. Répartition des stagiaires sur les sous-régions

Comme dans le cas des heures de formation, Liège et Charleroi concentrent le nombre le plus élevé de stagiaires avec une part cumulée de plus de 43% en 2010, soit près de 4.000 stagiaires pour Liège et plus de 3.400 stagiaires pour Charleroi.

### ► Nombre de stagiaires par sous-région

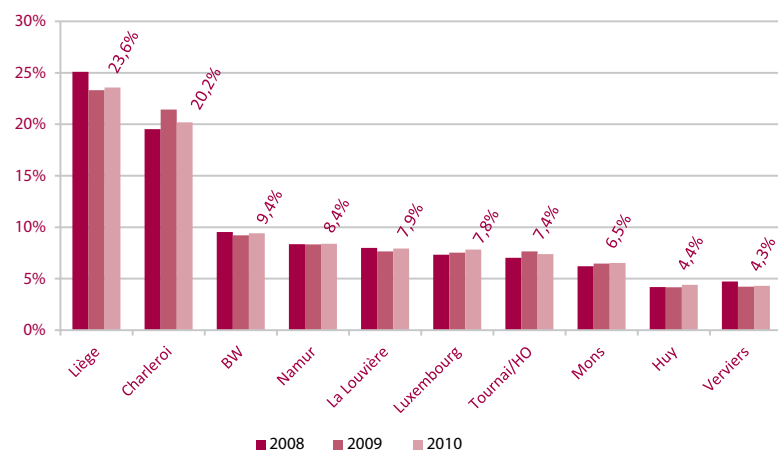


Le graphe ci-dessus montre l'évolution contrastée du nombre des stagiaires selon les sous-régions pour les années 2009 et 2010. En effet, nous notons une relative augmentation du nombre des stagiaires dans plusieurs régions (La Louvière, Luxembourg, Verviers et Brabant Wallon). En revanche, nous observons une diminution d'une importance variable notamment à Charleroi (-213), Liège (-47), Tournai (-46).

L'évolution du nombre de stagiaires selon les sous-régions montre que cette distribution est marquée par une tendance structurelle qui se confirme ces trois dernières années.

La répartition proportionnelle montre une forte disparité entre des régions de taille moyenne qui constituent la majeure partie des sous-régions (entre 1.000 et 2.000 stagiaires en Brabant Wallon, la Louvière, Namur, Luxembourg, Tournai et Mons) ou de petite taille (dont le nombre des stagiaires est inférieur à 1.000, à Verviers et à Huy) et deux sous-régions qui concentrent le plus grand nombre de stagiaires (à Liège et à Charleroi) comme le montre le graphe suivant.

### ► Evolution de la part de stagiaires par sous-région



Si nous mettons le nombre des stagiaires par sous-région en relation avec le nombre de chômeurs inscrits auprès du service public d'emploi, le Forem, selon les chiffres de 2010, nous constatons que les taux de pénétration varient sensiblement entre les sous-régions.

En effet, le taux de pénétration permet de mesurer la capacité du secteur à accueillir le public de demandeurs d'emploi éligibles. En d'autres termes, il permet de connaître la part du public accueilli par les EFT et OISP dans l'ensemble du public global potentiellement concerné par l'offre de formation du secteur.

En calculant ce taux de pénétration par sous-région, nous constatons que certaines sous-régions se situent sensiblement en-dessous de la moyenne régionale de pénétration qui s'élève à 6,9%. Cela montre qu'il y a encore un travail à faire en ce qui a trait à l'augmentation de la capacité d'accueil dans certaines sous-régions en particulier.

### ► Tableau 3 : Les taux de pénétration selon les sous-régions

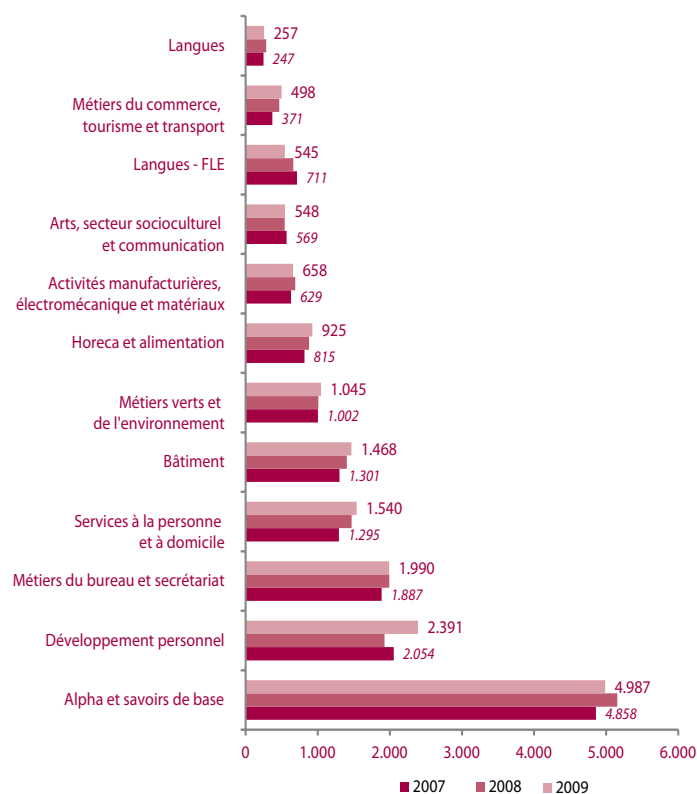
Sous-région	Chômeurs inscrits	Taux de pénétration
Luxembourg	13.530	9,8
Brabant Wallon	18.582	8,5
Charleroi	44.824	7,6
Huy	9.836	7,6
Liège	52.866	7,4
Tournai & HO	19.629	6,3
La Louvière	23.032	6,0
Verviers	14.324	5,6
Namur	26.003	5,3
Mons	22.162	5,0
<b>Total</b>	<b>244.788</b>	<b>6,9</b>



## 2.2. L'évolution du nombre de stagiaires selon les filières

Le nombre des stagiaires a également connu une évolution contrastée selon les filières. Si certaines ont gagné en nombre, d'autres accusent une relative baisse.

### ► Nombre de stagiaires par filière

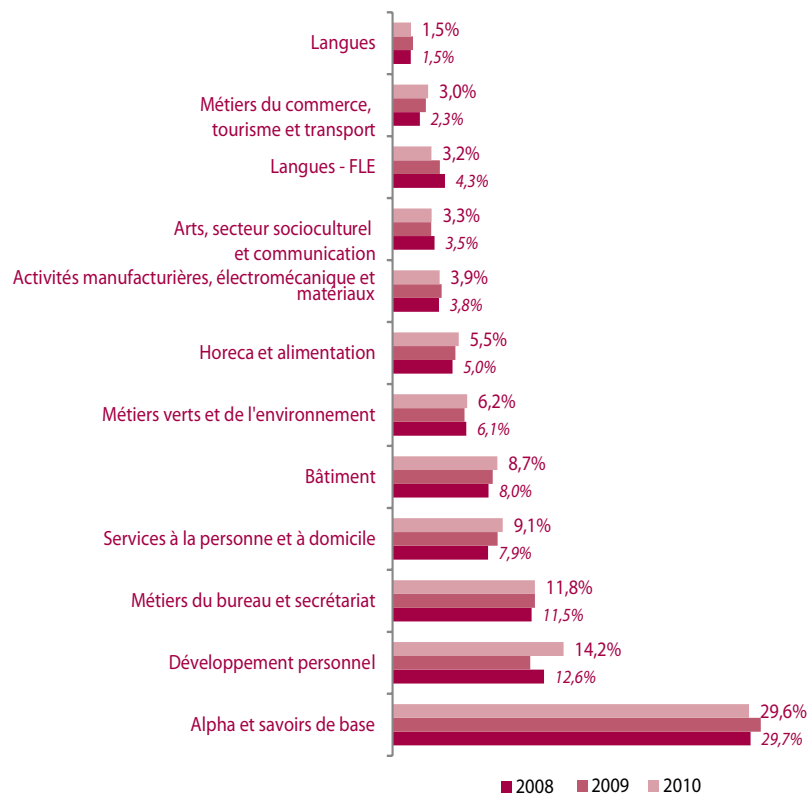


Le graphe ci-contre montre que les filières langues (langues étrangères et le Français Langue Etrangère -FLE-)<sup>7</sup> ont enregistré une relative baisse par rapport à 2009 (-10% pour les langues et -17% pour le FLE). La filière des activités manufacturières, l'électromécanique et les matériaux ainsi que la filière des savoirs de base ont également enregistré des baisses relatives qui s'élèvent respectivement à -4 et à -3%.

Nous observons que la filière des savoirs de base concentre le plus grand nombre de bénéficiaires soit près de 5.000 stagiaires en 2010 ce qui est l'équivalent de près de 30% de l'ensemble des stagiaires. La filière du développement personnel se situe en seconde place avec près de 2.400 bénéficiaires soit un peu plus de 14% des stagiaires comme le montre le graphe suivant :

<sup>7</sup> Les formations des « langues » sont généralement reprises dans une seule catégorie appelée « langues » en incluant la filière du « Français langue étrangère » (FLE). Néanmoins, par souci de visibilité et de lisibilité, dans certains cas, les chiffres relatifs à la filière « langues » et à la filière du « Français langue étrangère » sont présentés séparément. Ceci est dans le but de pouvoir tirer les conclusions qui s'imposent en fonction du contexte. Il faut noter que la filière FLE s'assimile plutôt à une filière de « savoir de base ». Or, l'apprentissage des langues serait destiné plutôt à une population ayant déjà acquis des compétences et des savoirs de base.

### Evolution de la part des stagiaires par filière



En dehors de l'augmentation sensible de la filière du développement personnel qui a enregistré 464 stagiaires de plus qu'en 2009, la structure de l'offre n'a pas changé. Certaines autres filières comme celle des services aux personnes et à domicile continuent également à progresser par rapport à 2008 comme le montre le tableau suivant. En effet, le nombre de stagiaires dans ces filières a augmenté de plus de 19% en l'espace de trois ans.

► **Tableau 4 : La distribution des stagiaires selon les filières (en nombre absolu et en %)**

	2008		2009		2010	
	n	%	n	%	n	%
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	629	3,8%	687	4,1%	658	3,9%
Alpha et savoirs de base	4.858	29,7%	5.154	30,6%	4.987	29,6%
Arts, secteur socioculturel et communication	569	3,5%	542	3,2%	548	3,3%
Bâtiment	1.301	8,0%	1.402	8,3%	1.468	8,7%
Développement personnel	2.054	12,6%	1.927	11,4%	2.391	14,2%
Horeca et alimentation	815	5,0%	880	5,2%	925	5,5%
Langues	247	1,5%	286	1,7%	257	1,5%
Langues - FLE	711	4,3%	661	3,9%	545	3,2%
Métiers du bureau et secrétariat	1.887	11,5%	1.992	11,8%	1.990	11,8%
Métiers du commerce, tourisme et transport	371	2,3%	467	2,8%	498	3,0%
Métiers verts et de l'environnement	1.002	6,1%	1.008	6,0%	1.045	6,2%
Services à la personne et à domicile	1.295	7,9%	1.471	8,7%	1.540	9,1%
Permis de conduire <sup>8</sup>	82	0,5%				
Inconnu	525	3,2%	389	2,3%		
<b>Total général</b>	<b>16346</b>	<b>100%</b>	<b>16866</b>	<b>100%</b>	<b>16852</b>	<b>100%</b>

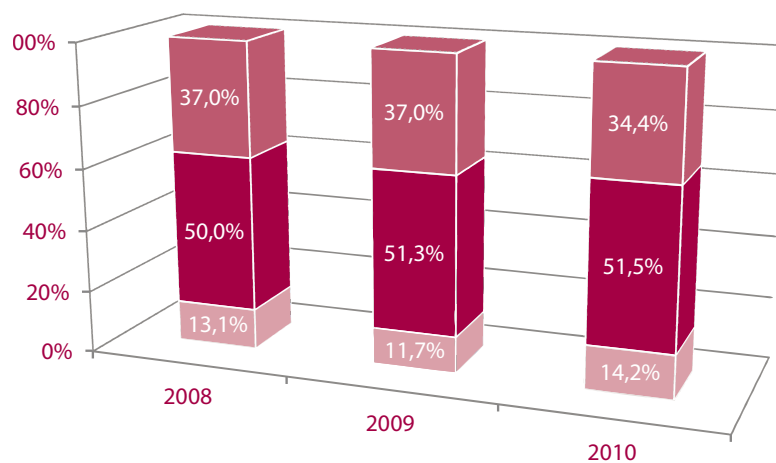
<sup>8</sup> La filière « permis de conduire » qui a existé durant un certain nombre d'années a disparu depuis 2008. Par souci de lisibilité, cette filière n'est reprise dans les différents tableaux –concernant les chiffres de 2008– que si elle est nécessaire pour montrer la validité du calcul présenté.



Ces informations permettent de constater que la distribution sur les filières fait apparaître une très faible fluctuation d'une année à l'autre. Ainsi, à travers les graphes et tableaux ci-dessus, nous pouvons observer qu'il y a une tendance structurelle dans la répartition des stagiaires sur les différentes filières depuis trois ans. Ces tendances structurelles sont liées notamment au nombre de places de formation disponibles et à la spécialisation des opérateurs.

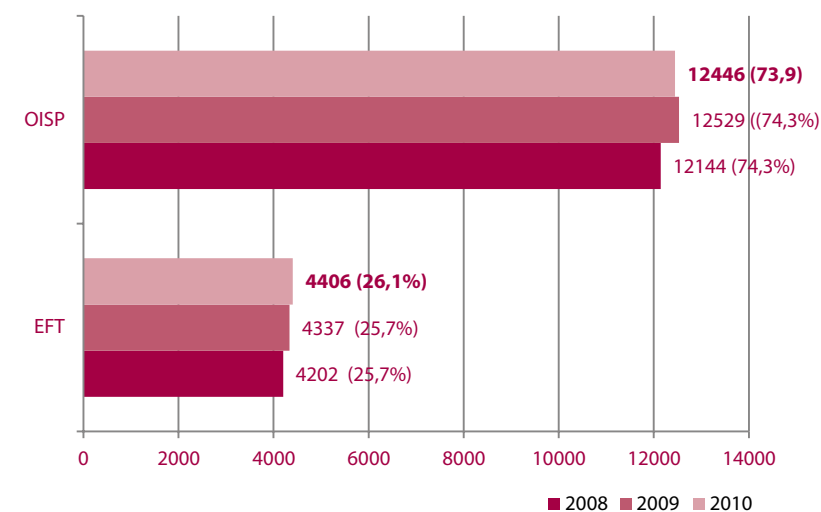
Quand nous examinons la répartition des stagiaires selon les trois familles de filières comme présenté ci-dessus (métiers, développement personnel et orientation, savoirs de base), nous constatons que la répartition des stagiaires contraste avec la répartition des heures. Si les filières des savoirs de base concentrent 22% des heures en 2010, elles bénéficient à près de 35% des stagiaires (alpha, savoirs de base et langues). En outre, nous observons que les 67% que représentent les heures de formation dans les filières « métiers » dans l'ensemble du secteur bénéficient à un peu plus de 51% des stagiaires uniquement.

#### ► *Distribution des stagiaires selon le type de filière*



Quant à la distribution des stagiaires en rapport avec le type d'organisme, nous observons une augmentation du nombre de stagiaires en EFT depuis 2008. En nombre absolu, les EFT ont gagné plus de 200 stagiaires en trois ans. Ce qui signifie un taux de croissance de près de 5%. Les OISP, quant à eux, ont gagné 302 stagiaires en trois ans, soit une augmentation de 2,5%. Ainsi, nous constatons une augmentation plus rapide dans les EFT que dans les OISP.

#### ► *La répartition des stagiaires selon le type d'organisme*

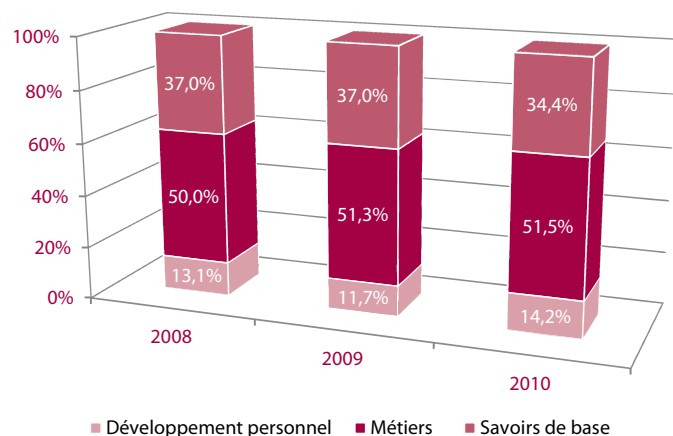


En 2010, la part des stagiaires en EFT dépasse légèrement les 26%. Elle accuse ainsi une légère augmentation par rapport aux taux de 2008 et de 2009 qui étaient de 25,7%.

## 2.3. La distribution selon le genre

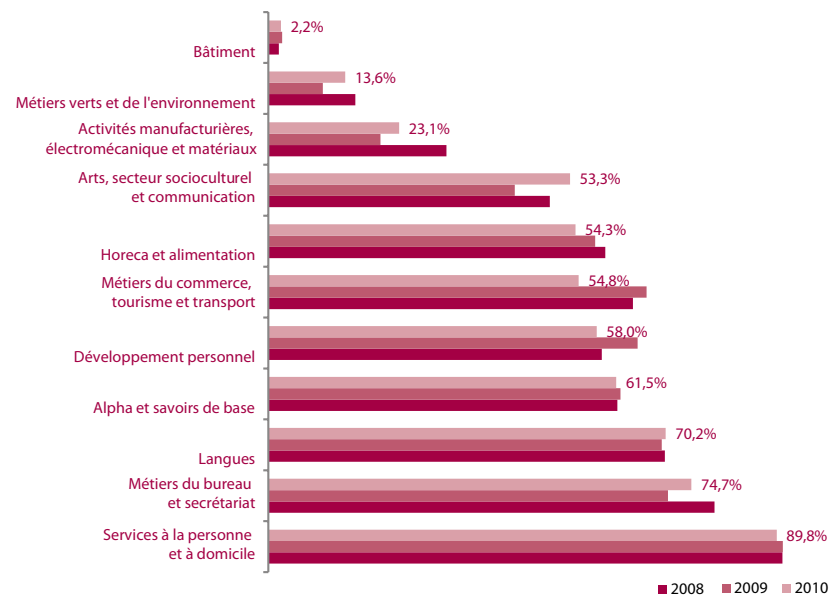
La part des femmes évolue selon un rythme croissant ces trois dernières années. Nous enregistrons ainsi près de quatre points en plus par rapport à la proportion de 2008 comme le montre le graphe suivant :

### ► La distribution selon le genre



L'évolution de la part des femmes coïncide avec la baisse de la part des « inconnus » par rapport à 2008 et avec un léger tassement de la part des hommes. Quand nous observons la part des femmes dans les différentes filières, établie dans un ordre croissant dans le graphe ci-dessous selon les données de 2010, nous constatons que cette distribution véhicule une forme de segmentation basée sur le genre. Cette distribution semble traduire également une tendance structurelle qui se confirme à travers les années.

### ► Part des femmes par filière



Le tableau ci-dessous donne une image plus précise des chiffres relatifs à la distribution selon le genre ces trois dernières années.

► **Tableau 5 : La distribution selon le genre et la filière**

	2008			2009			2010		
	F	H	I	F	H	I	F	H	I
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	31,5%	68,5%	0,0%	19,8%	80,2%	0,0%	23,1%	76,9%	0,0%
Alpha et savoirs de base	61,7%	30,8%	7,5%	62,2%	37,6%	0,2%	61,5%	38,5%	0,0%
Arts, secteur socioculturel et communication	49,7%	49,9%	0,4%	43,5%	50,7%	5,7%	53,3%	46,7%	0,0%
Bâtiment	1,8%	98,2%	0,0%	2,4%	97,6%	0,0%	2,2%	94,2%	3,5%
Développement personnel	58,9%	41,1%	0,0%	65,2%	34,6%	0,2%	58,0%	41,9%	0,0%
Horeca et alimentation	59,5%	40,5%	0,0%	57,7%	42,2%	0,1%	54,3%	45,7%	0,0%
Langues	70,0%	30,0%	0,0%	69,5%	30,5%	0,0%	70,2%	29,8%	0,0%
Métiers du bureau et secrétariat	78,8%	21,2%	0,0%	70,6%	22,3%	7,1%	74,7%	24,8%	0,5%
Métiers du commerce, tourisme et transport	64,4%	35,6%	0,0%	66,8%	33,2%	0,0%	54,8%	43,4%	1,8%
Métiers verts et de l'environnement	15,4%	84,5%	0,1%	9,6%	85,2%	5,2%	13,6%	86,3%	0,1%
Services à la personne et à domicile	90,8%	9,0%	0,2%	90,9%	9,0%	0,1%	89,8%	10,1%	0,1%
<b>Total général</b>	<b>56,8%</b>	<b>40,7%</b>	<b>2,5%</b>	<b>55,2%</b>	<b>43,4%</b>	<b>1,4%</b>	<b>55,1%</b>	<b>44,5%</b>	<b>0,4%</b>

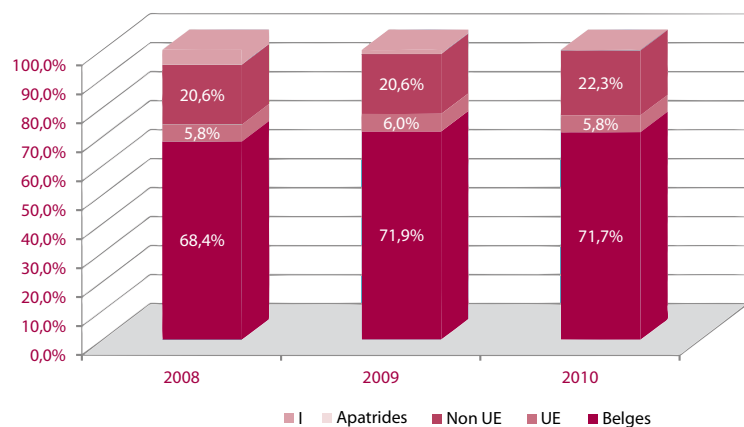
Nous observons ainsi une forte concentration de femmes dans les filières de services aux personnes et à domicile. Elles représentent également près des trois quarts des filières des métiers du bureau et du secrétariat. Outre ces deux dernières filières, les filières des langues, l'alphabétisation et le développement personnel concentrent des taux supérieurs à la moyenne. En revanche, les femmes sont très peu nombreuses dans la filière du

bâtiment et, à un degré moindre, dans les métiers de l'environnement. Par ailleurs, nous constatons que le taux de femmes augmente entre 2008 et 2010 dans la filière des arts et de la communication et plus légèrement dans la filière du bâtiment. Pourtant l'augmentation de la part des femmes dans le secteur de façon générale ces trois dernières années peut être considérée comme sensible.

## 2.4. Les nationalités

Le secteur semble jouer un rôle important dans le processus d'accueil et d'intégration des personnes étrangères. Le nombre important de personnes de nationalité étrangère en témoigne. Ainsi, 3.763 stagiaires de nationalité non-européenne ont fréquenté les EFT et OISP en 2010 (contre 3.478 stagiaires en 2009). A ce nombre il faut ajouter près d'un millier de stagiaires de nationalité européenne.

### ► Distribution des stagiaires selon la nationalité



Ainsi, plus d'un stagiaire sur cinq est de nationalité non-européenne. Nous constatons également que la part des personnes de nationalité belge fluctue légèrement. En même temps, la part de stagiaires non-européens a augmenté en particulier entre 2009 et 2010.

Toutefois, une certaine précaution s'impose dès lors que l'on sait qu'il s'agit bien de chiffres relatifs à la nationalité et non à l'origine.

Le rôle du secteur dans l'accueil et l'intégration des personnes de nationalité étrangère est confirmé par les taux de pénétration. Ainsi concernant les demandeurs d'emploi de nationalité étrangère, nous avons calculé un taux de pénétration sur base du nombre de chômeurs inscrits au Forem comme l'indique le tableau suivant :

► **Tableau 6 : Les taux de pénétration selon la nationalité (en rapport avec le nombre de demandeurs d'emploi inscrits)**

	2008	2009	2010
Belges	5,4	5,7	5,7
Etr. non-UE	30,4	31,1	29,1
Etr. UE	4,6	4,8	4,7

Ce tableau nous indique ainsi un taux de pénétration élevé auprès des demandeurs d'emploi de nationalité non-européenne. Ce taux de pénétration est réalisé auprès d'une population répartie variablement sur les sous-régions et composée de quelques 13.000 demandeurs d'emploi.



La répartition selon les sous-régions nous est présentée dans le tableau suivant :

► **Tableau 7 : La répartition des demandeurs d'emploi selon la nationalité par sous-région**

DR	Belges	%	Etr. non-UE	%	Etr. UE	%
Luxembourg	12.239	90,5%	517	3,8%	774	5,7%
Charleroi	38.371	85,6%	2.579	5,8%	3.874	8,6%
Huy	9.207	93,6%	295	3,0%	334	3,4%
La Louvière	19.703	85,5%	700	3,0%	2.629	11,4%
Liège	42.477	80,3%	4.824	9,1%	5.565	10,5%
Mons	18.677	84,3%	921	4,2%	2.564	11,6%
Mouscron	3.588	75,6%	120	2,5%	1.036	21,8%
Namur	24.088	92,6%	930	3,6%	985	3,8%
Nivelles	16.696	89,9%	645	3,5%	1.241	6,7%
Tournai	13.460	90,4%	304	2,0%	1.121	7,5%
Verviers	12.420	86,7%	1.110	7,7%	794	5,5%
<b>Total général</b>	<b>210.926</b>	<b>86,2%</b>	<b>12.945</b>	<b>5,3%</b>	<b>20.917</b>	<b>8,5%</b>

En 2010, si les personnes de nationalité non-européenne représentent 5,3% des demandeurs d'emploi en Région wallonne, leur part s'élève dans les EFT et OISP à plus de 22%. En 2010, le secteur a accueilli 3.763 personnes sur les quelques 13.000 individus de nationalité non-européenne dans l'ensemble de la Région wallonne.

## 2.5. Statut de stagiaires à l'entrée en formation

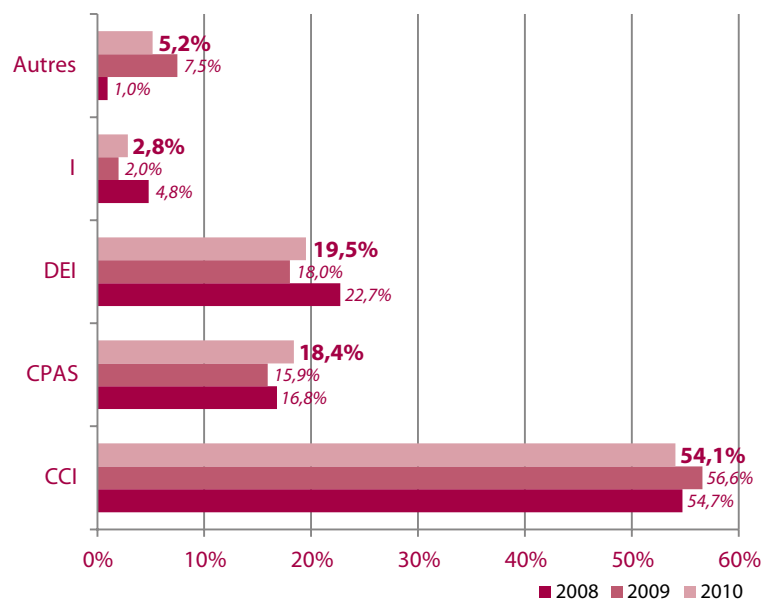
Le statut du stagiaire au moment de l'entrée en formation donne une indication intéressante sur les caractéristiques principales des flux de stagiaires entrants. Ces statuts sont regroupés dans les catégories suivantes :

- › les DEI (demandeurs d'emploi inoccupés)<sup>9</sup> : ce sont tous les demandeurs d'emploi (stage d'attente, allocation d'attente, inscrits libres non indemnisés) hormis les chômeurs complets indemnisés ;
- › les CCI (Chômeurs Complets Indemnisés);
- › les personnes qui perçoivent une allocation sociale de la part des CPAS ;
- › les « autres »<sup>10</sup> : y figurent les stagiaires ayant un statut d'étudiant lors de l'entrée en formation, les personnes handicapées ou bénéficiaires d'allocations de mutuelles, les personnes sous contrat PTP ou les personnes incarcérées et autres catégories non identifiées.

<sup>9</sup> Cette catégorie « DEI » est composée de personnes ayant les statuts suivants : allocation d'attente, stage d'attente, demandeur d'emploi libre (en ce compris les personnes ne bénéficiant plus des allocations de chômage, ni du revenu d'intégration ou de l'aide sociale à charge du CPAS, mais inscrites comme demandeurs d'emploi), demandeurs d'emploi à aptitude réduite (reconnaissance ONEM, FOREM, ACTIRIS), personnes avec handicap reconnu (affaires sociales, AWIPH – Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées-, Fonds des accidents du travail).

<sup>10</sup> La catégorie « autres » est composée de personnes ayant les statuts suivants : étudiants (alternance, de plein exercice, formation IFAPME..), autres inactifs non-inscrits comme demandeurs d'emploi, personnes avec handicap reconnu (Affaires sociales, AWIPH, Fonds des accidents du travail) et autres.

### ► Statut des stagiaires à l'entrée en formation



Nous pouvons constater que le secteur accueille de plus en plus de personnes qui émargent des CPAS dont la part passe de 15,9% en 2009 à 18,4% en 2010. Mais cela ne doit pas occulter une faible fluctuation de la distribution des stagiaires en fonction des statuts d'entrée. L'analyse des chiffres absolus permet de mieux saisir cette fluctuation.

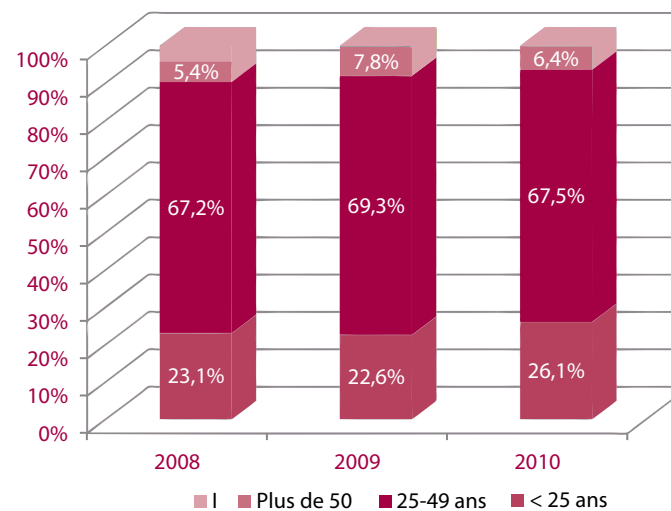
Le tableau ci-dessus montre la diminution sensible du nombre de personnes ayant un statut de chômeur complet indemnisé. Nous notons une diminution de 432 stagiaires en 2010 par rapport à 2009.

### ► Tableau 8 : La répartition des stagiaires selon le statut à l'entrée en formation

	2008	2009	2010
CCI	8945	9545	9113
CPAS	2745	2686	3099
DEI	3714	3037	3288
Autres	158	1261	872
I	784	337	480
<b>Total général</b>	<b>16346</b>	<b>16866</b>	<b>16852</b>

## 2.6. La distribution selon l'âge

### La distribution selon la catégorie d'âge



Le graphe ci-dessus montre qu'il y a une augmentation sensible de la part des stagiaires de moins de 25 ans en 2010. Nous notons ici que le nombre de stagiaires de moins de 25 ans est passé de 3.761 en 2009 à 4.392 en 2010, soit une augmentation de 631 stagiaires qui correspond à un taux de croissance de 17%. Cette augmentation pourrait être mise en relation avec les dispositifs d'activation qui touchent les jeunes de moins de 25 ans.

La distribution des catégories d'âge selon les filières montre que 21% des jeunes de moins de 25 ans suivent une formation dans la filière d'alphabétisation et des savoirs de base. En outre, 14% d'entre eux sont inscrits dans la filière du bâtiment et autant (14%) dans la filière du développement personnel.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent ainsi 42% des stagiaires dans la filière du bâtiment. Ils représentent également plus d'un tiers des stagiaires dans les filières des métiers du commerce, du tourisme et du transport ainsi que dans les filières d'activités manufacturières, d'électromécanique et de matériaux et les filières des métiers verts. Il convient de noter également que plus de 47% des stagiaires de plus de 50 ans dans le secteur sont inscrits dans une filière d'alphabétisation et des savoirs de base.

## REPÈRES

### *Les stagiaires*

- › En 2010, nous constatons une stabilisation du nombre des stagiaires par rapport à 2009 mais qui confirme la tendance à l'augmentation par rapport à 2008. En effet, l'augmentation enregistrée entre 2008 et 2009 a été suivie par une certaine stabilisation en 2010.
- › Comme c'est le cas pour les heures de formation, Liège et Charleroi concentrent 43% des stagiaires recensés en 2010.
- › Nous observons une évolution contrastée du nombre des stagiaires selon les sous-régions. La relative augmentation -en 2010- du nombre des stagiaires dans plusieurs régions (La Louvière, Luxembourg, Verviers et Brabant Wallon) contraste avec une légère diminution observée à Charleroi (-213) et Tournai (-46).
- › La distribution des stagiaires selon les sous-régions montre une tendance à caractère structurel.
- › Les taux de pénétration varient sensiblement entre les sous-régions. Cela nous interroge sur la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil dans certaines sous-régions en particulier.
- › Le nombre des stagiaires a connu une évolution contrastée selon les filières. Les filières des langues, des activités manufacturières, l'électromécanique et les matériaux ainsi que la filière des savoirs de base, en particulier, ont enregistré des baisses relatives.
- › Parmi les 11 catégories répertoriées, les filières des savoirs de base et du développement personnel concentrent le plus grand nombre de bénéficiaires (respectivement 30% et 14%).
- › La répartition des stagiaires selon les trois familles de filières (métiers, développement personnel et orientation, savoirs de base), montre que la répartition des stagiaires contraste avec la répartition des heures : les 67% que représentent les heures de formation dans les filières « métiers » dans l'ensemble du secteur bénéficient à un peu plus de 51% des stagiaires.
- › Nous constatons un rythme d'augmentation plus rapide dans les EFT que dans les OISP. En nombre absolu, les EFT ont gagné plus de 200 stagiaires en trois ans ce qui signifie un taux de croissance de près de 5%. Les OISP ont gagné 302 stagiaires en trois ans, soit une augmentation de 2,5%.
- › La part des femmes reste relativement stable. Leur distribution selon les filières véhicule une forme de distribution « sexuée » ou basée sur le genre.
- › Le secteur joue un rôle important dans l'accueil et l'intégration des personnes de nationalité étrangère. En 2010, si les personnes de nationalité non-européenne représentent 5,3% des D.E. en Région wallonne, leur part s'élève dans les EFT et OISP à plus de 22%.
- › La répartition selon le statut à l'entrée en formation montre que le secteur accueille de plus en plus de personnes qui émergent des CPAS dont la part passe de 15,9% en 2009 à 18,4% en 2010.



# 3. La distribution des stagiaires en rapport avec les conditions d'accès à la formation : niveau d'études et durée d'inoccupation

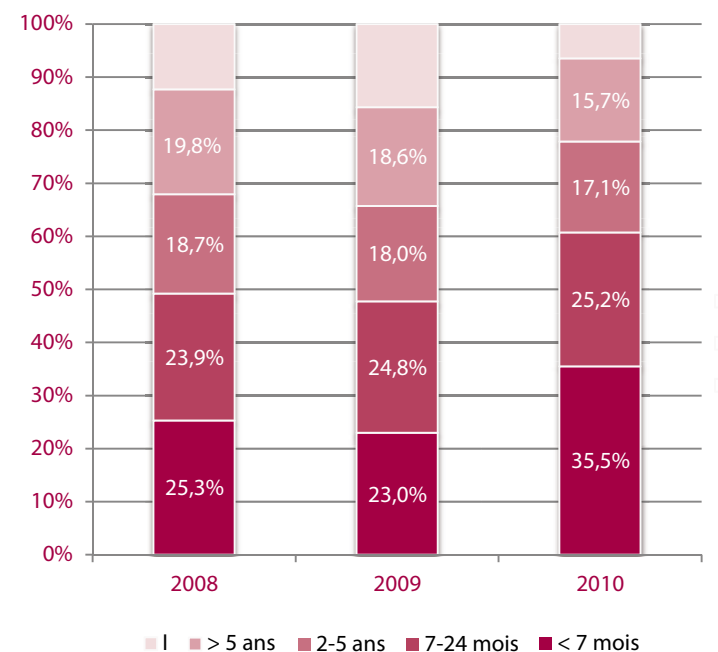
Les demandeurs d'emploi, faut-il le rappeler, accèdent aux formations des EFT et OISP en répondant, entre autres conditions, à l'un des deux préalables au moins : une durée d'inoccupation supérieure à deux ans ou un niveau d'études inférieur au secondaire supérieur pour les OISP et inférieur au secondaire inférieur pour les EFT. Nous avons croisé les informations relatives aux stagiaires pour connaître la condition qui a permis leur éligibilité et éventuellement le cumul de ces conditions d'éligibilité.

## 3.1. Durée d'inoccupation

Nous observons que la part des stagiaires de courte durée d'inoccupation, soit une durée allant de 0 à 6 mois, a connu une sensible augmentation de 2009 à 2010 (plus de 12 points en plus). Cependant la fluctuation des autres catégories reste relativement faible.

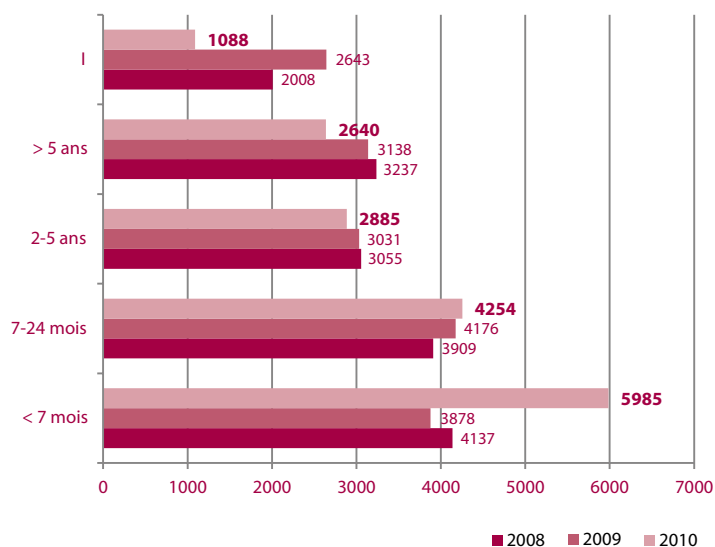
Les parts cumulées des stagiaires d'une durée d'inoccupation inférieure à deux ans en 2010 s'élève à plus de 60%. Cela permet d'en déduire qu'une faible partie (inférieure à 40%) des stagiaires accèdent à la formation en raison d'une longue durée d'inoccupation. Cette information doit être relativisée. Elle se base en effet principalement sur la date d'inscription auprès du service public d'emploi (Le Forem). Or, la date d'inscription ne correspond pas forcément au moment réel d'entrée en situation de chômage pour une grande partie du public, notamment les personnes de retour sur le marché du travail ou les personnes de nationalité étrangère récemment installées en Belgique.

► *La distribution selon la durée d'inoccupation*



Le graphe suivant permet de constater que l'augmentation des stagiaires de courte durée d'inoccupation correspond à un nombre relativement important de stagiaires. Cette catégorie passe de 3.878 en 2009 à 5.985 en 2010 soit une augmentation de plus de 2.100 bénéficiaires. Notons ici que le nombre de stagiaires dont la durée d'inoccupation est inconnue a diminué. Ainsi, nous pourrions émettre l'hypothèse d'un transfert opéré de la catégorie des inconnus vers la catégorie des stagiaires de courte durée d'inoccupation.

#### ► Evolution du nombre des stagiaires par durée d'inoccupation



Toutefois, l'augmentation du nombre de stagiaires de courte durée d'inoccupation peut-elle s'expliquer par un comportement actif immédiat des jeunes demandeurs d'emploi soumis à d'intenses dispositifs d'activation ? Nous pouvons éventuellement admettre que l'augmentation sensible de la part des stagiaires de moins de 25 ans (de 22 à 26%) pourrait confirmer, en partie, cette hypothèse.

En même temps, nous observons une relative diminution du nombre de personnes de longue durée d'inoccupation (plus de 5 ans). Cette diminution peut-elle s'expliquer par des politiques d'activation qui ont déjà suffisamment atteint ce public, autrement dit, le potentiel des demandeurs d'emploi « mobilisables » a-t-il été mobilisé et les chômeurs de longue durée activés en 2008 et 2009 ?

Cela ne doit pas occulter le rôle important accompli par le secteur dans l'accueil des personnes de longue durée d'inoccupation. Si nous tentons de mettre en perspective le public de longue durée d'inoccupation accueilli par le secteur et les données relatives aux demandeurs d'emploi en Région wallonne (RW), nous constaterons que le secteur joue un rôle important dans l'accompagnement de ce public. En effet, selon les statistiques du Forem, la situation en RW en novembre 2010 fait état d'une part de 40% des chômeurs de plus de deux ans d'inoccupation. Compte tenu du critère d'éligibilité relatif à la durée d'inoccupation, près de 98.000 demandeurs d'emploi (DE) sont éligibles à l'offre de formation des EFT et OISP.

► **Tableau 9 : La distribution des DE selon la durée d'inoccupation et la sous-région**

Sous-région (DR <sup>11</sup> )	2 < 5 ans	5 ans et +	Total général	Total chômeurs LD <sup>12</sup>	% de chômeurs LD <sup>13</sup>
Luxembourg	2.378	1.759	13.530	4.137	30,6
Charleroi	9.241	10.128	44.824	19.369	43,2
Huy	1.917	1.759	9.836	3.676	37,4
La Louvière	4.688	4.820	23.032	9.508	41,3
Liège	10.088	11.557	52.866	21.645	40,9
Mons	4.411	4.975	22.162	9.386	42,4
Mouscron	843	976	4.744	1.819	38,3
Namur	5.143	4.677	26.003	9.820	37,8
Nivelles	3.569	2.623	18.582	6.192	33,3
Tournai	2.912	3.032	14.885	5.944	39,9
Verviers	2.821	2.941	14.324	5.762	40,2
<b>Total</b>	<b>48.011</b>	<b>49.247</b>	<b>244.788</b>	<b>97.258</b>	<b>40%</b>

De façon globale, compte tenu de la variable relative à la durée d'inoccupation, le secteur réalise un taux de pénétration d'environ 6%. Il faut noter que le secteur des EFT et OISP compte parmi ses stagiaires une part cumulée de 32% de stagiaires de longue durée d'inoccupation (supérieure à 2 ans) en 2010. Cela indique donc une relative sous-représentation -dans les EFT et OISP- de ce public qui représente globalement 40% des demandeurs d'emploi.

11 Direction Régionale du Forem (Service Public d'Emploi)

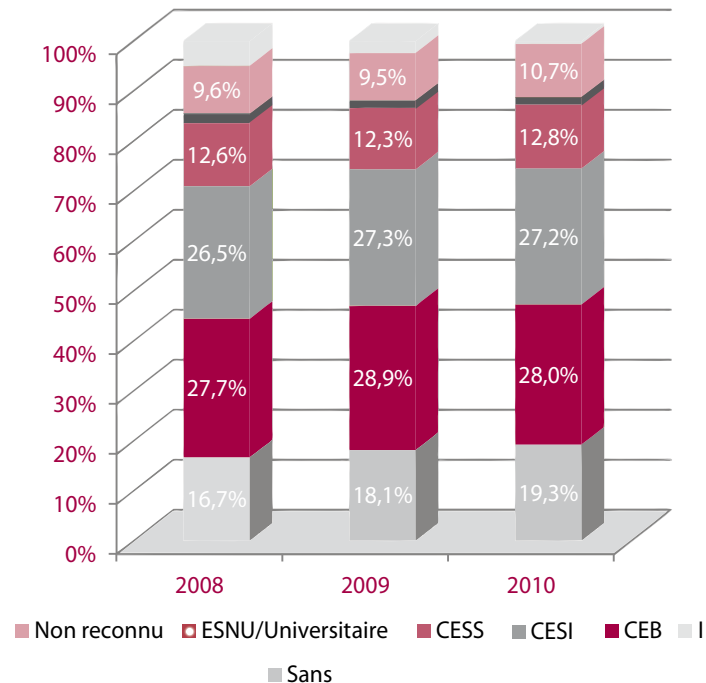
12 LD : Longue Durée

13 LD : Longue Durée

## 3.2. La distribution selon le niveau d'études

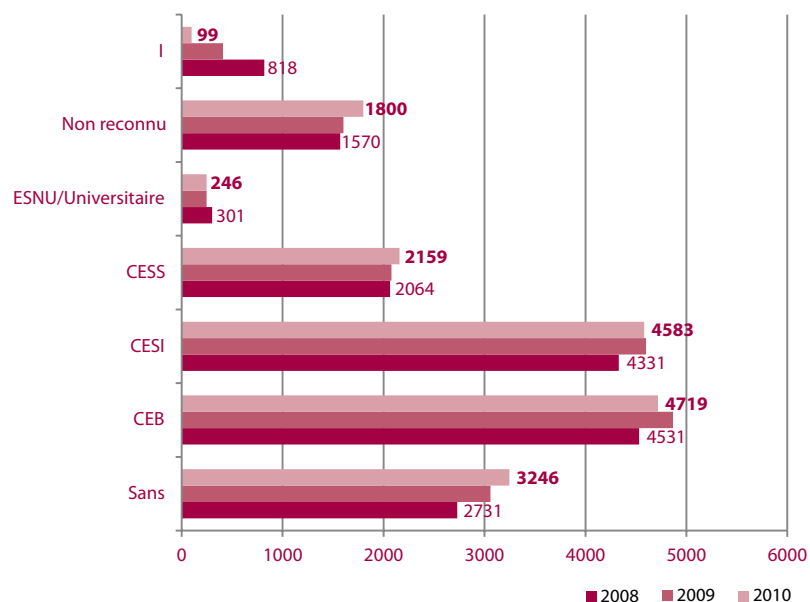
Les chiffres relatifs aux niveaux d'études des stagiaires montrent que le secteur des EFT et OISP accueille essentiellement un public faiblement scolarisé. Près de trois quarts des bénéficiaires ont un niveau d'études inférieur au secondaire supérieur, soit trois stagiaires sur quatre. L'évolution de la courbe ces trois dernières années montre que cette tendance se confirme d'une année à l'autre.

► **Evolution du niveau d'études**



Il convient de souligner que les stagiaires sans aucun diplôme sont de plus en plus nombreux au sein des EFT et OISP. En 2010, le secteur a accueilli plus de 500 stagiaires sans aucun diplôme de plus qu'en 2008, soit 3.246 bénéficiaires. Cela correspond à une augmentation de 19% en deux ans.

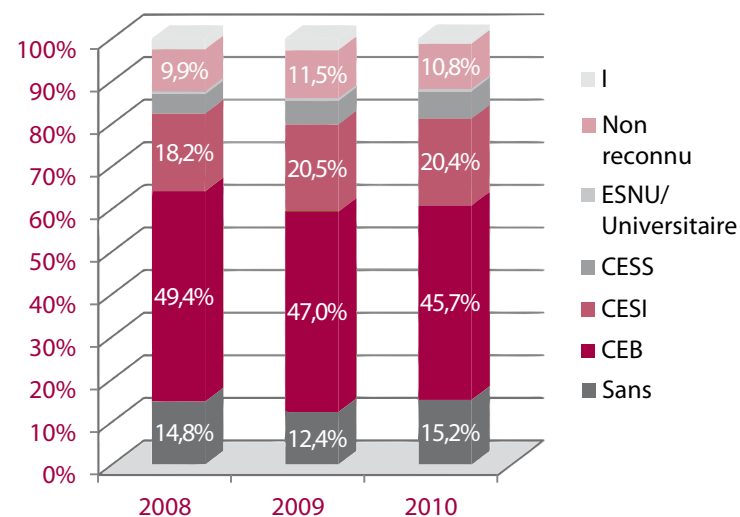
#### ► Evolution du nombre de stagiaires en rapport avec le niveau d'études



Près de la moitié des stagiaires, soit quelques 8.000 stagiaires ne dépassent pas le niveau d'études primaires (CEB). Cela témoigne de l'accueil au sein des EFT et OISP d'un public de plus en plus éloigné de l'emploi.

Dans les EFT, compte tenu des critères d'accès pour les formations réalisées par ces centres, la part des personnes faiblement scolarisées est même supérieure à 60%. Mais la part des personnes sans aucun diplôme est inférieure à leur part dans les OISP. Ce sont les personnes de niveau d'études primaires (CEB) qui sont les plus nombreuses (près de 46%) comme le montre le graphe suivant.

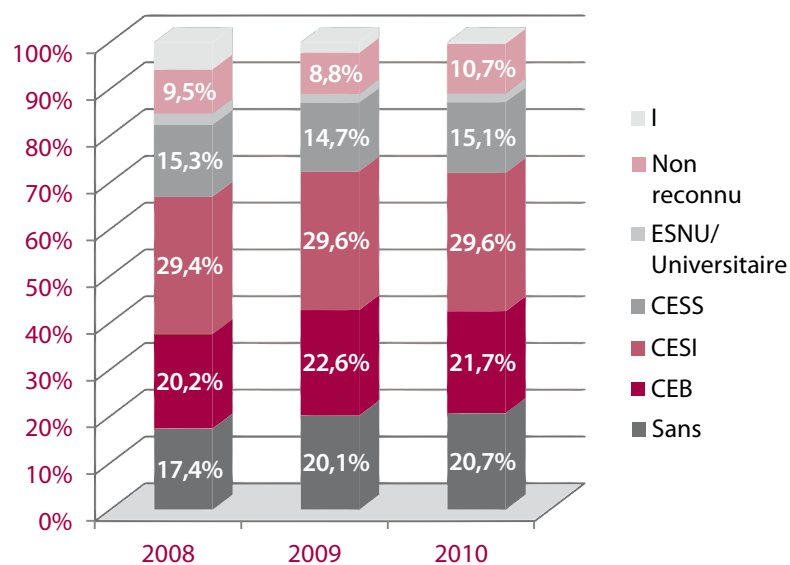
#### ► EFT : niveau d'études





Bien qu'une légère variation soit observée à travers les chiffres des trois années constitutives, nous pouvons faire état d'une tendance structurelle qui marque l'évolution de la distribution des stagiaires selon le niveau d'études.

► **OISP : niveau d'études**



Nous pouvons ainsi noter qu'en OISP, ce sont les personnes qui ont un niveau d'études secondaires inférieures qui constituent le plus grand contingent des stagiaires. Ils représentent une part de près de 30% depuis 2008. Les personnes sans aucun diplôme constituent la deuxième part la plus importante avec plus de 20% des stagiaires.

L'analyse des informations relatives au niveau d'études des stagiaires en EFT et OISP peut gagner en pertinence si elle est mise en relation avec les caractéristiques principales du public global des DE. Dès lors, il importe de savoir quel est le niveau d'études des DE en Région wallonne de façon globale.

En effet, sur les plus de 244.000 DE recensés en novembre 2010, plus de 52% des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) en Région wallonne ont un niveau d'études inférieur au secondaire supérieur, soit près de 128.000 personnes. Charleroi et Liège en concentrent plus de 50.000 personnes, comme le montre le tableau suivant :

► **Tableau 10 : La distribution des DE selon le niveau d'études et la sous-région**

Sous-région (DR)	Primaire + Sec. de base	Secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	Autres	Total inférieur au SS	% inférieur au SS	Total général
Luxembourg	2.756	3.353	57	6.166	45,6	13.530
Charleroi	13.234	12.366	110	25.710	57,4	44.824
Huy	2.120	2.573	57	4.750	48,3	9.836
La Louvière	6.347	6.574	74	12.995	56,4	23.032
Liège	14.222	12.785	147	27.154	51,4	52.866
Mons	5.853	6.181	161	12.195	55,0	22.162
Mouscron	1.724	1.155	42	2.921	61,6	4.744
Namur	6.109	6.466	125	12.700	48,8	26.003
Nivelles	3.252	3.770	121	7.143	38,4	18.582
Tournai	3.806	4.035	150	7.991	53,7	14.885
Verviers	4.296	3.392	49	7.737	54,0	14.324
Total	63.719	62.650	1.093	127.462	52,1	244.788
%	26%	25,6%	0,45%	52,1%		

Ce tableau nous montre une sensible disparité entre les sous-régions. Mouscron concentre la plus grande part de personnes faiblement scolarisées. Charleroi, La Louvière, Mons enregistrent également un grand nombre de personnes dont le niveau d'études est inférieur au secondaire supérieur qui dépassent les 55% de l'ensemble des DE. Ces chiffres doivent être examinés en regard des filières déployées dans les sous-régions. Mais il convient de noter que ce public faiblement scolarisé représente les trois quarts des stagiaires dans les EFT et OISP soit une part bien supérieure à leur part dans le public global de demandeurs d'emploi.

### 3.3. Le croisement des données relatives aux niveaux d'études et à la durée d'inoccupation

Il est important de souligner que nous dénombrons 3.022 stagiaires, en 2010, qui cumulent les deux conditions d'accès aux OISP, à la fois une longue durée d'inoccupation et un faible niveau de scolarité, y compris

ceux qui détiennent un diplôme non reconnu. Cela correspond, en 2010, à près d'un quart des stagiaires, soit 24% des stagiaires en OISP, qui cumulent les entraves à l'accès à l'emploi. Cette part était de 27% en 2009.

Pour les EFT, le nombre de stagiaires cumulant les deux conditions d'accès -relatives à la durée d'inoccupation et au niveau d'études- s'élève à 892 (y compris les diplômes non reconnus), soit une part de 20% de l'ensemble des stagiaires inscrits dans ce type d'organismes en 2010. Ce nombre reste néanmoins inférieur à celui de 2009 (environ 1.047 stagiaires soit une part de 24% des stagiaires en EFT).

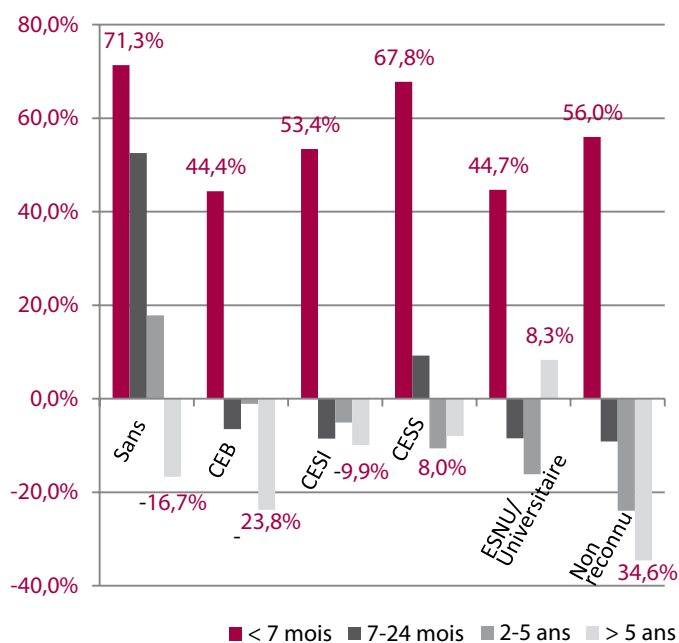
Le croisement des données relatives aux niveaux d'études et à la durée d'inoccupation permet de constater que, concernant 2010, près de 38% des stagiaires sans aucun diplôme ont une courte durée d'inoccupation. Près de 24% de cette même catégorie d'études a une durée d'inoccupation de 7 à 24 mois. En outre, 36% des stagiaires de niveau d'études primaires (CEB) ont une durée d'inoccupation inférieure à 7 mois.

► **Tableau 11 : La distribution des stagiaires selon le niveau d'études et la durée d'inoccupation**

	2008					2009					2010				
	<7 mois	7-24 mois	2-5 ans	>5 ans	I	<7 mois	7-24 mois	2-5 ans	>5 ans	I	<7 mois	7-24 mois	2-5 ans	>5 ans	I
Sans	29,1%	21,8%	14,9%	20,1%	14,0%	23,4%	16,6%	11,5%	18,8%	29,7%	37,7%	23,9%	12,8%	14,7%	10,8%
CEB	26,6%	25,6%	18,6%	20,1%	9,0%	24,4%	27,1%	17,1%	18,2%	13,2%	36,4%	26,1%	17,4%	14,3%	5,8%
CESI	23,4%	26,8%	20,3%	22,2%	7,2%	20,1%	29,3%	20,1%	20,1%	10,5%	30,9%	26,9%	19,1%	18,2%	4,9%
CESS	20,1%	22,7%	27,1%	26,4%	3,6%	16,0%	23,4%	28,1%	25,3%	7,3%	25,8%	24,6%	24,2%	22,4%	3,0%
ESNU/Universitaire	23,3%	13,3%	33,2%	23,9%	6,3%	19,0%	23,8%	27,4%	19,4%	10,5%	27,6%	22,0%	23,2%	21,1%	6,1%
Non reconnu	38,0%	29,0%	15,4%	11,4%	6,2%	39,1%	27,3%	15,1%	10,1%	8,3%	54,3%	22,1%	10,2%	5,9%	7,4%
I	4,9%	3,1%	2,9%	2,1%	87,0%	11,0%	5,1%	7,3%	3,9%	72,6%	24,2%	33,3%	8,1%	11,1%	23,2%
<b>Total général</b>	<b>25,3%</b>	<b>23,9%</b>	<b>18,7%</b>	<b>19,8%</b>	<b>12,3%</b>	<b>23,0%</b>	<b>24,8%</b>	<b>18,0%</b>	<b>18,6%</b>	<b>15,7%</b>	<b>35,5%</b>	<b>25,2%</b>	<b>17,1%</b>	<b>15,7%</b>	<b>6,5%</b>

Il est vrai que le nombre de personnes de courte durée d'inoccupation a particulièrement crû en 2010 par rapport à 2009. Cela est valable pour tous les niveaux d'études comme le montre le graphe suivant. Il est important de souligner que nous avons observé en même temps une diminution relative de la part du nombre de stagiaires de très longue durée d'inoccupation (plus de 5 ans). Comme expliqué plus haut, cela pourrait avoir un lien avec les politiques d'activation.

► **Taux de croissance en rapport avec le niveau d'études et l'inoccupation entre 2009 et 2010**



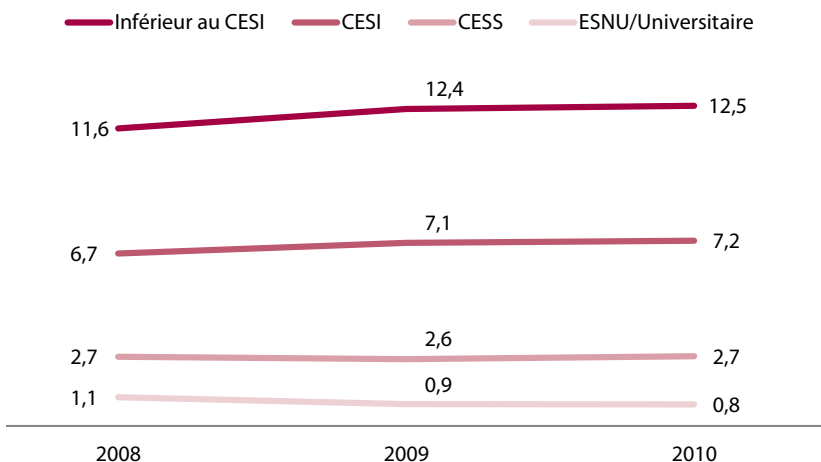
Le tableau suivant permet de clarifier ces taux de croissance en rapport avec le niveau d'études et la durée d'inoccupation. Nous pouvons y observer, qu'en 2010, la catégorie de stagiaires de courte durée d'inoccupation enregistre des taux de croissance positifs. En revanche, des taux de croissance négatifs touchent les stagiaires de longue durée d'inoccupation.

► **Tableau 12 : Les taux de croissance annuels en rapport avec le niveau d'études et la durée d'inoccupation**

	2009				2010			
	<7 mois	7-24 mois	2-5 ans	>5 ans	<7 mois	7-24 mois	2-5 ans	>5 ans
Sans	-10,1%	-14,8%	-13,3%	4,4%	71,3%	52,6%	17,8%	-16,7%
CEB	-1,5%	13,4%	-1,5%	-2,6%	44,4%	-6,5%	-1,1%	-23,8%
CESI	-8,9%	15,9%	5,0%	-3,9%	53,4%	-8,5%	-5,1%	-9,9%
CESS	-20,0%	3,6%	4,3%	-3,5%	67,8%	9,3%	-10,6%	-8,0%
ESNU/ Universitaire	-32,9%	47,5%	-32,0%	-33,3%	44,7%	-8,5%	-16,2%	8,3%
Non reconnu	5,0%	-3,9%	0,4%	-9,5%	56,0%	-9,1%	-24,0%	-34,6%
I	12,5%	-16,0%	25,0%	-5,9%	-46,7%	57,1%	-73,3%	-31,3%
<b>Total général</b>	<b>-6,3%</b>	<b>6,8%</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-3,1%</b>	<b>54,3%</b>	<b>1,9%</b>	<b>-4,8%</b>	<b>-15,9%</b>

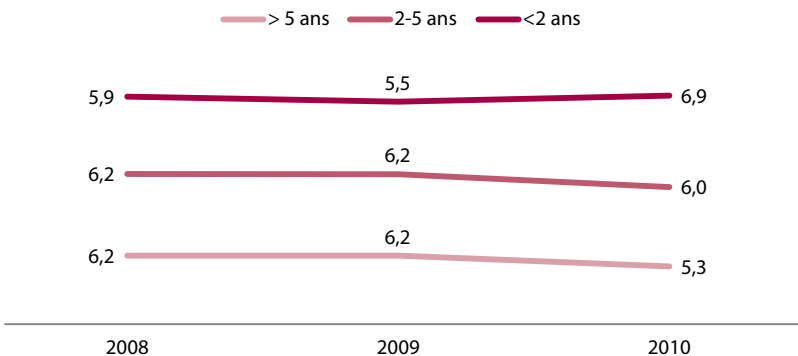
Force est de constater que le secteur pénètre principalement les catégories les moins scolarisées. Le graphe suivant montre que la catégorie la plus touchée par les actions des EFT et OISP est constituée des personnes dont le niveau d'études est inférieur au secondaire inférieur (sans diplôme, CEB) avec un taux qui s'élève à 12,5% en 2010. La deuxième catégorie la plus touchée est également une population peu scolarisée et dont le diplôme le plus élevé obtenu est le CESI. Le taux de pénétration de ce public s'élève ainsi à 7,2% en 2010.

### ► Taux de pénétration en rapport avec le niveau d'études



Ainsi, le secteur mobilise plus de personnes peu scolarisées que de personnes de longue durée d'inoccupation. Le secteur touche principalement des personnes dont la durée d'inoccupation est inférieure à deux ans. Le taux de pénétration auprès de cette catégorie est de 6,9% en 2010, taux bien supérieur au taux de 5,3% que l'on réalise auprès de personnes de plus de 5 ans de chômage.

### ► Evolution du taux de pénétration en rapport avec la durée d'inoccupation



Nous constatons à travers le graphe ci-dessus, que le taux de pénétration baisse à mesure que la durée d'inoccupation augmente. Toutefois, ces taux connaissent une importante fluctuation ces dernières années. Il convient de souligner que les taux de pénétration des années précédentes, en 2008 et 2009 en particulier, étaient plus élevés auprès des chômeurs de longue durée (2 à 5 ans et plus de 5 ans). Les taux de 2010 apparaissent donc comme un renversement de la tendance par rapport aux années précédentes.

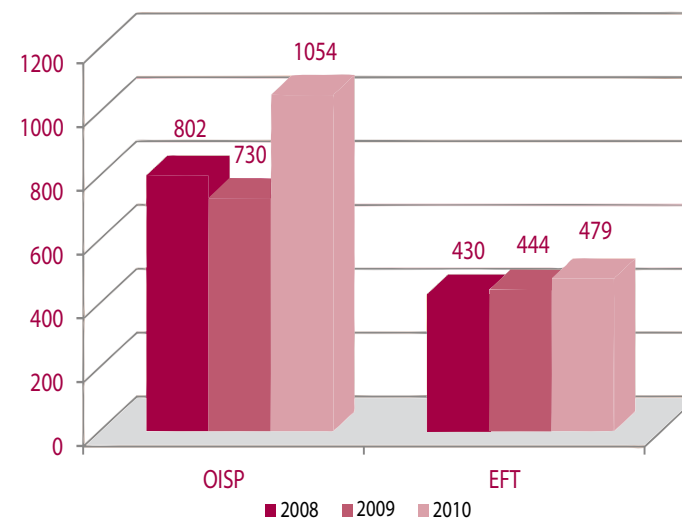


## 3.4. Les dérogations

Quand nous parlons de l'augmentation du nombre de stagiaires de courte durée d'inoccupation, nous ne pouvons en déduire que ces stagiaires ne répondent pas aux conditions d'éligibilité liées aux offres de formation des EFT et OISP. Mais cela montre un basculement vers une population peu scolarisée, éventuellement avec une expérience de chômage plus courte.

Toutefois, les dérogations aux conditions d'accès sont possibles conformément aux dispositions prévues par le décret en vigueur en fixant un seuil de 20%. C'est ainsi que nous pouvons constater que ce seuil est loin d'être atteint. En effet, en croisant les données relatives à la durée d'inoccupation et au niveau d'études ainsi que le type d'organisme (EFT ou OISP compte tenu des conditions différentes d'accès en termes de niveau d'études), nous constatons que 1.533 stagiaires ne répondent pas aux deux conditions d'accès aux EFT et aux OISP. Avec 1.054 cas recensés en 2010, les OISP enregistrent une hausse sensible du nombre de cas de dérogation par rapport aux années précédentes. Quant aux EFT, le nombre de cas de dérogation connaît une augmentation beaucoup plus lente comme le montre le tableau suivant.

### ► Nombre de stagiaires qui ne remplissent pas les deux conditions d'accès (durée d'inoccupation de 23 mois)

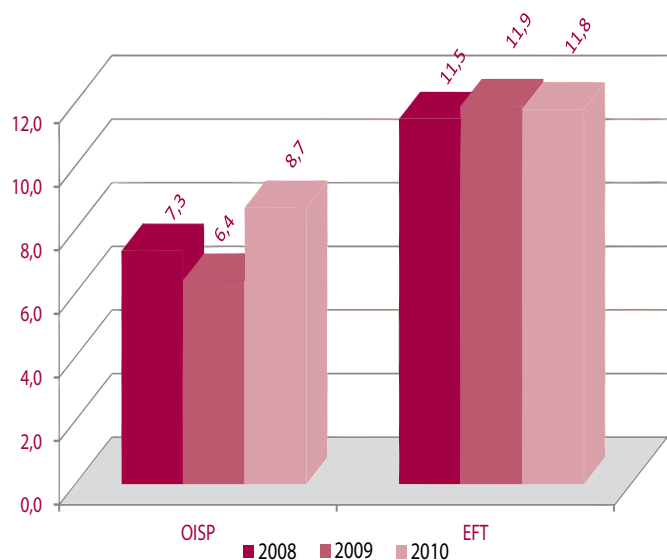


Dans la mesure où le calcul de la durée d'inoccupation dans notre bilan statistique repose sur le nombre de mois déclarés par l'organisme d'accueil à travers l'outil administratif consacré à cet effet ou, en cas d'absence de données, sur un calcul basé sur la date déclarée d'inscription au Forem, l'estimation de la durée d'inoccupation doit être prise avec une certaine précaution. En outre, nous avons estimé qu'une durée d'inoccupation de 23 mois serait assimilée pour les professionnels du secteur à une durée de deux ans, nous n'avons pris en considération que les durées d'inoccupation inférieures ou égales à 23 mois. Cette marge de tolérance, nous l'avons prise pour pouvoir comparer les données en notre possession aux données administratives communiquées par l'administration.

Nos calculs nous permettent de constater que les EFT enregistrent des taux plus élevés de dérogation allant de 10,2% à 10,9% entre 2008 et 2010. Quant aux OISP, on y enregistre en 2010, un taux de dérogation de 8,5%. Il s'agit d'un taux supérieur aux années précédentes et qui intervient après le tassement observé en 2009 par rapport à 2008 comme le montre le graphe ci-dessus.

Mais, la tolérance d'une marge d'un mois pour laquelle nous avons opté (23 mois au lieu de 24 mois) pour comptabiliser les cas de dérogation ne modifie pas considérablement les chiffres obtenus. Le graphe suivant est calculé sur base d'une durée d'inoccupation de 24 mois et montre que les taux de dérogation ne sont pas sensiblement plus élevés.

#### ► Taux de dérogation de 2008 à 2010



Mais les cas de dérogation attribués par l'administration et les cas comptabilisés à travers nos calculs montrent des écarts importants. En effet, notre bilan nous indique 479 cas de dérogation en EFT contre 384 cas recensés par l'administration. (Parmi lesquels 321 dérogations accordées en 2010 et 63 accordées durant les trois derniers mois de 2009). La prise en considération des dérogations attribuées au dernier trimestre 2009 est nécessaire dans la mesure où les stagiaires recensés en 2010 peuvent avoir obtenu la dérogation en 2009 et qu'il y a de fortes probabilités qu'ils soient toujours en formation en 2010. Pour les OISP, 421 dérogations ont été accordées en 2010. Nous avons de notre côté comptabilisé plus d'un millier de cas.

Mais la distribution des cas de dérogation recensés montre une forte disparité entre les sous-régions comme le montre le tableau suivant :

#### ► Tableau 13 : La distribution des taux de dérogation par sous-région

	OISP		EFT	
	n	%	n	%
Brabant Wallon	262	19,3%	35	15,6%
Charleroi	226	8,4%	81	11,6%
Huy	90	16,3%	27	14,0%
La Louvière	60	6,5%	27	5,9%
Liège	160	5,7%	95	8,8%
Luxembourg	74	8,6%	82	17,8%
Mons	79	13,0%	65	13,2%
Namur	59	7,6%	53	8,9%
Tournai/HO	33	2,9%	3	3,0%
Verviers	11	1,6%	11	9,9%
<b>Total général</b>	<b>1054</b>	<b>8,5%</b>	<b>479</b>	<b>10,9%</b>

Nous constatons que les sous-régions du Brabant Wallon et de Huy enregistrent les taux les plus élevés à la fois pour les EFT et pour les OISP. Le Luxembourg, quant à lui, enregistre un taux très élevé pour les EFT uniquement (17,8%). En revanche Tournai et La Louvière enregistrent les taux les moins élevés.

## REPÈRES

### *La distribution des stagiaires en rapport avec les conditions d'accès à la formation*

- › La part des stagiaires de courte durée d'inoccupation (0 à 6 mois) a connu une augmentation sensible de 2009 à 2010 (plus de 12 points soit une augmentation de plus de 2.100 bénéficiaires).
- › En 2010, les parts cumulées des stagiaires d'une durée d'inoccupation inférieure à deux ans s'élèvent à plus de 60%.
- › Cette augmentation nous interroge sur un lien éventuel avec les politiques d'activation des jeunes demandeurs d'emploi. En même temps, il faut souligner l'augmentation de la part des stagiaires de moins de 25 ans de 22% à 26%.
- › Les personnes de longue durée d'inoccupation représentent 32% dans le secteur et 40% des demandeurs d'emploi en Région wallonne .
- › Nous pouvons faire état d'une tendance structurelle qui marque la distribution des stagiaires selon le niveau d'études.
- › Près de trois quarts des bénéficiaires ont un niveau d'études inférieur au secondaire supérieur.
- › Les stagiaires sans aucun diplôme sont de plus en plus nombreux (19% d'augmentation par rapport à 2008).
- › Près de la moitié des stagiaires, soit quelques 8.000 stagiaires ont au maximum le niveau d'études primaires (CEB+SANS diplôme).
- › La catégorie la plus touchée par les actions des EFT et OISP sont les personnes dont le niveau d'études est inférieur au secondaire inférieur. Le taux de pénétration enregistré auprès de ce public en 2010 s'élève à 12,5%. Quant au taux de pénétration auprès du public dont le diplôme le plus élevé obtenu est le CESI, il s'élève à 7,2% (2010).
- › En 2010, on dénombre 3.022 stagiaires qui cumulent les deux conditions d'accès aux OISP. Cela correspond à près d'un quart des stagiaires, soit 24% qui cumulent les entraves à l'accès à l'emploi.
- › En EFT, le nombre de stagiaires qui cumulent les deux conditions d'accès s'élève à 892, soit une part de 20% de l'ensemble des stagiaires inscrits dans ce type d'organismes en 2010.
- › Le secteur touche principalement des personnes dont la durée d'inoccupation est inférieure à deux ans (taux de pénétration de 6,9% en 2010). Le taux de pénétration baisse à mesure que la durée d'inoccupation augmente.
- › Les taux de pénétration étaient plus élevés auprès des chômeurs de longue durée (2 à 5 ans et plus de 5 ans) en 2008 et 2009. (Renversement de la tendance en 2010).
- › En 2010, 1.533 stagiaires ne répondent pas aux deux conditions d'accès aux EFT et aux OISP : une hausse sensible du nombre de cas de dérogation par rapport aux années précédentes.
- › Les EFT enregistrent des taux de dérogation plus élevés que les OISP (10,9% pour les premières et 8,5% pour les deuxièmes).
- › Dans les EFT, le nombre de cas de dérogation connaît un rythme d'augmentation plus lent.







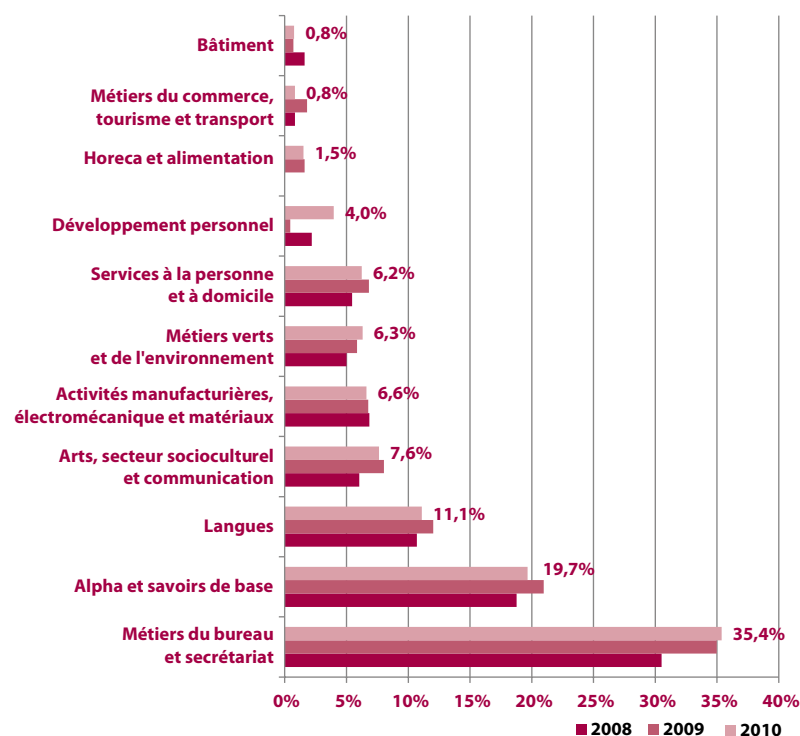
Nous constatons que des filières sont absentes ou se déploient très faiblement dans certaines sous-régions comme :

- › le bâtiment en Brabant wallon,
- › les métiers du commerce, du tourisme et des transports ainsi que les arts et le socioculturel à Charleroi,
- › les arts et le socioculturel, l'Horeca ainsi que les savoirs de base à Huy (notons que la régionale Lire et Ecrire qui assure une bonne partie de ces formations est établie à Liège<sup>14</sup>),
- › les langues à la Louvière,
- › les services à domicile et aux personnes ainsi que les langues au Luxembourg,
- › les langues à Mons et à Namur,
- › les activités manufacturières, l'électromécanique et les matériaux ainsi que les arts et le socioculturel à Tournai,
- › les activités manufacturières, l'électromécanique et les matériaux ainsi que les arts et le socioculturel et les métiers du commerce, du tourisme et des transports (outre les langues) à Verviers.

En revanche, nous constatons que la filière d'alphabétisation et des savoirs de base se déploie fortement dans les sous-régions de Charleroi, Luxembourg, Tournai et Verviers avec des taux sensiblement supérieurs à la moyenne.

Si nous observons les graphes de déploiement des filières par sous-région, nous pouvons mieux cerner les filières où elles se spécialisent.

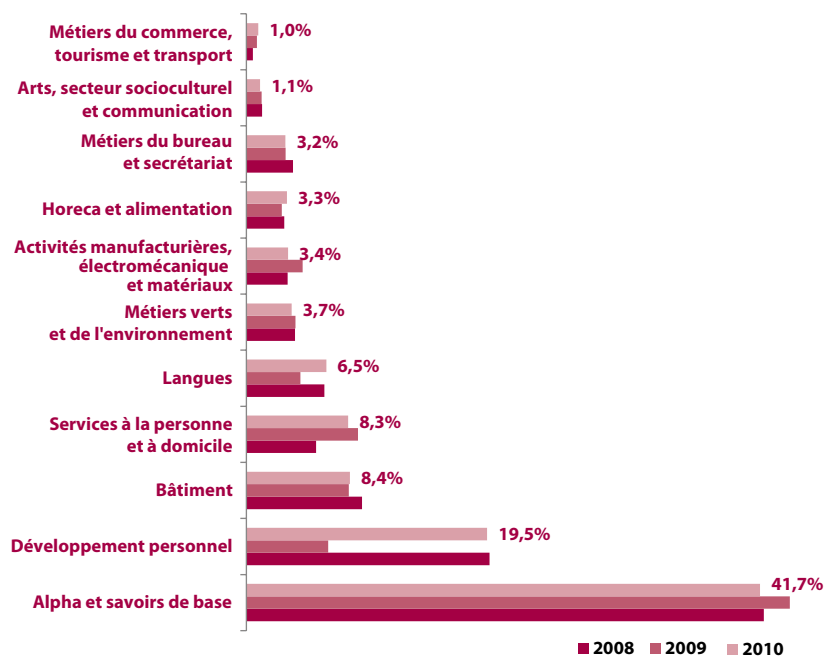
## 4.1. La distribution des stagiaires en Brabant wallon



Nous constatons à travers ce tableau qu'au Brabant wallon, une offre importante de formation relatives aux métiers du bureau et secrétariat se déploie. Les savoirs de base et les langues figurent également comme d'importantes offres dans cette région. A cet égard, il faut noter que 719 stagiaires parmi les 759 recensés suivent une formation en langue étrangère et 40 uniquement en FLE (français langue étrangère). Cette filière, comme les formations relatives aux métiers du bureau peuvent s'expliquer par la proximité de la région flamande et de Bruxelles.

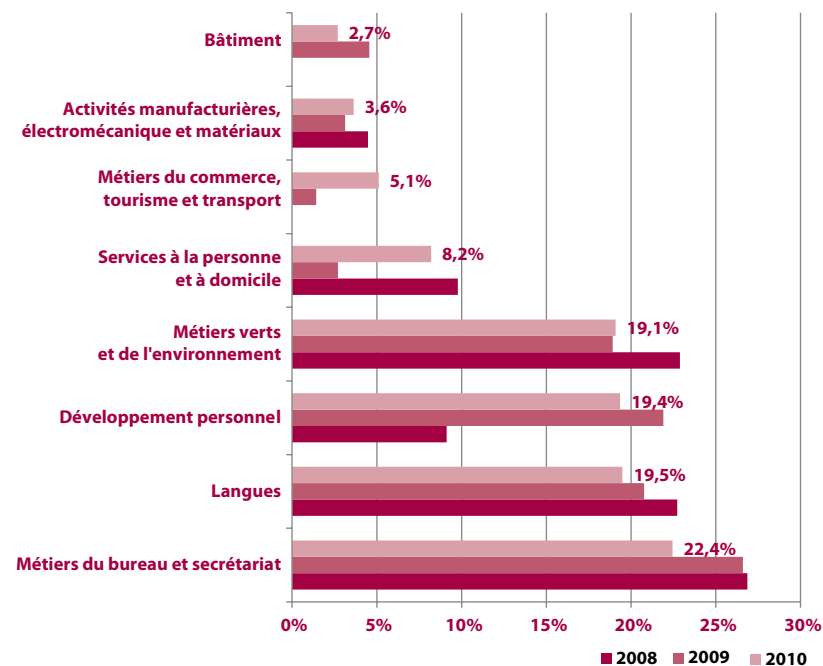
<sup>14</sup> Cela implique que les stagiaires de cette filière ne sont pas comptabilisés sur la sous-région de Huy mais plutôt à Liège.

## 4.2. La distribution des stagiaires à Charleroi



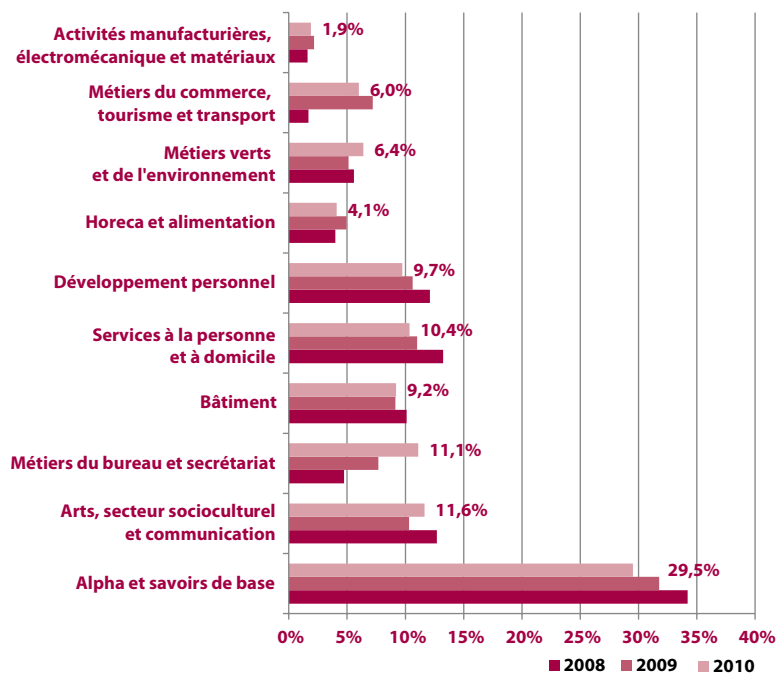
A Charleroi, après la filière de l'alpha et les savoirs de base, nous trouvons la filière de développement personnel en deuxième position avec près de 20%. Les filières « métiers » y sont plus faiblement déployées. Toutes les filières « métiers » regroupées ne représentent qu'environ 39% soit un taux inférieur à la moyenne régionale et un peu moins que la filière d'alphabétisation et des savoirs de base.

## 4.3. La distribution des stagiaires à Huy



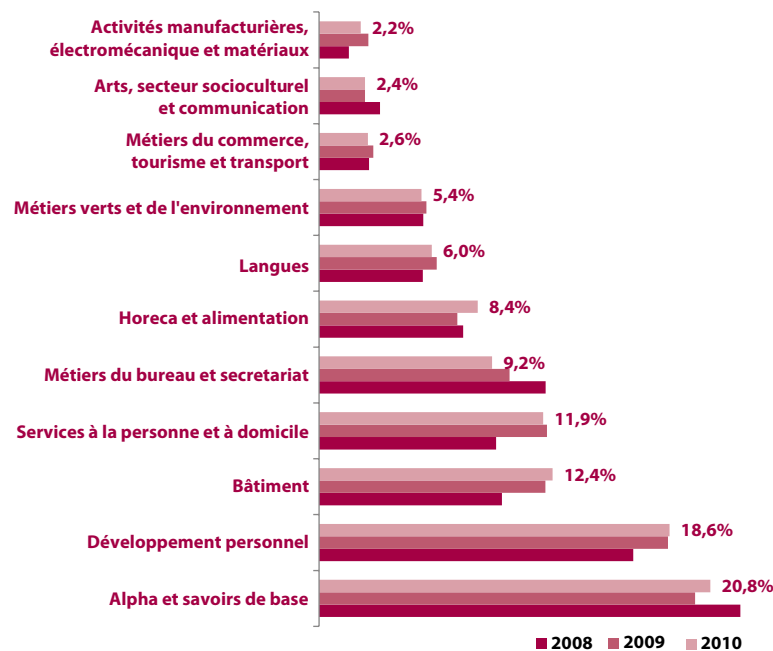
A Huy, tout en constatant que plusieurs filières y sont absentes, nous observons un meilleur équilibre entre 4 filières principales (métiers du bureau, langues, développement personnel, métiers de l'environnement). Proportionnellement, ce sont les filières « métiers » qui sont celles qui mobilisent le plus de stagiaires dans cette sous-région. Avec près d'un cinquième des stagiaires, la filière du développement personnel y est également l'une des filières qui mobilisent un grand nombre de stagiaires.

## 4.4. La distribution des stagiaires à La Louvière



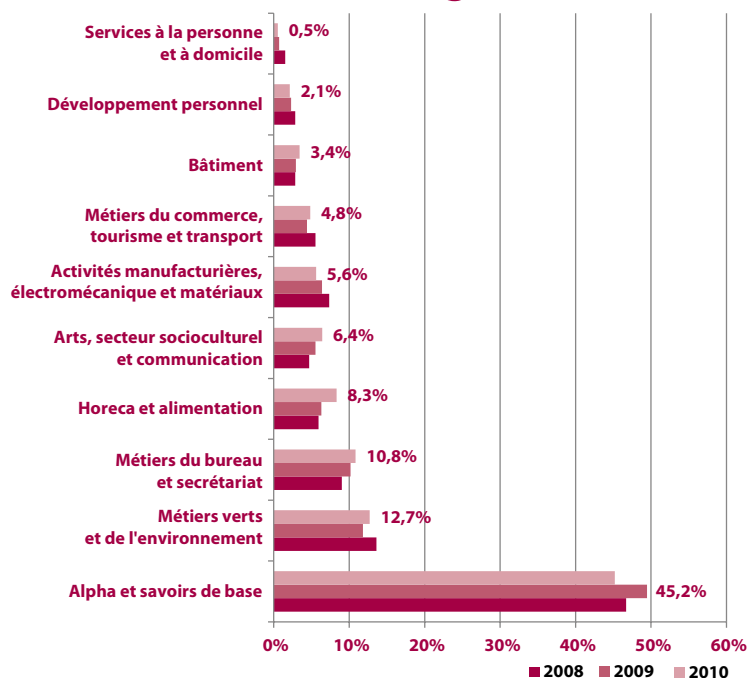
A La Louvière, l'alphabétisation mobilise le plus grand nombre de stagiaires. Mais l'offre de formation est variée. Plusieurs filières « métiers » y sont présentes avec une capacité d'accueil relativement équilibrée entre ces différentes filières. Ainsi, des formations pour des activités tertiaires, manufacturières ou culturelles sont déployées.

## 4.5. La distribution des stagiaires à Liège



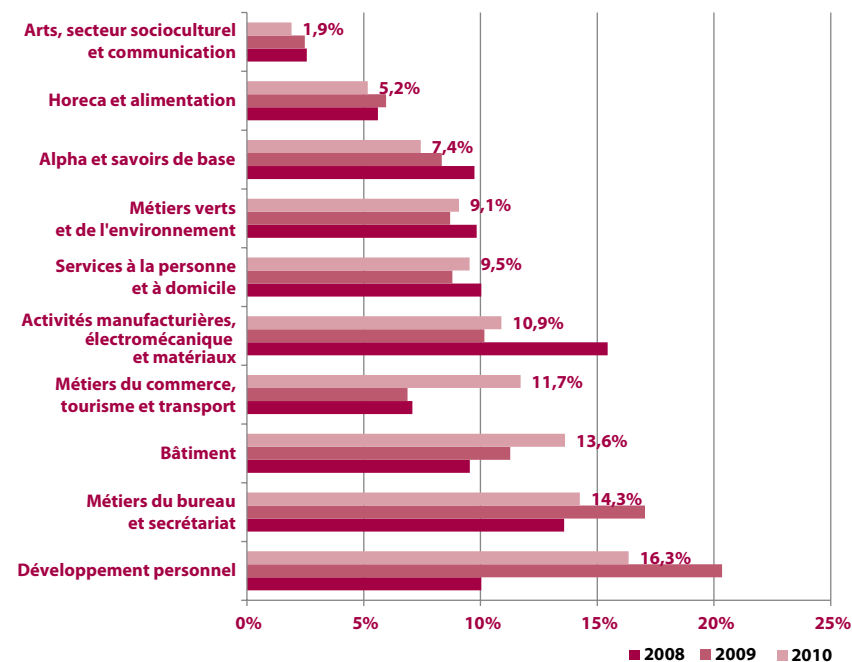
A Liège, les filières de savoir de base et du développement personnel mobilisent le plus grand nombre de stagiaires. A un degré moindre, les filières des services aux personnes et à domicile et du bâtiment mobilisent un grand contingent de stagiaires et figurent parmi les premiers métiers dont l'offre de formation est en croissance constante par rapport à 2008.

## 4.6. La distribution des stagiaires au Luxembourg



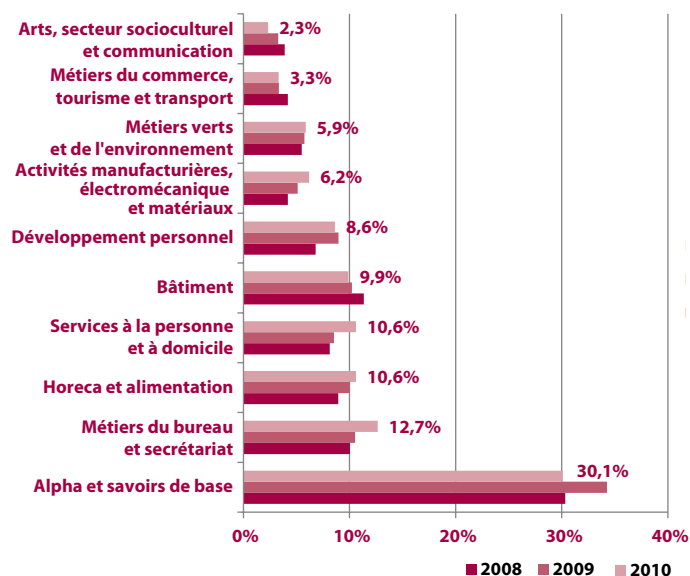
La distribution de l'offre de formation dans le Luxembourg montre un grand écart entre une filière fortement présente qui mobilise presque un stagiaire sur deux d'une part, et d'autres filières qui dépassent à peine les 12% des stagiaires. Toutefois, l'offre de formation liée aux filières « métiers » est diversifiée. Il faut noter que la spécificité de la région fait apparaître la filière des métiers verts et de l'environnement comme la filière « métier » la plus importante dans la région. Nous constatons néanmoins la faible part des stagiaires en filières des services aux personnes et à domicile. La question de savoir si le caractère essentiellement rural de la région serait déterminant à cet égard mérite donc d'être posée. Notons également que la filière du développement personnel enregistre un faible taux dans cette sous-région.

## 4.7. La distribution des stagiaires à Mons



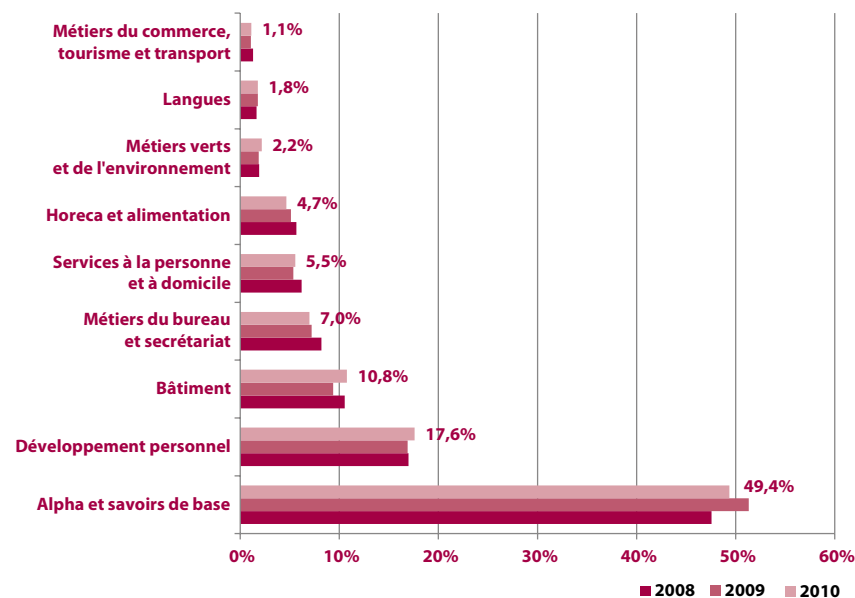
Contrairement à la sous-région du Luxembourg, la filière du développement personnel constitue, en ce qui concerne le nombre de stagiaires, la première filière dans la sous-région de Mons. L'offre de formation dans cette sous-région est également diversifiée et concerne des filières de services, d'activités tertiaires, de métiers verts et d'activités de construction et de transformation de matériaux. La distribution des stagiaires semble présenter un certain équilibre entre bon nombre de filières.

## 4.8. La distribution des stagiaires à Namur



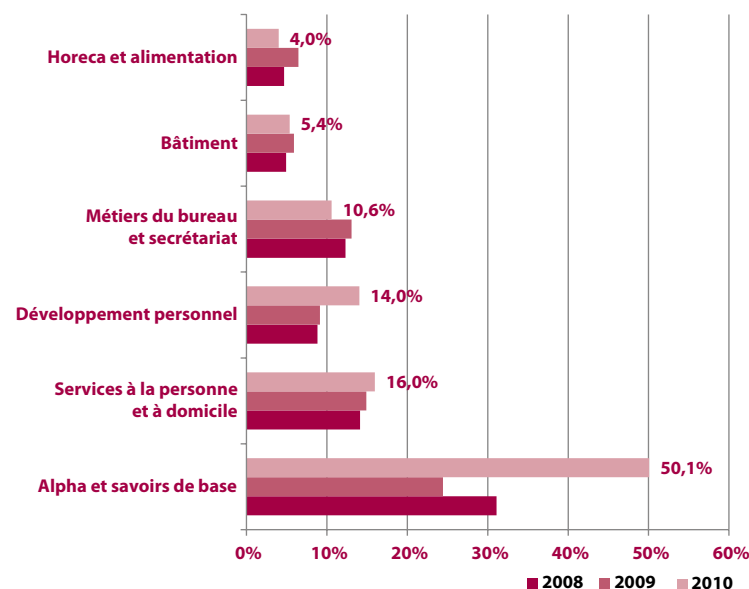
Comme c'est le cas dans plusieurs sous-régions, la filière d'alphabétisation et des savoirs de base est la première à Namur en termes de nombre de stagiaires. D'autres filières relativement variées mobilisent des parts comparables. La filière des métiers du bureau apparaît dans cette sous-région comme la première filière « métier ». Cela pourrait s'expliquer par la place des activités tertiaires et des métiers du bureau dans la dynamique socio-économique de cette sous-région. Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur les raisons de la faiblesse de l'offre de formation dans les filières des métiers du commerce et du tourisme.

## 4.9. La distribution des stagiaires à Tournai



Un stagiaire sur deux dans la sous-région de Tournai est inscrit dans une filière d'alphabétisation et de savoir de base. A cela, il faut ajouter un taux de plus de 17% de stagiaires inscrits dans une filière de développement personnel. Seul un tiers des stagiaires, ou presque, sont mobilisés dans une filière « métier ». A cet égard, nous constatons que l'offre de formation en filières « métiers » est relativement limitée.

## 4.10. La distribution des stagiaires à Verviers



A Verviers, s'il est évident que la part des stagiaires dans la filière d'alphabétisation et de savoirs de base est très importante, nous observons que la filière de services aux personnes et à domicile mobilise une importante part de stagiaires dans la sous-région. Mais l'offre de formation reste globalement limitée dans cette sous-région et semble être peu diversifiée.

Globalement, la distribution des stagiaires selon les filières et les sous-régions, montre de fortes disparités entre les sous-régions. Cela semble découler de la singularité des réalités locales et des contextes sous-régionaux. Mais ce qui devrait nous interpeller, c'est la faiblesse de l'offre

de certaines filières et des formations dites « métiers » dans certaines sous-régions. La diversification de l'offre de formation pourrait être un véritable outil de démocratisation de l'accès à la formation de façon à répondre au mieux aux attentes multiples et variées des candidats stagiaires. La diversification de l'offre ne passe pas par la modification des offres existantes, mais passe surtout par la création de nouvelles filières et la stimulation de l'offre de formation des filières faiblement déployées tout en prenant en considération le caractère parfois trompeur ou fallacieux des découpages administratifs des territoires et des sous-régions qui n'intègrent pas les stratégies de mobilité des usagers.

### REPÈRES

#### *La distribution des stagiaires par filière et par sous-région*

- › La distribution des stagiaires par filière et par sous-région fait apparaître de grandes disparités. Cela semble découler de réalités locales différentes.
- › Certaines filières sont totalement absentes dans certaines sous-régions.
- › En revanche, nous constatons que la filière d'alphabétisation et des savoirs de base se déploie fortement dans les sous-régions de Charleroi, Tournai, Luxembourg et Verviers avec des taux sensiblement supérieurs à la moyenne.





# 5. Une formation ! Et après ?

Il importe de souligner tout d'abord que les acteurs de terrain ne cessent de rappeler que la mission des EFT et OISP ne peut être réduite à un simple objectif de mise à l'emploi. Les actions des EFT et OISP s'inscrivent dans le cadre d'un projet d'insertion sociale et professionnelle permettant l'épanouissement du stagiaire et ses capacités de résilience. C'est ainsi que l'interprétation des résultats obtenus en matière de mise à l'emploi ne doit pas être instrumentalisée pour porter jugement sur la qualité du travail fourni par les EFT et les OISP. Ces informations, en revanche, peuvent mettre en exergue la multiplicité des débouchés et des projets qui peuvent être entrepris par les stagiaires. Elles mettent en évidence, surtout, l'intérêt du travail partenarial pour ce qui a trait à la mise en place de filières et de passerelles permettant au stagiaire de poursuivre son parcours en étant accompagné à travers tous les moments de mise en œuvre de son projet socioprofessionnel. Il convient de noter également que le recueil des informations sur les stagiaires sortants, et ainsi sur les cas d'accès à l'emploi, s'effectue dans un temps limité après la sortie de la formation et pose la difficulté majeure de l'accessibilité de ces données et des moyens disponibles pour les recueillir. Pour ce motif, les informations renseignées par les centres ne peuvent être que partielles et non exhaustives.

A travers les informations administratives fournies par les centres portant sur les types de sortie selon la nomenclature proposée par l'administration de la Région wallonne, nous avons comptabilisé le nombre de sorties renseignées et connues selon les motifs évoqués.

Bien qu'imparfaite, cette nomenclature nous a permis de catégoriser 5 types de sortie. Ces catégories sont les suivantes :

- **Emploi** : accès à un emploi, intérimaire, salarié ou indépendant, en cours ou après la fin de la formation.
- **Autre formation** : poursuite d'une autre formation dans une autre EFT ou OISP ou auprès d'autres types d'organismes (FOREM, IFAPME, Enseignement de Promotion Sociale, CEFA, conditions non connues...).
- **RAE** : Recherche Active d'Emploi auprès de l'organisme de formation ou d'un service public d'emploi (FOREM, ACTIRIS...)
- **Réorientation**<sup>15</sup> vers d'autres types d'action (aide thérapeutique, aide sociale spécialisée...).
- **Autres** : non précisé.

Nous avons donc analysé les informations portant sur le motif de sortie clairement renseigné par les centres mais sans compter les cas déclarés « sans suite connue ». Par ailleurs, nous avons isolé les cas d'interruption pour lesquels nous avons consacré un chapitre à part entière dans le but de comprendre les motifs susceptibles d'expliquer ce type de sortie. En somme, les cas de sortie sur base desquels les taux ont été calculés concernent ainsi les sorties dites positives. A ce titre, les 4.480 cas recensés en 2010 sur lesquels nous nous basons et que nous mentionnons au tableau (15) représentent un peu plus de 32% de l'ensemble des stagiaires en 2010 (excepté les 2.922 cas d'interruption). En outre, 34% des stagiaires étaient toujours en formation au 31 décembre 2010. Ainsi, le panel sur lequel les taux de sortie sont pondérés représente 49% des cas de sortie comptabilisés sans tenir compte ni des cas d'interruption ni des stagiaires qui sont toujours en formation.

<sup>15</sup> La réorientation constitue une forme d'ajustement du parcours du stagiaire en postulant que le premier choix opéré en termes de formation n'est pas le plus approprié pour le stagiaire en question. Mais l'acceptation de ce concept n'est pas toujours la même chez tous les opérateurs de formation.

► **Tableau 15 : Nombre de cas de sortie des EFT et OISP comptabilisés**

	2008	2009	2010
Emploi	1.583	1.836	1.932
Poursuite d'une autre formation	1.356	1.655	1.639
RAE	708	604	783
Réorientation/autre	191	211	126
<b>Soit</b>	<b>3.838</b>	<b>4.306</b>	<b>4.480</b>
Fin sans suite connue	3.846	4.155	4.117
Inconnue	1.614	761	575
<b>Total des sorties</b>	<b>9.298</b>	<b>9.222</b>	<b>9.172</b>
<b>Les sorties prises en considération (%)</b>	<b>41,3</b>	<b>46,7</b>	<b>48,8</b>
Interruption	2.382	2.780	2.922
Formation en cours	4.666	4.864	4.758
<b>Total général</b>	<b>16.346</b>	<b>16.866</b>	<b>16.852</b>

Toutefois, il convient d'objectiver les chiffres véhiculés par le tableau ci-dessus. Plusieurs biais peuvent être évoqués :

- › nombre important de cas de sorties dont la suite reste inconnue qui, pour des raisons méthodologiques, ne sont pas pris en considération ;
- › caractère déclaratif des données recueillies ;
- › les faiblesses de la nomenclature utilisée. Celle-ci prête parfois à des interprétations différentes.

## 5.1. Les sorties en rapport avec le type d'organisme

A travers les cas de sortie connus et considérés pour notre bilan statistique, les sorties vers l'emploi apparaissent globalement comme la part la plus élevée des sorties connues. Cette part est en croissance relative depuis 2008 et s'est élevée à plus de 43% en 2010. A cela s'ajoute une part importante de stagiaires qui poursuivent une autre formation de près de 37% en 2010. En outre plus de 17% des stagiaires sortant en 2010 se trouvent dans une situation de recherche active d'emploi.

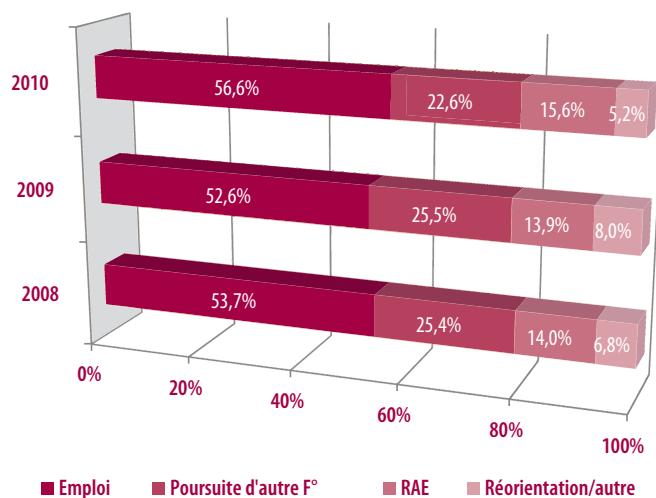
► **Evolution des modes de sortie des EFT et OISP**





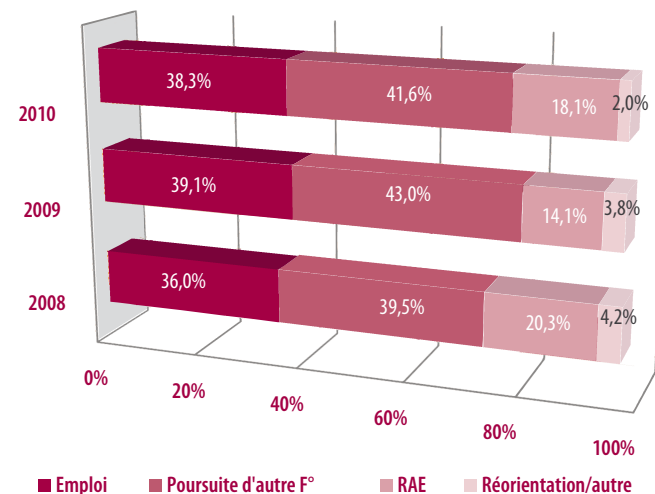
Mais les chiffres cachent une importante disparité entre EFT et OISP. En effet, nous constatons que les sorties vers l'emploi sont sensiblement plus élevées en EFT qu'en OISP. Il est probable que la spécificité des formations des EFT orientées vers les métiers en particulier explique cette différence.

#### ► Modes de sortie des EFT



En effet, les taux d'accès à l'emploi qui s'élève à près de 57% dans les EFT en 2010 suivent un rythme constant de croissance depuis 2008, contrairement aux OISP dont les chiffres sont plutôt fluctuants. Nous observons une tendance globale à privilégier la poursuite d'une autre formation par les sortants des OISP contrairement aux sortants des EFT qui se dirigent vers l'emploi.

#### ► Modes de sortie des OISP



En outre, si nous observons les taux de réorientation (et autres) des EFT et des OISP nous constatons que ces taux sont plus élevés auprès des stagiaires sortant des EFT. Toutefois, il y a une baisse relative du taux de réorientation des sortants des EFT en 2010. Cela pourrait être le résultat d'un intérêt, plus marqué ces dernières années, de l'ensemble des acteurs concernés par les politiques de l'emploi et de la formation aux questions de l'orientation.

## 5.2. Types de sortie en rapport avec les filières de formation suivies

Si nous examinons les chiffres d'accès à l'emploi et à la formation, nous observerons une grande disparité entre les différentes filières. Les parts relatives d'accès à l'emploi montrent généralement que les filières « métiers » sont porteuses d'emploi pour les sortants bien plus que les filières de formation de base ou de développement personnel. Cette dernière enregistre le taux d'accès à l'emploi le plus faible, soit 31%.

En dépit d'un faible taux d'accès à l'emploi enregistré dans la filière des métiers du bureau et du secrétariat, nous notons que les activités tertiaires, services aux personnes et à domicile ainsi que les « métiers verts » enregistrent des taux sensiblement supérieurs à la moyenne. Ensuite, les formations en matière de langues (dissociées des formations FLE) et dans le domaine de l'Horeca s'avèrent porteuses d'emploi pour les stagiaires sortants. Elles réalisent respectivement des taux de 55,8% et 52,4%.

Le tableau suivant montre néanmoins que les filières qui ne réalisent pas de taux élevés d'accès à l'emploi ne produisent pas de l'échec. Au contraire, les sortants de ces filières poursuivent davantage d'autres formations leur permettant de développer leurs compétences et ce, après avoir acquis des premières compétences, ce qui leur permet de développer leurs projets socioprofessionnels.

► **Tableau 16 : Types de sortie selon les filières en 2010 (en%)**

	Emploi	Autre formation	RAE	Réorientation Autre	Total général
Métiers du commerce, tourisme et transport	69,4%	19,1%	11,6%	0,0%	100%
Services à la personne et à domicile	56,3%	31,7%	9,3%	2,8%	100%
Métiers verts et de l'environnement	56,2%	19,9%	22,6%	1,4%	100%
Langues	55,8%	44,2%	0,0%	0,0%	100%
Horeca et alimentation	52,4%	21,6%	23,3%	2,6%	100%
Langues - FLE	51,0%	46,4%	2,6%	0,0%	100%
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	50,9%	30,8%	16,4%	1,9%	100%
Arts, secteur socioculturel et communication	48,5%	19,9%	30,4%	1,2%	100%
Bâtiment	43,8%	34,1%	13,8%	8,3%	100%
Alpha et savoirs de base	37,8%	48,0%	9,1%	5,1%	100%
Métiers du bureau et secrétariat	33,8%	37,1%	27,8%	1,4%	100%
Développement personnel	31,0%	45,1%	22,8%	1,2%	100%
<b>Total général</b>	<b>43,1%</b>	<b>36,6%</b>	<b>17,5%</b>	<b>2,8%</b>	<b>100%</b>

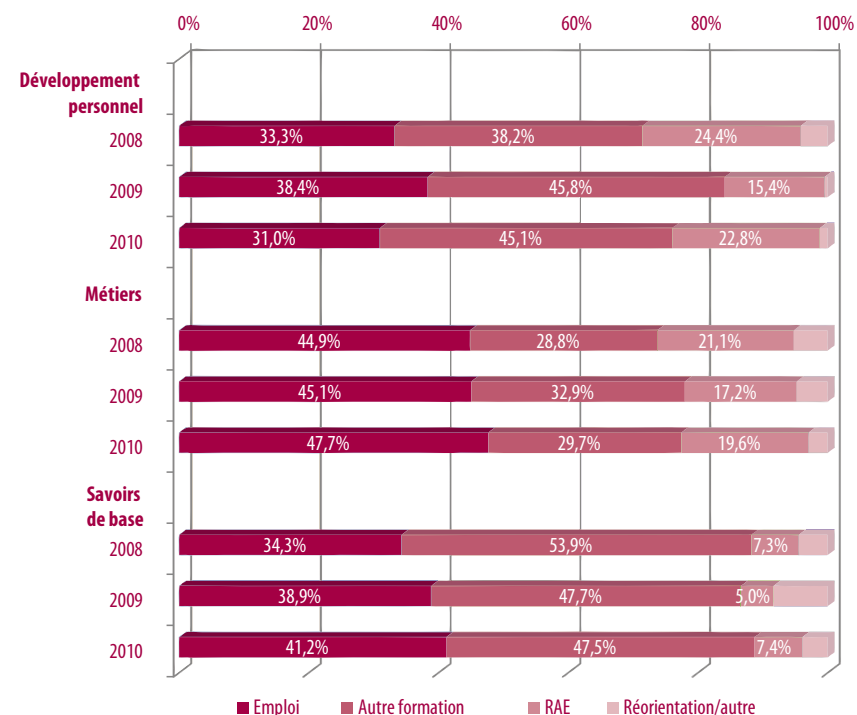
Toutefois, le tableau ci-dessous montre également que certaines filières représentent des espaces de confrontation entre projet personnel et contraintes liées aux métiers et les dispositifs d'apprentissage et de formation. Ainsi la filière du bâtiment, métier réputé pour ses contraintes, enregistre un taux important de réorientation, sensiblement supérieur à la moyenne. Néanmoins, nous observons que la filière d'alphabétisation et des savoirs de base, qui ne correspond pas à un métier précis et à ses contraintes, enregistre un taux important de réorientation de plus de 5%.



Cela peut s'expliquer par le sens spécifique donné à ce concept dans les filières d'alphabétisation. En effet, la réorientation comme disposition prise de concert entre le stagiaire et l'EFT ou l'OISP peut prêter à plusieurs interprétations. Cela est dû à la fois à l'imprécision de la nomenclature des motifs de sortie proposée par l'administration et aux acceptions différentes de la notion de réorientation. Mais nous pouvons nous accorder à considérer la réorientation comme une décision de poursuivre de nouvelles options qui sont de nature à ajuster le processus d'insertion du stagiaire et à le destiner vers de nouveaux types d'action qui seraient plus appropriés par rapport à ses besoins.

Pour comprendre le lien entre les types de sortie et les types de filière de formation suivie (développement personnel, métiers, savoirs de base), nous avons pondéré les taux de sortie des trois dernières années en rapport avec le type de filière. Nous constatons que, certes, les filières métiers mènent de plus en plus à l'emploi et moins à la poursuite d'autres formations, mais les filières de savoirs de base mènent également de plus en plus à l'emploi. Avec un taux de 41% en 2010 et un taux particulièrement élevé de poursuite d'autres formations, ce type de filières incite à s'interroger sur certaines idées reçues.

### ► Modes de sortie en rapport avec les types de filière



Le graphe ci-dessus montre des taux très variables selon les années concernant les filières du développement personnel.

Néanmoins, les parts relatives d'accès à l'emploi par filières peuvent donner lieu à une interprétation erronée de la contribution de chacune de ces filières dans la mise à l'emploi des stagiaires sortants. Ainsi, les chiffres absolus donnent une autre facette de cette réalité. Nous constatons alors que les filières de savoirs de base ou du développement personnel

permettent de mettre le plus grand nombre de stagiaires à l'emploi. Les filières de services aux personnes et à domicile, des métiers du bureau, du bâtiment et de l'environnement mettent également un grand nombre de sortants à l'emploi. Les filières citées, auxquelles s'ajoutent les filières de savoirs de base et du développement personnel, pourvoient 70% de l'ensemble des stagiaires qui accèdent à l'emploi.

► **Tableau 17 : Nombre de stagiaires sortants par filières (en 2010)**

	Emploi	Autre formation	RAE	Réorientation Autre	Total général
Alpha et savoirs de base	287	365	69	39	760
Développement personnel	260	378	191	10	839
Services aux personnes et à domicile	243	137	40	12	432
Métiers du bureau et secrétariat	236	259	194	10	699
Bâtiment	212	165	67	40	484
Métiers verts et de l'environnement	164	58	66	4	292
Métiers du commerce, tourisme et transport	120	33	20		173
Horeca et alimentation	119	49	53	6	227
Langues - FLE	98	89	5		192
Arts, secteur socioculturel et communication	83	34	52	2	171
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	81	49	26	3	159
Langues	29	23			52
<b>Total général</b>	<b>1932</b>	<b>1639</b>	<b>783</b>	<b>126</b>	<b>4480</b>

Nous constatons aussi à travers ce tableau que les filières qui mettent le plus grand nombre de stagiaires à l'emploi permettent également à un grand nombre d'entre eux de poursuivre une autre formation, voire de se mettre en recherche active d'emploi. Mais il est évident que le nombre de personnes qui sont mises à l'emploi ou qui poursuivent une autre formation est proportionnel à la taille des filières en question.

Ces résultats sont aussi les produits de contextes locaux et de réalités sous-régionales très variables. Le tableau ci-après montre cette distribution très variée où les cellules sur fond rouge désignent les valeurs supérieures à la moyenne par sous-région.

► **Tableau 18 : Les sorties vers l'emploi selon la filière et la sous-région (en 2010)**

	BW	Charleroi	Huy	La Louvière	Liège	Lux.	Mons	Namur	Tournai/HO	Verviers	Total
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	15	17	5		15	15	7	7			<b>81</b>
Alpha et savoirs de base	35	58		33	33	42	5	11	49	21	<b>287</b>
Arts, secteur socioculturel et communication	19	15		24	1	13		11			<b>83</b>
Bâtiment	3	37		15	85	4	26	25	13	4	<b>212</b>
Développement personnel	2	65		10	90		27	12	33	21	<b>260</b>
Horeca et alimentation		12		2	50	16	6	27	2	4	<b>119</b>
Langues	14		11						4		<b>29</b>
Langues - FLE		15	2		81						<b>98</b>
Métiers du bureau et secrétariat	55	29	13	7	47	18	15	34	6	12	<b>236</b>
Métiers du commerce, tourisme et transport	3	3	21	18	24	17	19	9	6		<b>120</b>
Métiers verts et de l'environnement	14	17	9	10	28	35	36	11	4		<b>164</b>
Services à la personne et à domicile	3	30	4	19	94	3	18	42	22	8	<b>243</b>
<b>Total général</b>	<b>163</b>	<b>298</b>	<b>65</b>	<b>138</b>	<b>548</b>	<b>163</b>	<b>159</b>	<b>189</b>	<b>139</b>	<b>70</b>	<b>1932</b>

Le tableau ci-dessus montre que c'est à Liège qu'il y a le plus grand nombre de cas d'accès à l'emploi et que ce sont les filières de services aux personnes et à domicile et du développement personnel qui y contribuent grandement. Les filières du bâtiment et des langues (FLE) figurent aussi parmi les filières les plus importantes en termes de mise à l'emploi.

Il est important de souligner que la filière d'alphabétisation comme plus grande pourvoyeuse d'emploi réalise des taux élevés à Tournai (35%), Verviers (30%) et dans le Luxembourg (26%). Dans ces sous-régions, cette filière constitue la première filière en taille (nombre de stagiaires). Mais elle reste une filière pourvoyeuse d'emploi dans la majorité des sous-régions. Elle a permis globalement un accès à l'emploi à 15% des stagiaires sortants, soit à 287 personnes. En nombre absolu, c'est à Charleroi qu'il y a le plus de stagiaires qui ont accédé à l'emploi en sortant de cette filière, soit 58 stagiaires.

En outre, la filière du développement personnel a permis à 260 stagiaires d'accéder à l'emploi soit 13,5% du total de toutes les filières. Elle pourvoit le deuxième plus grand contingent de stagiaires qui accèdent à l'emploi. Si le plus grand nombre de personnes de cette filière qui accèdent à l'emploi se situe à Liège (90) et à Charleroi (65), c'est dans les sous-régions de Verviers (30%), de Tournai (24%) et de Charleroi (22%) qu'il y a proportionnellement le plus de mise à l'emploi via la filière de développement personnel.

Nous constatons également que la filière de services aux personnes et à domicile est pourvoyeuse d'emploi dans toutes les sous-régions sauf au Brabant wallon, à Huy, dans le Luxembourg et à Verviers. Globalement 243 stagiaires de cette filière ont trouvé un emploi.

► **Tableau 19 : Les sorties vers l'emploi selon la filière et la sous-région en % (en 2010)**

	BW	Charleroi	Huy	La Louvière	Liège	Lux.	Mons	Namur	Tournai/HO	Verviers	Total
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	9,2%	5,7%	7,7%	0,0%	2,7%	9,2%	4,4%	3,7%	0,0%	0,0%	4,2%
Alpha et savoirs de base	21,5%	19,5%	0,0%	23,9%	6,0%	25,8%	3,1%	5,8%	35,3%	30,0%	14,9%
Arts, secteur socioculturel et communication	11,7%	5,0%	0,0%	17,4%	0,2%	8,0%	0,0%	5,8%	0,0%	0,0%	4,3%
Bâtiment	1,8%	12,4%	0,0%	10,9%	15,5%	2,5%	16,4%	13,2%	9,4%	5,7%	11,0%
Développement personnel	1,2%	21,8%	0,0%	7,2%	16,4%	0,0%	17,0%	6,3%	23,7%	30,0%	13,5%
Horeca et alimentation	0,0%	4,0%	0,0%	1,4%	9,1%	9,8%	3,8%	14,3%	1,4%	5,7%	6,2%
Langues	8,6%	0,0%	16,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%	0,0%	1,5%
Langues - FLE	0,0%	5,0%	3,1%	0,0%	14,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,1%
Métiers du bureau et secrétariat	33,7%	9,7%	20,0%	5,1%	8,6%	11,0%	9,4%	18,0%	4,3%	17,1%	12,2%
Métiers du commerce, tourisme et transport	1,8%	1,0%	32,3%	13,0%	4,4%	10,4%	11,9%	4,8%	4,3%	0,0%	6,2%
Métiers verts et de l'environnement	8,6%	5,7%	13,8%	7,2%	5,1%	21,5%	22,6%	5,8%	2,9%	0,0%	8,5%
Services à la personne et à domicile	1,8	10,1%	6,2%	13,8%	17,2%	1,8%	11,3%	22,2%	15,8%	11,4%	12,6%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La distribution en % selon les filières par sous-région permet de constater quelles sont, sur le plan sous-régional, les filières qui pourvoient le plus d'emploi. En effet, ce tableau précise la distribution par sous-région des cas d'accès à l'emploi selon les filières. Les cellules rouges indiquent les valeurs

supérieures à la moyenne par sous-région. Ce tableau donne une indication toute relative sur la corrélation entre les filières et l'accès à l'emploi dans chacune des sous-régions.

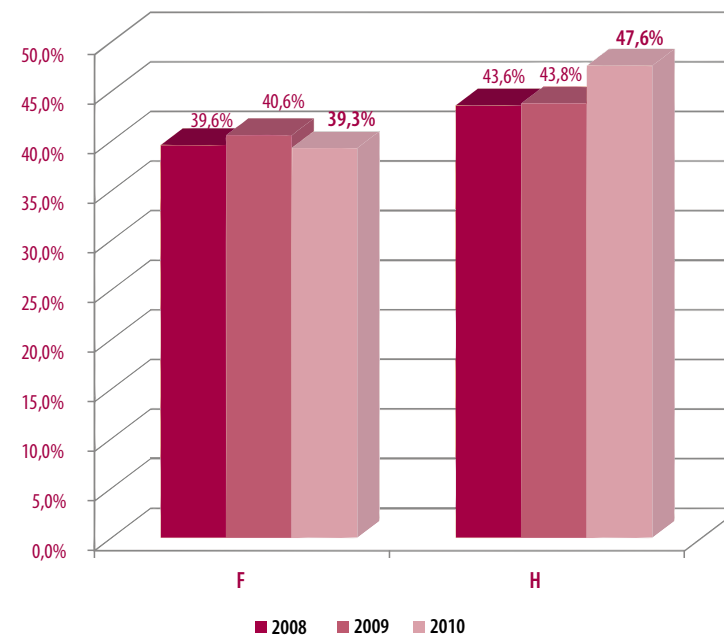


### 5.3. Accès à l'emploi en rapport avec le genre

Graduellement, nous tendons depuis 2008 vers une certaine parité entre hommes et femmes en matière d'accès à l'emploi. La part des femmes qui accédaient à l'emploi était supérieure en 2008 à celles de 2009 et de 2010. Des baisses successives ont été observées en 2009 et 2010 pour atteindre les 50%.

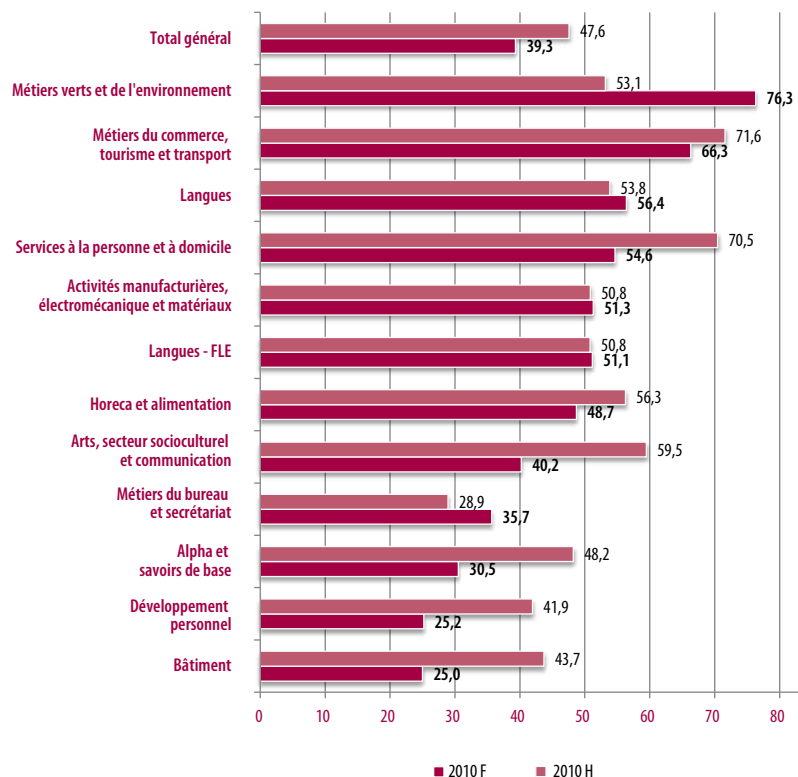
Cet équilibre apparent constaté en 2010 cache en réalité une dégradation des chances offertes aux femmes d'accéder à l'emploi. Les parts relatives mentionnées ci-dessus ne tiennent pas compte de la part des femmes dans le public sortant. Si nous calculons la part relative des femmes qui accèdent à un emploi (dans la population féminine), nous observons que cette part reste sensiblement faible par rapport à la part des hommes (qui accèdent à un emploi dans la population masculine). Le tableau ci-dessous montre que la part des femmes qui trouvent un emploi est aux environs de 40% depuis trois ans. Celle des hommes s'élève à près de 48% en 2010.

► Taux d'accès à l'emploi pondérés selon le genre



Ce tableau montre qu'il y a une certaine inégalité des genres en matière d'accès à l'emploi. Mais, au-delà du débat sur la question de l'égalité des chances, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. La distribution du genre sur les filières pourvoyeuses d'emploi et sur les régions qui offrent le plus d'opportunités d'emploi peut déterminer également les chances d'accéder à un emploi pour les stagiaires sortant des EFT et OISP. Il s'agit là d'une complexité de facteurs qui s'entremêlent et qui se chevauchent.

► **Taux d'accès à l'emploi pondérés par genre et par filière (2010)**



Le graphe ci-dessus permet de constater que les taux d'accès à l'emploi dans les plus grandes filières en termes de nombre de stagiaires et nombre de personnes mises à l'emploi, sont sensiblement défavorables aux femmes. En effet, les filières du bâtiment (212 sorties vers l'emploi), du développement personnel (260 sorties vers l'emploi) et d'alphabétisation et savoirs de base (287 sorties vers l'emploi) enregistrent des taux d'accès des femmes à l'emploi sensiblement inférieurs à ceux des hommes. Dans ces trois grandes filières, pas plus de 30% des femmes sortantes accèdent à l'emploi. Les hommes, quant à eux, enregistrent des taux d'accès à l'emploi

allant de 42% à 48%. Même la filière de services aux personnes et à domicile enregistre un taux d'accès à l'emploi défavorable aux femmes. Seules les filières des métiers du bureau et de secrétariat, les métiers verts et de l'environnement et la filière des langues enregistrent des taux favorables aux femmes.

L'évolution des taux d'accès à l'emploi pondérés selon le genre montre que cette tendance paraît comme une tendance structurelle depuis 2008.

► **Tableau 20 : Taux d'accès à l'emploi pondérés selon le genre et la filière (2008-2010)**

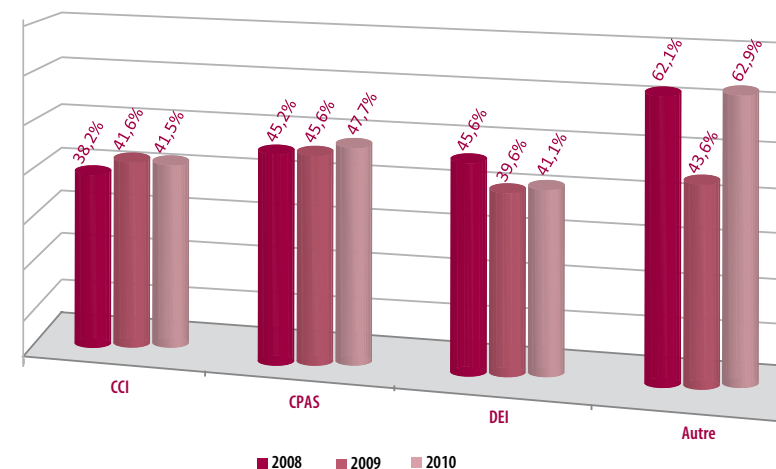
	2008		2009		2010	
	F	H	F	H	F	H
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	47,1	66,3	37,2	63,7	51,3	50,8
Alpha et savoirs de base	35,6	46,0	34,3	43,2	30,5	48,2
Arts, secteur socioculturel et communication	28,8	36,8	31,1	40,6	40,2	59,5
Bâtiment	50,0	38,8		37,1	25,0	43,7
Développement personnel	30,1	38,7	33,0	48,9	25,2	41,9
Horeca et alimentation	57,1	45,6	53,6	43,6	48,7	56,3
Langues	40,8	50,0	50,0	52,6	56,4	53,8
Langues - FLE	15,5	21,6	38,5	54,5	51,1	50,8
Métiers du bureau et secrétariat	30,9	29,8	45,1	29,7	35,7	28,9
Métiers du commerce, tourisme et transport	37,9	50,8	61,3	38,1	66,3	71,6
Métiers verts et de l'environnement	61,7	54,7	53,6	48,3	76,3	53,1
Services à la personne et à domicile	56,0	55,6	42,1	57,4	54,6	70,5
<b>Total général</b>	<b>39,6</b>	<b>43,6</b>	<b>40,6</b>	<b>43,8</b>	<b>39,3</b>	<b>47,6</b>

Le tableau ci-dessus montre que le taux général d'accès féminin à l'emploi reste quasiment le même depuis 2008 (de 40% à 39%). Mais si le taux des femmes accédant à l'emploi stagne, celui des hommes enregistre une augmentation relative. Cela est de nature à aggraver la tendance inégalitaire entre hommes et femmes en matière d'accès à l'emploi. Dans certaines filières, on remarque une baisse relative de la part des femmes qui accèdent à l'emploi par rapport à 2008 et 2009. Ceci est le cas notamment pour les filières d'alphabétisation, du développement personnel (par rapport à 2009) et de l'Horeca

## 5.4. L'accès à l'emploi en rapport avec le statut à l'entrée en formation

La part des personnes ayant accédé à l'emploi au regard de chaque statut d'entrée permet de constater qu'il y a une tendance structurelle et une évolution à un rythme comparable d'une année à l'autre. La seule courbe accidentée, est celle des « autres » statuts d'entrée en formation qui regroupe des catégories peu homogènes (personnes incarcérées, PTP –Programme de Transition Professionnelle-, bénéficiaires des mutuelles, demandeurs d'asile, etc.) avec des parts variables selon les années. Le graphe ci-dessous montre les parts relatives d'accès à l'emploi dans chacune des populations considérées.

### ► Accès à l'emploi en rapport avec le statut à l'entrée



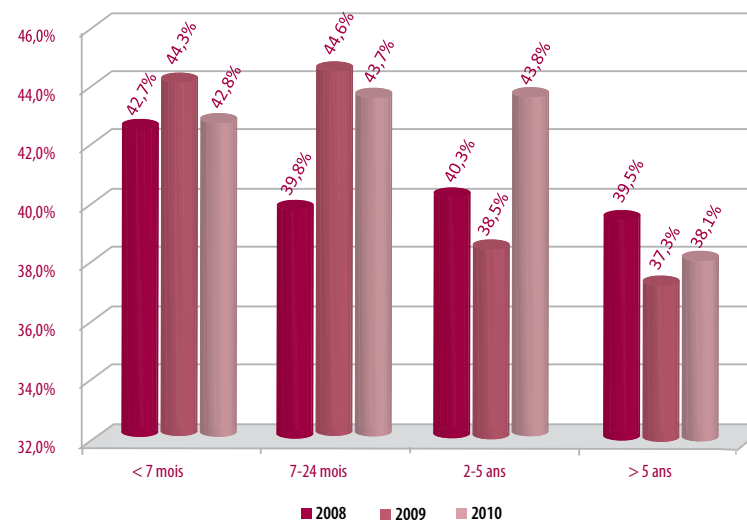
Ce graphe permet de constater tout d'abord que les stagiaires dont le statut est dans la catégorie « autres » accèdent davantage à l'emploi. Le taux de cette catégorie s'élève à près de 63% en 2010 et est comparable à celui de 2008. Mais en 2009, le taux a atteint un niveau plus faible de 43%. Cette forte variation peut s'expliquer par la composition peu homogène de cette catégorie qui peut varier considérablement. Pour rappel, 872 stagiaires sont comptabilisés dans cette catégorie en 2010. Elle regroupe notamment les étudiants (en alternance, de plein exercice, en formation IFAPME...), les autres inactifs non-inscrits comme demandeurs d'emploi ainsi que les personnes avec un handicap reconnu (Affaire sociales, AWIPH, Fonds des accidents du travail) et autres catégories non-identifiées. Globalement, cette catégorie est donc composée en partie de certaines personnes pouvant être proches de l'emploi.

Nous constatons par ailleurs que les personnes qui émergent des CPAS accèdent à l'emploi avec un taux relativement élevé allant de 45% à 47%. Ce taux est supérieur à la moyenne de toutes les catégories confondues. Cela pourrait s'expliquer par la forte présence de ce public au sein des EFT. Un soutien particulier qui serait offert par certains CPAS à leurs bénéficiaires pourrait également être l'un des facteurs pouvant expliquer cette situation.

## 5.5 L'accès à l'emploi en rapport avec la durée d'inoccupation et le niveau d'études

Les courbes relatives aux taux d'accès à l'emploi pondérés par catégorie s'avèrent être relativement accidentées. Les taux oscillent selon les années. Toutefois, elles montrent une tendance relativement claire. En effet, les chômeurs de courte durée d'inoccupation (moins de 7 mois et entre 7 et 24 mois) accèdent plus à l'emploi que les autres catégories. En revanche, les chômeurs de longue durée d'inoccupation accèdent moins à l'emploi. Nous constatons ainsi que la corrélation ne peut pas être établie entre la durée d'inoccupation et le taux d'accès à l'emploi. Néanmoins, à travers les taux d'accès à l'emploi, il semble qu'il y ait une ligne de partage qui se dessine entre la catégorie dite de courte durée d'inoccupation et la catégorie de longue durée d'inoccupation et ce malgré le taux exceptionnellement élevé de la catégorie de chômeurs de 2 à 5 ans en 2010.

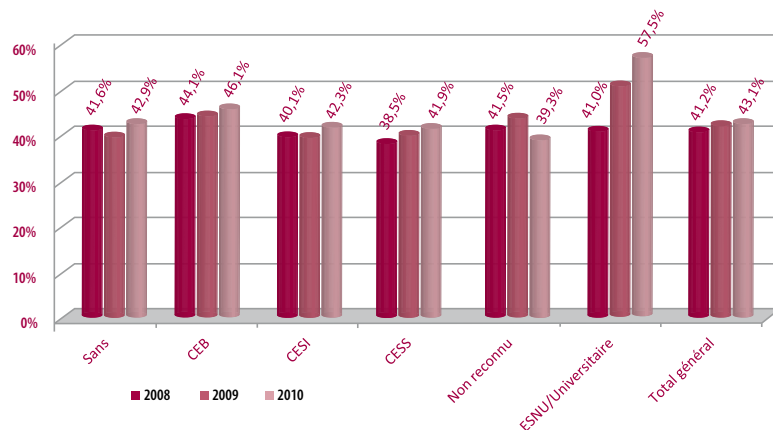
### ► Accès à l'emploi en rapport avec la durée d'inoccupation



Ce graphe relativement accidenté, laisse croire que l'accès à l'emploi est, certes, influencé par la durée d'inoccupation, mais il ne s'agit pas de l'unique facteur explicatif. D'autres facteurs peuvent s'agréger pour favoriser l'accès à l'emploi.

Mais, quand nous observons les taux d'accès à l'emploi en rapport avec le niveau d'études, nous ne sommes pas non plus en mesure de dégager une tendance claire. Les écarts des taux d'accès à l'emploi dans chacune des populations considérées sont d'une faiblesse qui rend périlleuse toute tentative de constatation. Néanmoins, il apparaît que les personnes qui détiennent un niveau d'études primaires (CEB) ont plus de chances d'accéder à l'emploi. Avec un taux de 46% en 2010, ils sont les plus favorisés en ce qui concerne l'accès à l'emploi, hormis les universitaires et assimilés.

► **Accès à l'emploi en rapport avec le niveau d'études**



Pour compiler les informations relatives à l'accès à l'emploi (2010) en rapport avec la durée d'inoccupation et le niveau d'études, nous avons calculé le taux d'accès à l'emploi pour chacune des sous-populations considérées. Cela donne le taux d'accès à l'emploi chez une population donnée. Ainsi paradoxalement, les personnes de faible niveau d'études et de courte-ou moyenne- durée d'inoccupation (soit inférieure à deux ans) ont plus de chances d'accéder à l'emploi. Parmi les personnes de durée d'inoccupation allant de 2 à 5 ans, ce sont ceux qui ont le niveau d'études de CEB ou CESI qui accèdent davantage à l'emploi. Notons également que les personnes de niveau d'études plus élevé et de courte durée d'inoccupation ont également plus de chances d'accéder à un emploi.

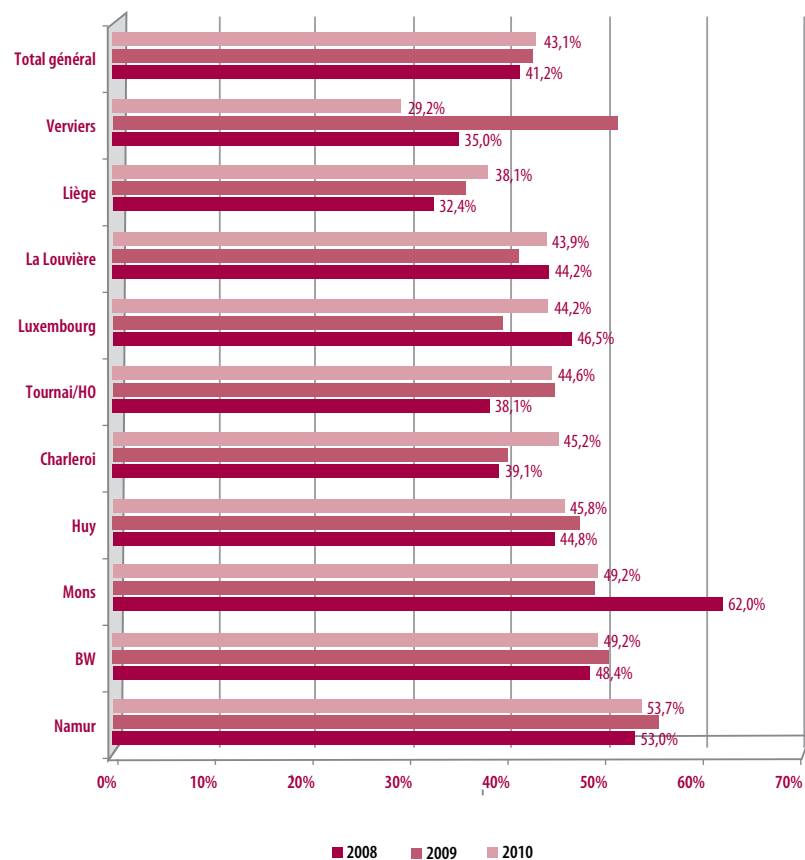
► **Tableau 21 : Taux d'accès à l'emploi pondérés selon le niveau d'études et la durée d'inoccupation**

	< 7 mois	7-24 mois	2-5 ans	> 5 ans	Total général
Sans	44,8	46,5	33,3	39,3	42,9
CEB	44,6	46,2	46,4	42,2	46,1
CESI	40,8	40,6	48,6	37,1	42,3
Non reconnu	38,0	39,9	31,6	41,5	39,3
CESS	48,6	46,3	40,7	32,6	41,9
ESNU/Universitaire	63,6	60,0	62,5	41,7	57,5
<b>Total général</b>	<b>42,8</b>	<b>43,7</b>	<b>43,8</b>	<b>38,1</b>	<b>43,1</b>

A nouveau, ce type de constatations renforce notre raisonnement qui consiste à dire que l'accès à l'emploi résulte d'une agrégation de facteurs de natures multiples liés à la fois au profil du stagiaire, à l'environnement socio-économique et territorial dans lequel il est situé et à la filière de formation suivie.

Le graphe ci-dessous montre les taux variables d'accès à l'emploi selon la sous-région et nous amène à nous interroger sur le lien entre l'accès à l'emploi et la prospérité économique de la sous-région. Il convient néanmoins de noter que les taux qui figurent dans ce graphe désignent la part des personnes qui accèdent à l'emploi parmi l'ensemble des stagiaires sortants dans la sous-région considérée. A ne pas confondre donc avec les chiffres absolus qui mettent Liège au premier rang avec 548 stagiaires ayant trouvé un emploi (soit 28% de l'ensemble de personnes ayant trouvé un emploi toutes régions confondues). Ce nombre absolu proportionnellement au nombre des stagiaires sortants à Liège, donne un taux plus faible par rapport à d'autres sous-régions, soit 38%.

### ► Accès à l'emploi par sous-région : 2008/2010



De ce graphe, nous constatons que même si on observe un taux relativement élevé d'accès à l'emploi dans des régions réputées pour leur situation socio-économique moins dégradée, le lien de corrélation n'est pas pour autant définitivement établi. Nous remarquons que Namur, le Brabant wallon et Mons enregistrent des taux élevés d'accès à l'emploi. La sous-région de Mons connaît un certain essor cependant peu comparable avec celui du Brabant wallon.

Nous notons également, à travers ce graphe qui retrace l'évolution des taux d'accès à l'emploi ces trois dernières années, que nous sommes devant une tendance de nature structurelle à quelques exceptions près. Parmi ces exceptions, nous mentionnons le taux élevé enregistré à Verviers en 2009, qui n'est pas comparable à ceux de 2008 et de 2010.

## REPÈRES

### Une formation ! Et après ?

- › A travers les 4.480 cas de sortie dont nous connaissons la suite (en 2010), les sorties vers l'emploi apparaissent globalement comme la part la plus élevée (43% en 2010). 37% poursuivent une autre formation (2010).
- › Nous constatons que les sorties vers l'emploi sont sensiblement plus élevées en EFT qu'en OISP.
- › Les taux de réorientation sont plus élevés auprès des stagiaires sortant des EFT.
- › La filière du bâtiment, métier réputé pour ses contraintes, enregistre un taux important de réorientation, sensiblement supérieur à la moyenne.
- › Nous observons également que la filière d'alphabétisation et des savoirs de base enregistre un taux important de réorientation de plus de 5%. Cela peut s'expliquer par le sens spécifique donné à ce concept dans les filières d'alphabétisation. La nomenclature des motifs de sortie proposée par l'administration semble prêter parfois à confusion.
- › Les parts relatives d'accès à l'emploi montrent que les filières « métiers » sont porteuses d'emploi.
- › Les chiffres absolus montrent que les filières des savoirs de base ou du développement personnel permettent de mettre le plus grand nombre de stagiaires à l'emploi.
- › Les filières de services aux personnes et à domicile, des métiers du bureau, du bâtiment et de l'environnement mettent, ensemble, une part relativement importante de sortants à l'emploi (70%).
- › Les filières qui mettent le plus grand nombre de stagiaires à l'emploi permettent également à un grand nombre de stagiaires de poursuivre une autre formation.
- › Les taux de poursuite d'autres formations sont plus élevés dans les filières de savoirs de base et du développement personnel.
- › La part des femmes reste sensiblement faible par rapport à la part des hommes qui accèdent à un emploi dans la population du même genre. La part des femmes qui trouvent un emploi est aux environs de 40% depuis trois ans. Elle est de 48% chez les hommes (2010).
- › Nous constatons que les personnes qui émergent des CPAS accèdent à l'emploi avec des taux supérieurs à la moyenne allant de 45% à 47%.
- › Les chômeurs de courte durée d'inoccupation (moins de 7 mois et entre 7 et 24 mois) accèdent plus à l'emploi que les autres catégories.
- › Les stagiaires de niveau d'études primaires (CEB) ont plus de chances d'accéder à l'emploi (46% en 2010), outre les universitaires et assimilés.
- › Les personnes de faible niveau d'études et de courte ou moyenne durée d'inoccupation (soit inférieure à deux ans) ont le meilleur taux d'accès à l'emploi.
- › L'accès à l'emploi résulte d'une agrégation de facteurs de natures multiples, liés à la fois au profil du stagiaire, à l'environnement socio-économique et territorial dans lequel il est situé et à la filière de formation suivie.
- › Les taux d'accès à l'emploi sont variables selon la sous-région. Ils ne révèlent pas de corrélation avec niveau socio-économique de la région.
- › La distribution des taux d'accès à l'emploi par sous-région semble traduire une tendance de nature structurelle à une exception près (Verviers en 2009).





# 6. La problématique de l'interruption

A travers les données administratives communiquées par les centres, nous avons constaté l'existence d'un phénomène, certes relativement limité, mais suffisamment interpellant pour être étudié. En effet, les EFT et OISP œuvrent pour une meilleure insertion sociale et professionnelle de tous les demandeurs d'emploi. L'interruption à laquelle sont confrontés certains centres, dans certains cas, constitue en soi un signe révélateur de la difficulté rencontrée par le stagiaire à construire son projet socioprofessionnel. Cette question peut alors être étudiée comme une question d'égalité des chances dont les EFT et OISP sont les porteurs.

Mais la question d'interruption des parcours de formation n'est pas l'apanage du secteur des EFT et OISP. En effet, dans l'enseignement universitaire, le taux d'abandon (sortie de l'enseignement universitaire) en 2006 s'élevait à 23% (24,4 % en 2005).<sup>16</sup> Dans les régions de quartier (rapport 2009), seuls 66% des stagiaires ont achevé leur parcours.

En outre, une étude menée auprès des stagiaires de l'IFAPME montre qu'en moyenne 53% des stagiaires seulement mènent la formation à son terme (avec obtention d'une qualification) ! Cette étude éditée par le « SYSFAL », le Secrétariat permanent de la formation en alternance et l'IFAPME en 2007, a été menée par plusieurs centres de recherches universitaires belges auprès d'un échantillon de jeunes stagiaires dans les CEFA et l'IFAPME. Portant sur « l'insertion et le suivi longitudinal des apprenants issus des dispositifs de formation et d'enseignement en alternance en Région wallonne », l'étude montre qu'en moyenne 53% des stagiaires mènent la formation à son terme en est déduit que dans les domaines de formation

en alternance, nous enregistrons un taux d'interruption (abandon ou décrochage...) qui s'élève à 47% ! « *Les non-qualifiés ne suivent pas la formation dans son entièreté, ou ne la font pas valider lors des examens ou encore échouent aux examens* », notent les auteurs. Cette étude montre également que les personnes ayant un parcours scolaire difficile ont « *tendance à abandonner en cours de formation ; ils éprouvent plus de difficultés à aller jusqu'à la certification ou au diplôme* ». <sup>17</sup>

Pour les EFT et OISP, l'interruption désigne des cas très variés tels que l'interruption pour force majeure, l'arrêt pour raisons personnelles, l'abandon, le décès, l'incarcération, la libération d'un incarcéré ou tout simplement l'exclusion du centre pour conduite inadaptée. Si nous calculons le taux d'interruption par rapport au nombre global de stagiaires en formation, nous aurons un taux d'interruption légèrement supérieur à 17% en 2010.

Les chiffres observés nous montrent donc l'importance de la problématique d'interruption de la formation par un nombre non négligeable de stagiaires. Il est possible que l'exacerbation des politiques d'activation des chômeurs ait conduit un certain public, sous la contrainte, à intégrer les offres de formation des EFT et OISP pour se prémunir des dispositifs de contrôle de chômeurs. La contrainte, comme le souligne certains, est susceptible d'amener aux formations un certain public plus fragile, plus vulnérable et présentant des difficultés quant à l'ancrage en formation et portant dès lors des risques élevés d'interruption.

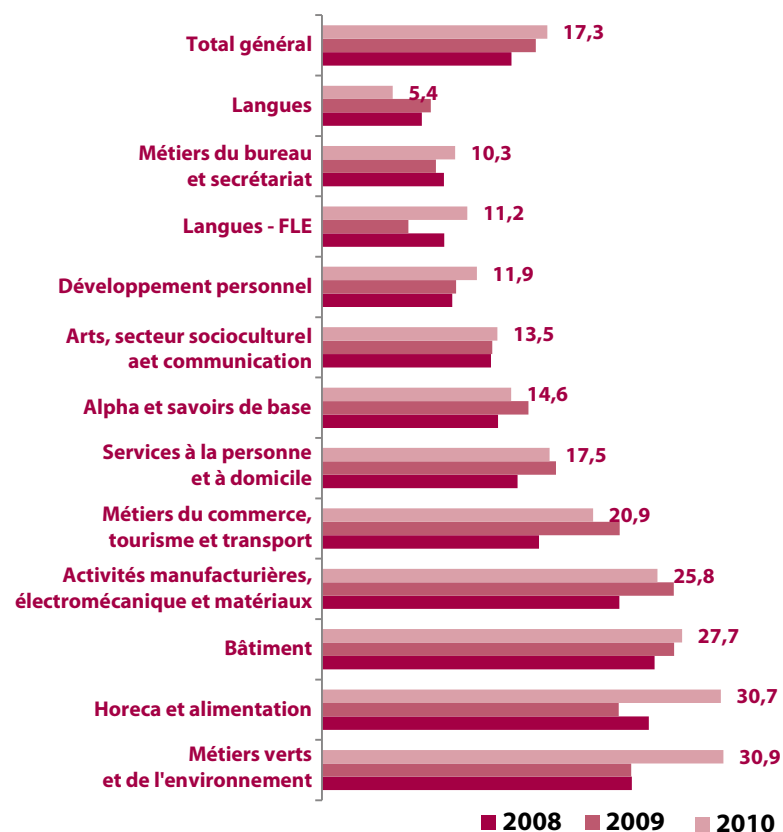
<sup>16</sup> Ministère de la communauté française de Belgique / ETNIC—2006

<sup>17</sup> <http://www.sysfal.be/upload/outils/synthese%20suivi%20longitu.pdf> ; p.40

## 6.1. L'interruption en rapport avec les filières de formation

La distribution des taux d'interruption par filière montre que ces taux sont plus élevés dans les filières « métiers ». Ce constat nous amène à postuler -en un premier temps- que les contraintes induites par certains métiers peuvent expliquer le phénomène d'interruption !

### ► Taux d'interruption par filière



C'est ainsi que le taux d'interruption est relativement élevé dans les filières des métiers verts, de l'Horeca, du bâtiment et des activités manufacturières ainsi que les métiers du commerce et du tourisme. Ces métiers présentent des niveaux variables de contraintes et de pénibilité. Parfois, certains de ces métiers correspondent à des métiers réputés précaires. Cet ensemble de facteurs pourrait expliquer les taux élevés d'interruption dans ces filières.<sup>18</sup>

Les chiffres absolus d'interruption correspondent à près de 3.000 cas en 2010. Un chiffre en constante augmentation depuis 2008 comme le montre le tableau suivant :

► **Tableau 22 : Les cas d'interruption en rapport avec les filières**

	2008		2009		2010	
	n	%	n	%	n	%
Métiers verts et de l'environnement	239	23,9	240	23,8	323	30,9
Horeca et alimentation	205	25,2	201	22,8	284	30,7
Bâtiment	333	25,6	380	27,1	407	27,7
Activités manufacturières, électromécanique et matériaux	144	22,9	186	27,1	170	25,8
Métiers du commerce, tourisme et transport	62	16,7	107	22,9	104	20,9
Services à la personne et à domicile	195	15,1	265	18,0	270	17,5
Alpha et savoirs de base	658	13,5	819	15,9	726	14,6
Arts, secteur socioculturel et communication	74	13,0	71	13,1	74	13,5
Développement personnel	206	10,0	199	10,3	285	11,9
Langues - FLE	67	9,4	44	6,7	61	11,2
Métiers du bureau et secrétariat	177	9,4	175	8,8	204	10,3
Langues	19	7,7	24	8,4	14	5,4
Inconnu	3	0,5	69	17,7		
<b>Total général</b>	<b>2.382</b>	<b>14,6</b>	<b>2.780</b>	<b>16,5</b>	<b>2.922</b>	<b>17,3</b>

<sup>18</sup> En revanche, nous pouvons supposer que dans les filières métiers, les stagiaires qui se maintiennent dans la formation ont plus de chances d'achever leur formation.

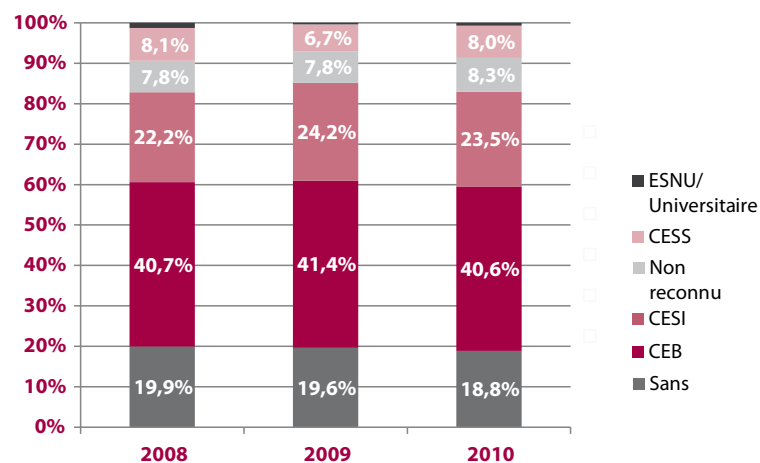


## 6.2. L'interruption en rapport avec le niveau d'études

Quand nous observons les taux d'interruption en rapport avec le niveau d'études, nous pouvons constater que la catégorie de stagiaires de niveau d'études primaires (CEB) enregistre des taux d'interruption sensiblement élevés. En effet, s'ils représentent globalement 28% des stagiaires (en 2010), ils représentent 41% des cas d'interruption recensés. La part des stagiaires de cette catégorie qui interrompent leur formation est donc supérieure à leur part dans le public entrant. Il faut rappeler également qu'il s'agit de la catégorie –en termes de niveau d'études- qui a, statistiquement, le plus de chances d'accéder à un emploi et qui est fortement présente dans les filières « métiers ». Cela laisse penser qu'il pourrait y avoir un lien avec la filière de formation suivie.

Les taux élevés d'interruption observés depuis 2008 auprès de cette population dessinent une tendance de nature structurelle et ne fluctuent que très légèrement.

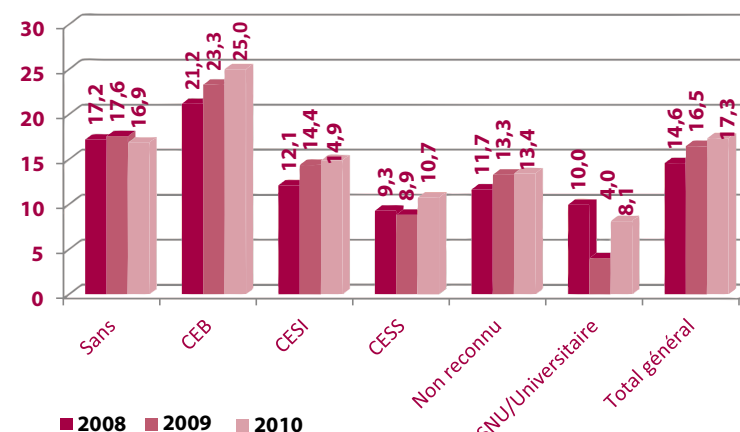
### ► L'interruption en rapport avec le niveau d'études



Ce graphe permet de constater que les personnes « sans aucun diplôme » qui représentent 19% des stagiaires connaissent un taux d'interruption comparable à leur part dans le public, soit 18,8%. Ce taux reste relativement stable depuis 2008.

Le graphe ci-dessous permet de constater que les taux d'interruption pondérés selon la catégorie d'études fait apparaître la tendance structurelle évoquée plus haut. Ces taux suivent globalement un rythme croissant. Mais la distribution de ces taux confirme d'une année à l'autre les mêmes tendances observées.

### ► Taux d'interruption pondérés selon le niveau d'études



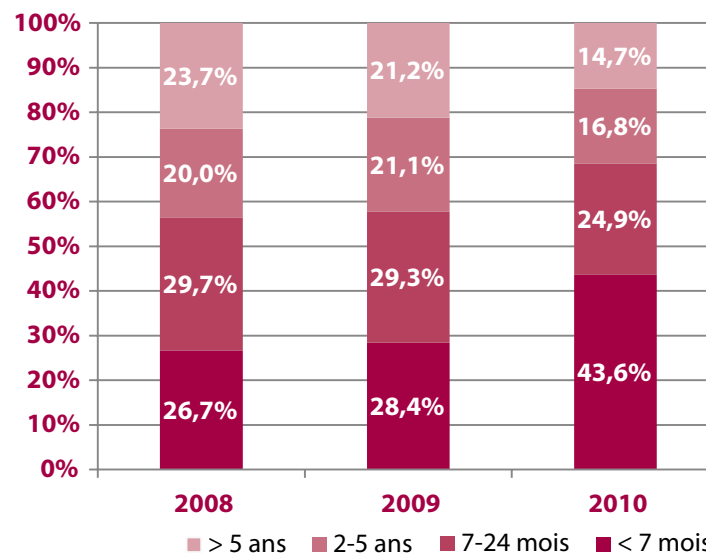
Conformément aux premières constatations, les stagiaires de niveau d'études primaires (CEB) enregistrent des taux d'interruption sensiblement plus élevés que les autres catégories. En 2010, un stagiaire sur quatre de cette catégorie a interrompu sa formation. Les stagiaires « sans aucun diplôme » enregistrent un taux moins important d'interruption qui devient très légèrement inférieur à la moyenne en 2010, soit 16,9%. Cela est révélateur d'une tendance qui marque le travail effectué par les EFT et OISP qui est de nature à renverser la logique d'exclusion et d'interruption produite par la société. En effet, avec une catégorie d'« exclus » du système scolaire, le secteur parvient à relancer une nouvelle dynamique inclusive.

## 6.3. Taux d'interruption en rapport avec la durée d'inoccupation

Si nous examinons les taux d'interruption en rapport avec la durée d'inoccupation, nous constaterons que les personnes de plus courte durée d'inoccupation sont les plus susceptibles d'interrompre la formation. En 2010, nous enregistrons un taux sensiblement élevé par rapport aux années précédentes et qui reste significativement supérieur à leur part dans le public global. Ainsi, avec un taux d'interruption qui s'élève à 43%, cette population représente 35% des stagiaires. Cela laisse croire qu'il s'agit d'une population qui présente un risque plus élevé d'interruption. En 2009 également, cette catégorie a enregistré un taux d'interruption supérieur à sa part dans le public, soit 28,4% pour un public qui ne représente que 23% des stagiaires. Toutefois, il serait difficile d'en déduire que cela traduit une tendance structurelle. En effet, l'hypothèse de corrélation ne se confirme pas avec les chiffres de 2008 et semble être discutable concernant les chiffres observés en 2009. Ainsi, le lien de corrélation entre courte durée d'inoccupation et risque d'interruption, même s'il paraît fortement probable, mérite encore d'être examiné.

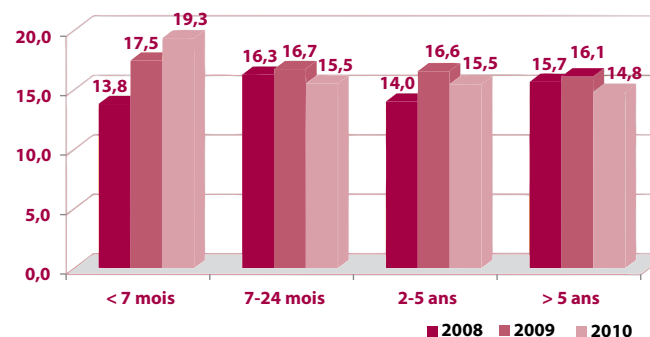
Avec les taux élevés d'interruption observés en 2010 et dans une moindre mesure en 2009 auprès des stagiaires de moins de 7 mois d'inoccupation, nous pouvons constater qu'elle présente statistiquement plus de risques d'interruption. Quant aux autres catégories, nous pouvons constater une certaine corrélation entre la part de ces catégories dans le public accueilli globalement et le taux d'interruption par catégorie.

### ► L'interruption en rapport avec la durée d'inoccupation



Si l'on pondère les taux d'interruption par rapport aux différentes catégories d'inoccupation considérées, nous arrivons à tirer les mêmes constats comme le montre le graphe suivant :

### ► Taux d'interruption pondérés selon la durée d'inoccupation

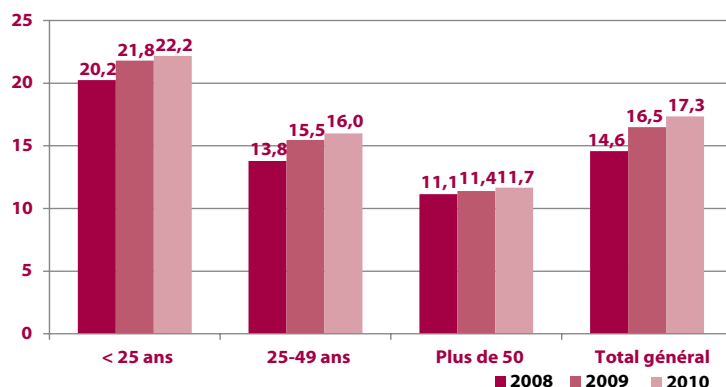




Ce graphe montre que les taux d'interruption auprès de la catégorie de stagiaires de courte durée d'inoccupation est en augmentation constante. Ce taux passe à près de 14% en 2008 et à plus de 19% en 2010. En revanche, bien que fluctuants, les taux d'interruption observés auprès des autres catégories semble avoir pris, en 2010, une tendance à la baisse. Ces taux avoisinent les 15% pour toutes les autres catégories. Nous pourrions donc parler d'une exception, celle de la catégorie de stagiaires de courte durée d'inoccupation.

Les taux d'interruption élevés des stagiaires de courte durée d'inoccupation nous amènent à envisager une hypothèse de corrélation avec le jeune âge des stagiaires qui se sentiraient disposer d'une certaine latitude leur permettant de redéfinir leur parcours professionnel et revoir leur choix de formation. Cela peut être apprécié à travers l'examen de l'interruption en rapport avec la catégorie d'âge comme présenté dans le graphe ci-dessous :

#### ► Taux d'interruption pondérés selon la catégorie d'âge

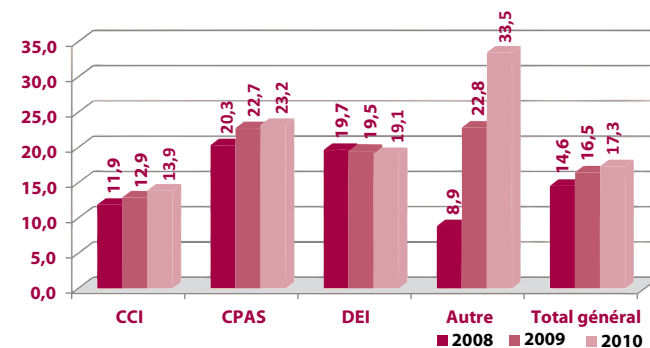


A travers ce graphe, il apparaît que les stagiaires de moins de 25 ans enregistrent le taux d'interruption le plus élevé par rapport aux autres catégories d'âge. Ce taux qui s'élève à plus de 22% en 2010 est sensiblement supérieur à la moyenne. Cela nous permet de tendre vers l'acceptation de cette hypothèse de corrélation entre l'âge des stagiaires, la courte durée d'inoccupation et l'interruption de la formation.

## 6.4. L'interruption en rapport avec le statut à l'entrée

Les taux d'interruption, pondérés en fonction des statuts d'entrée en formation, montrent que les personnes qui émergent des CPAS présentent un risque plus élevé d'interruption. Cette population qui ne constitue, en 2010, que 18% des stagiaires, représente près de 25% du total de stagiaires ayant interrompu leur formation. Avec un taux d'interruption de plus de 23%, cette catégorie est la plus exposée au risque d'interruption après la catégorie des « autres » que l'on connaît peu homogène et fluctuante comme le montre le graphe suivant.

#### ► Taux d'interruption pondérés selon le statut à l'entrée



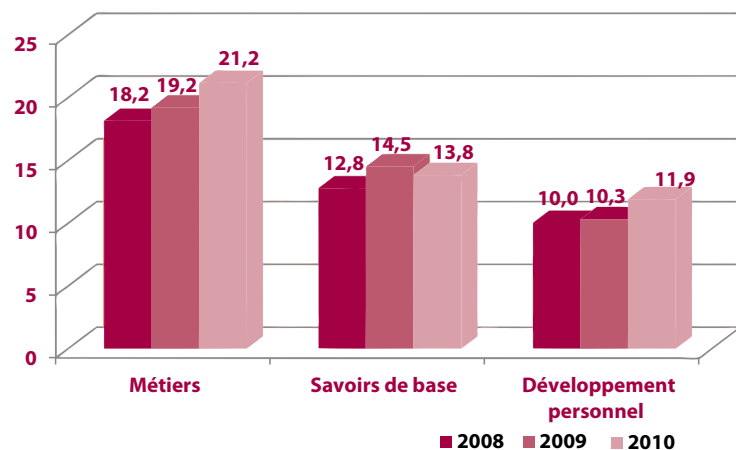
Si nous observons les chiffres de 2008 à 2010, il s'avère qu'il s'agit d'une tendance à caractère structurel dans la mesure où nous faisons les mêmes observations. Les taux comparables d'une année à l'autre, suivent globalement le même rythme de croissance, sauf pour les « DEI » qui connaissent un taux d'interruption en baisse relative et les « autres » qui connaissent un taux fluctuant.

En outre, nous constatons que les personnes sous statut de chômeur complet indemnisé ne présentent pas un risque plus élevé d'interruption. Avec un taux sensiblement inférieur à la moyenne de près de 14%, ils enregistrent le taux d'interruption le plus faible.

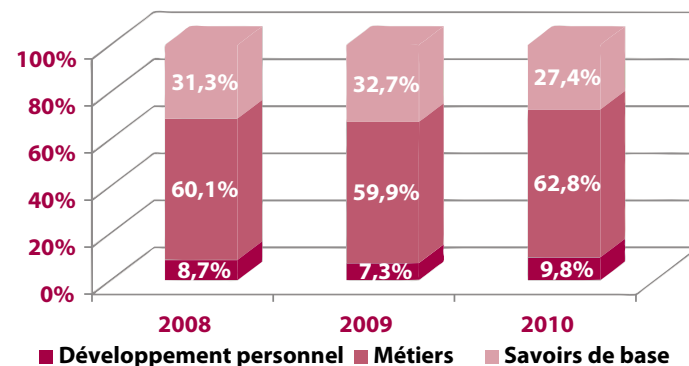
## 6.5. La question de l'interruption en rapport avec les filières de formation suivies

Si nous mettons en perspective les informations relatives aux cas d'interruption avec les filières, nous pouvons constater que le public des filières « métiers » est sensiblement plus exposé aux risques d'interruption alors que les stagiaires dans les filières du développement personnel, en particulier, présentent un moindre risque d'interruption.

### ► Taux d'interruption pondérés selon les types de filières



### ► L'interruption en rapport avec le type de filière



Pour les stagiaires des filières « métiers » nous enregistrons un taux croissant d'interruption qui dépasse légèrement les 21% en 2010. Ils fournissent ainsi le plus grand contingent de stagiaires qui interrompent leur formation, soit près de 63% de l'ensemble des cas recensés. Cette importance découle de la part élevée des stagiaires de ce type de filières qui représentent un peu plus de 51% des stagiaires dans les EFT et les OISP en 2010. Cela est de nature à corroborer l'hypothèse qui consiste à dire que les stagiaires de ce type de filières sont statistiquement plus exposés aux risques d'interruption. La même observation est valable pour les trois années consécutives.

Quant aux filières de savoirs de base, (34% des stagiaires en 2010), elles connaissent un taux d'interruption inférieur à la moyenne qui s'élève à 13,8%. Ainsi, les chiffres montrent que les stagiaires de ces filières sont moins exposés aux risques d'interruption. En 2010, seulement 27% des personnes ayant interrompu leur formation proviennent de ce type de filières qui concentrent environ un tiers des stagiaires du secteur.

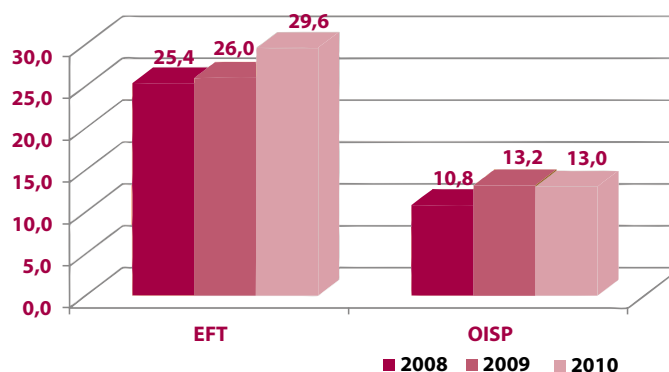
Ces constats sont aussi valables pour les filières du développement personnel. Les taux d'interruption dans ce type de filières varient de 2008 à 2010 entre 10% et 12%. L'ensemble des stagiaires issus de ces filières ayant interrompu leur formation reste en dessous du seuil de 10%.



Les écarts dans les taux d'interruption entre ces trois types de filières poseraient la question des dispositifs pédagogiques et des méthodologies d'accompagnement déployés pour aider les stagiaires à poser leur choix de formation et à achever leur parcours de formation.

Force est de constater que l'effet « métier » et les contraintes relatives aux métiers sembleraient être en lien avec les taux d'interruption élevés que nous pouvons constater dans les EFT contrairement aux OISP.

#### ► *L'interruption en rapport avec le type d'organisme*



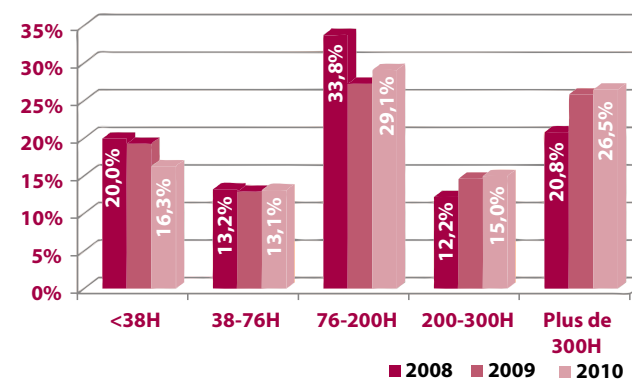
Le graphe ci-dessus montre que les EFT enregistrent depuis 2008 des taux de plus en plus élevés d'interruption qui atteignent environ 30% en 2010. En même temps, les OISP, quant à eux, n'enregistrent que 13% de cas d'interruption. Ce taux reste faible, malgré une légère augmentation par rapport 2008. Ces taux d'interruption contrastés, ont donné du poids aux EFT dans le bilan global des interruptions. Celles-ci représentent une part de 45% dans les cas d'interruption recensés en 2010, un taux comparable à celui de 2008 mais supérieur à celui de 2009 (soit 41%). Or les stagiaires en EFT représentent à peine un quart des stagiaires du secteur.

Ainsi, les données obtenues convergent vers la mise en évidence d'une certaine corrélation entre les filières « métiers » ainsi que les conditions afférentes à l'exercice de ces métiers et les taux d'interruption. Mais cette question nécessite davantage d'exploration.

## 6.6. A quel moment dans le processus de formation l'interruption se produit-elle ?

Il convient dès lors de s'interroger sur le moment où la rupture du processus d'apprentissage s'opère. La question du moment nous renvoie à la fois à la durée passée en formation et à la période où le stagiaire maintenait encore des liens avec l'organisme.

#### ► *Taux d'interruption en rapport avec le nombre d'heures de formation*



Quand nous observons le graphe qui présente la distribution des cas d'interruption en fonction du nombre d'heures de formation passées au sein de l'EFT ou de l'OISP, nous constatons que la majeure partie des cas d'interruption se produisent avant d'atteindre 200 heures de formation. Près de 60% des cas se produisent avant d'atteindre ce seuil. L'observation est valable pour 2009 et 2010. Le taux est un peu supérieur en 2008. Ainsi, sans nier la différence que nous pourrions constater entre les EFT et les OISP, nous pouvons souligner que l'interruption intervient relativement tôt dans le processus de formation dans une bonne partie des cas. Cela peut renvoyer justement à la question de l'orientation et au degré de connaissance ou de préparation du stagiaire aux contraintes liées aux dispositifs de formation et aux difficultés inhérentes à certains métiers. Le tableau suivant comptabilise les cas d'interruption en fonction du nombre d'heures de formation suivies. Le nombre est de plus en plus croissant. Plus de 1.600 stagiaires ont ainsi interrompu leur formation avant d'atteindre 200 heures de formation.

► **Tableau 23 : Les cas d'interruption en fonction du nombre d'heures de formation suivies**

	2008	2009	2010
<38H	476	539	470
38-76H	315	361	378
76-200H	804	762	841
200-300H	291	409	435
Plus de 300H	496	722	767
<b>Total général</b>	<b>2.382</b>	<b>2.793</b>	<b>2.891</b>

Le tableau ci-dessous permet de constater les différences entre EFT et OISP quant au nombre d'heures de formation suivies avant l'interruption. Ce tableau montre que l'interruption est plus élevée au début de la formation dans les OISP, contrairement aux EFT qui connaissent des taux sensiblement élevés d'interruption après 200 heures de formation. Cependant

nous observons dans les OISP une tendance à la hausse de ce taux après 76 heures de formation. Ces moments d'interruption se situent diversement dans les processus de formation. Mais il faut souligner que les formations en OISP peuvent être relativement plus courtes. Cela rend l'exercice de comparaison des moments d'interruption entre EFT et OISP relativement périlleux si l'on ne tient pas compte de la durée moyenne des programmes de formation.

► **Tableau 24 : Les cas d'interruption selon le type d'organisme (en rapport avec le nombre d'heures de formation suivies)**

	2008		2009		2010	
	EFT	OISP	EFT	OISP	EFT	OISP
<38h	17,0%	22,4%	13,5%	19,1%	11,8%	19,4%
38-76h	10,5%	15,4%	10,8%	16,6%	11,1%	14,7%
76-200h	26,1%	40,0%	25,2%	30,8%	25,6%	31,6%
> 200h	46,4%	22,1%	50,5%	33,5%	51,5%	34,3%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Si nous essayons de comptabiliser les cas d'interruption en rapport avec la durée passée au sein de l'organisme de formation, nous constatons que plus de 1500 stagiaires en 2010 ont interrompu leur formation avant d'atteindre trois mois.





Pour conclure, il convient de noter que, globalement, quand nous observons les chiffres de l'interruption, les motifs restent relativement obscurs et portent à plusieurs interprétations ! Si l'abandon reste la première raison

d'interruption, les raisons personnelles et les cas de force majeure ainsi que le manque de précision sur les motifs d'interruption laissent des zones d'ombre. Ces motifs doivent dès lors être mieux analysés.

## REPÈRES

### *Les cas d'interruption*

- › En 2010, le taux d'interruption par rapport au nombre global de stagiaires en formation est légèrement supérieur à 17%, soit environ 3.000 stagiaires.
- › Les taux d'interruption observés depuis 2008 dessinent une tendance de nature structurelle et ne fluctuent que légèrement.
- › Les taux d'interruption sont plus élevés dans les filières « métiers » (métiers verts, de l'Horeca, du bâtiment et des activités manufacturières ainsi que les métiers du commerce et du tourisme) qui réalisent par ailleurs des taux importants d'accès à l'emploi. Certains de ces métiers correspondent à des métiers réputés précaires ou pénibles.
- › L'effet « métier » semblerait être en lien avec les taux d'interruption élevés que nous pouvons constater dans les EFT contrairement aux OISP. Les EFT enregistrent depuis 2008 des taux de plus en plus élevés d'interruption qui atteignent environ 30% en 2010. En même temps, les OISP n'enregistrent que 13% de cas d'interruption.
- › Les stagiaires de niveau d'études primaires (CEB) enregistrent des taux d'interruption sensiblement élevés. En 2010, un stagiaire sur quatre de cette catégorie a interrompu sa formation.
- › Les stagiaires « sans aucun diplôme » enregistrent un taux moins important d'interruption qui devient légèrement inférieur à la moyenne en 2010 (16,9%).
- › Les personnes de plus courte durée d'inoccupation sont les plus susceptibles d'interrompre la formation. Mais le lien de corrélation entre courte durée d'inoccupation et risque d'interruption, même s'il paraît fortement probable, mérite encore d'être examiné.
- › Les taux d'interruption auprès de la catégorie de stagiaires de courte durée d'inoccupation est en augmentation constante. Ce taux passe de 14% en 2008 à plus de 19% en 2010.
- › Les stagiaires de moins de 25 ans enregistrent le taux d'interruption le plus élevé par rapport aux autres catégories d'âge (22% en 2010). Cela nous permet de privilégier l'hypothèse de corrélation entre l'âge des stagiaires, la courte durée d'inoccupation et l'interruption de la formation.
- › Les personnes qui émargent des CPAS présentent un risque plus élevé d'interruption (23%).
- › Avec un taux sensiblement inférieur à la moyenne de près de 14%, les personnes sous statut de chômeur complet indemnisé ne présentent pas un risque élevé d'interruption.
- › La majeure partie des cas d'interruption (60%) se produisent avant d'atteindre 200 heures de formation.
- › L'interruption semble être plus élevée au début de la formation dans les OISP, contrairement aux EFT. Mais cela doit être analysé au regard des durées différentes de formation en EFT et OISP (les formations en OISP peuvent être relativement plus courtes).
- › Plus de 1500 stagiaires en 2010 ont interrompu leur formation avant d'atteindre trois mois (55%).

# 7. Conclusions

L'offre de formation des EFT et OISP, variablement distribuée selon les filières et les sous-régions, contribue grandement à l'accueil et à l'accompagnement d'un public en quête intense d'emploi. Mais l'offre semble être encore loin de pouvoir accueillir des dizaines de milliers de demandeurs d'emploi vers qui il faut multiplier l'offre et diversifier les filières de formation. Les taux de pénétration montrent qu'une forte mobilisation est engendrée par les actions de formation des EFT et OISP. Mais ces taux montrent également que l'offre doit encore être étoffée, diversifiée et multipliée car le public éligible reste encore très large. Il faut donc investir dans la formation pour mieux atteindre ce large public.

Force est de constater aussi que les labélisations ne sont pas toujours suffisamment explicites pour véhiculer clairement le contenu et les objectifs des formations. En effet, les mêmes labellisations peuvent recouvrir parfois des contenus très différents et se réfèrent à des filières différentes. Ainsi, la richesse de l'offre de formation des EFT et OISP nécessite le développement d'un cadre partagé entre les EFT et OISP qui permet de labelliser et d'inventorier de la façon la plus lisible et la plus cohérente possible les différents modules de formation. Il s'agit là d'une adaptation nécessaire face à un contexte en mutation.

L'offre de formation évolue dans un contexte de plus en plus contraignant et complexe. Les effets des mutations socio-économiques que nous connaissons aujourd'hui, conjugués aux effets des nouvelles politiques de l'emploi et de la formation en gestation, semblent influencer considérablement sur l'évolution des profils des stagiaires en EFT et OISP. Consécutivement à ces nouvelles configurations, la politique de recrutement de stagiaires

poursuivie par les centres, pourrait avoir joué un certain rôle dans l'ajustement du profil du public.

Une seule certitude demeure : l'augmentation conséquente de la part des stagiaires de faible niveau de scolarité a conduit à concentrer, dans les EFT et les OISP, des stagiaires de plus en plus éloignés de l'emploi et cumulant différents obstacles à l'accès à l'emploi. Ainsi, le pari d'insertion de ces centres devient de plus en plus complexe. L'augmentation de la moyenne d'heures de formation par stagiaire est-elle l'une des options privilégiées pour mieux soutenir ces stagiaires dans leurs projets socioprofessionnels ?

Si le défi d'insertion sociale, au sens large, semble avoir été relevé par l'offre de formation et d'accompagnement du secteur des EFT et OISP à travers des taux d'accès à l'emploi et de poursuite d'autres formations qui ont une tendance relative à l'augmentation, les réalités socio-économiques locales et régionales s'avèrent de plus en plus complexes. Le défi d'insertion ne tient donc pas aux profils des stagiaires uniquement ou aux EFT et OISP qui seraient, pour certains, appelés à ajuster leur offre de formation, mais à un environnement porteur de prospérité, d'émancipation et offrant une offre de formation de plus en plus variée et localement intégrée.

Il faut noter que les taux d'accès à l'emploi observés auprès des stagiaires de faible niveau de scolarité, montrent qu'il est possible d'inverser les tendances d'exclusion et de générer de nouvelles dynamiques inclusives et mobilisatrices qui renversent la spirale d'exclusion. L'investissement en termes de formation selon une démarche adaptée aux besoins de cette catégorie peut donner lieu à de nouvelles dynamiques inclusives et positives.

Force est de constater que les différents types de sortie ne peuvent être exclusivement expliqués par des variables sociodémographiques. Cela suggère la nécessité d'appréhender la complexité des situations individuelles et les particularités des trajectoires de tout un chacun ainsi que le contexte socio-économique environnant. En effet, le mode de sortie de la formation et le devenir du stagiaire sortant ne dépendent pas seulement de son profil, de sa durée d'inoccupation, de son niveau d'études, mais d'un ensemble de facteurs. Dans cet agrégat d'éléments, nous pouvons trouver notamment le degré d'intégration du projet de la formation et de la filière de façon générale dans l'environnement socio-économique et territorial local.

L'aboutissement d'un projet socioprofessionnel est dès lors la résultante d'une multiplicité de facteurs liés à la fois à l'individu et à son environnement. Tout stagiaire est un cas singulier et une histoire individuelle dont le parcours résulte d'un enchevêtrement de facteurs sociaux, de dimensions psychologiques et d'éléments inhérents au contexte socio-économique. Notre projet est de saisir la singularité de chacun et de construire avec lui un projet lui permettant tout simplement... de s'émanciper !



A series of horizontal dashed lines for writing notes, spanning the width of the page.



L'offre de formation des EFT et OISP (en Région wallonne), variablement distribuée selon les filières et les sous-régions, contribue grandement à l'accueil et à l'accompagnement d'un public en quête intense d'emploi.

Le présent rapport esquisse un bilan de l'offre de formation des EFT et OISP et retrace l'évolution du profil de ses bénéficiaires entre 2008 et 2010. Il s'interroge ainsi sur le lien entre le profil des stagiaires, les filières de formation suivies et les types de sortie de la formation. Plus qu'un simple bilan statistique qui permet de mieux connaître le volume global des heures de formation ou la distribution des bénéficiaires, deux objectifs majeurs sont assignés à cette démarche :

Le premier objectif consiste à appréhender l'évolution du profil des bénéficiaires et de connaître leur distribution selon les variables relatives à la durée d'inoccupation, le genre, le niveau d'études et le statut à l'entrée en formation ainsi que la nationalité. Cette distribution est à appréhender en rapport avec la répartition territoriale et les filières de formation suivies.

Le deuxième objectif est d'analyser les types de sortie de la formation. Par mode de sortie, nous désignons la situation à laquelle le stagiaire aboutit à l'issue de sa formation (poursuite d'une autre formation, accès à l'emploi, etc...). Le but est d'appréhender les rapports entre caractéristiques inhérentes au stagiaire concernant son profil, la filière de formation suivie et la distribution territoriale de l'offre de formation.

La méthode de recueil de données employée consiste en l'exploitation de données administratives déclarées dans un tableau statistique établi par l'administration de la Région wallonne que les centres sont tenus de remplir annuellement.